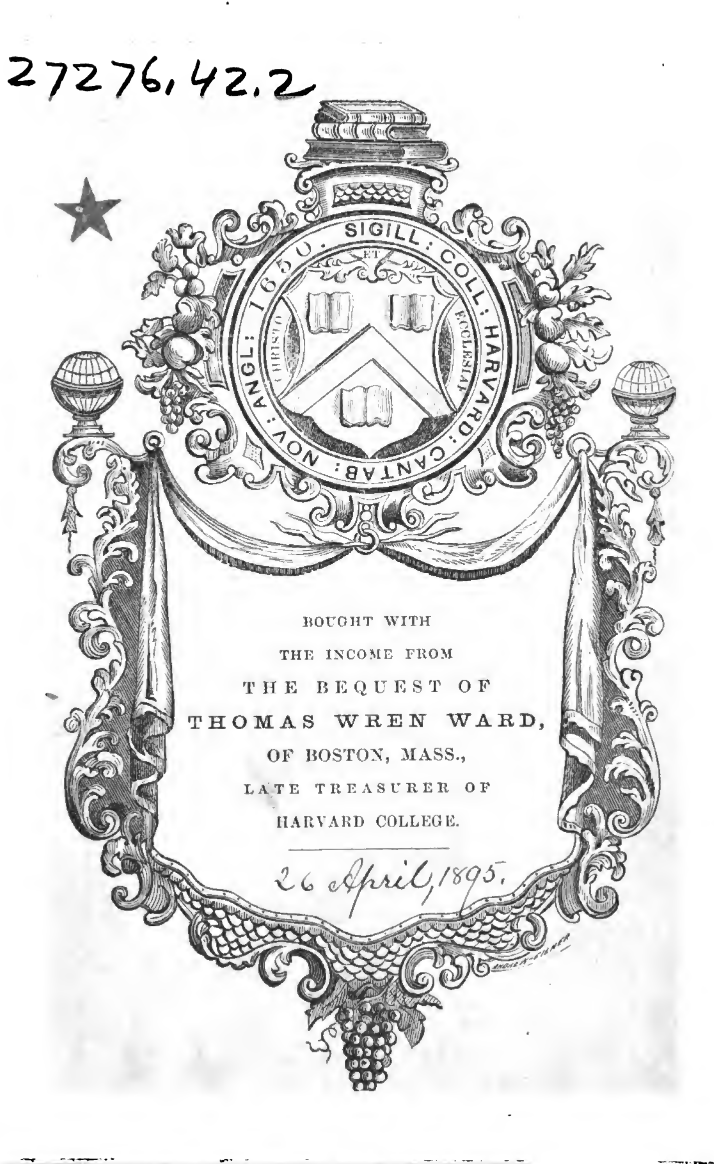
La chanson de Roland

Louis Petit de Julleville


SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE

LA
CHANSON DE ROLAND

AUTEURS FRANÇAIS

Petite histoire de la Littérature française, principalement depuis la Renaissance, par M. A. Gazier, docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. In-18 jésus, broché. **4 »**

Cours de Lecture expliquée, textes choisis des auteurs français du seizième au dix-neuvième siècle, expliqués et annotés par M. Léon Robert, inspecteur général de l'Enseignement secondaire. In-18 jésus, broché. **3 »**

Morceaux choisis des classiques français, prose et vers, par M. David-Sauvageot, professeur au collège Stanislas.
Classe de Sixième. In-18 jésus, cartonné. **2 50**
Classe de Cinquième. In-18 jésus, cartonné. **2 50**

Extraits des Chroniqueurs français du moyen âge (Villehardouin, Joinville, Froissart, Commines), avec notices biographiques et notes grammaticales, par M. L. Petit de Julleville, professeur à la Faculté des lettres de Paris. In-18 jésus, broché, **2 50**; relié toile. **3 »**

BOSSUET. **Oraisons funèbres**, annotées par M. A. Gazier. In-18 jésus, broché, **2** fr.; relié toile. **2 50**

BOILEAU. **Œuvres poétiques**, annotées par M. A. Gazier. In-18 jésus, cartonné, **2 25**; relié toile. **2 50**

LA FONTAINE. **Fables**, annotées par M. L. Clément, professeur au collège Stanislas. 1 volume in-18 jésus, broché, **2 75**; relié toile. **3 25**

RACINE. **Théâtre choisi**, annoté par M. L. Petit de Julleville. In-18 jésus, broché, **3** fr.; relié toile. **3 50**

MOLIÈRE. **Théâtre choisi**, annoté par M. Maurice Albert, docteur ès lettres, professeur au collège Rollin. In-18 jésus, broché, **4** fr.; relié toile. **4 50**

FÉNELON. **Les Aventures de Télémaque**, ornées de vignettes, annotées par M. R. Pessonneaux, professeur au lycée Henri IV. In-18 jésus, cartonné, **2 25**; relié toile. **2 50**

VOLTAIRE. **Histoire de Charles XII**, annotée par M. Maurice Wahl, inspecteur général de l'Enseignement secondaire aux colonies. In-18 jésus, cartonné, **2 25**; relié toile. **2 50**

VOLTAIRE. **Le Siècle de Louis XIV**, annoté par MM. Rébelliau, sous-bibliothécaire à l'Institut, et Marion, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. In-18 jésus, broché, **4** fr.; relié toile. **4 50**

VOLTAIRE. **Précis du Siècle de Louis XV**, annoté par M. Maurice Fallex, professeur d'histoire au lycée Corneille, à Rouen. In-18 jésus, broché, **3** fr.; relié toile. **3 50**

MONTESQUIEU. **Causes de la grandeur des Romains et de leur décadence**, annotées par M. Gabriel Compayré, recteur de l'Académie de Poitiers. In-18 jésus, orné de 26 gravures et portraits, br. **1 50**; relié toile. **2 fr**

Lettres du XVIII[e] siècle. Lettres choisies de Voltaire, de M[me] du Deffand, de Diderot, de M[me] Roland et de divers auteurs, annotées par M. Albert Cahen, professeur de rhétorique au collège Rollin. In-18 jésus, broché, **3 50**; relié toile. **4 »**

MICHELET. **Extraits historiques**, choisis et annotés par M. Seignobos, docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. Seule édition autorisée, publiée sous la direction de madame Michelet. In-18 jésus, broché. **3 »**

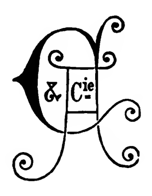
LA CHANSON DE ROLAND

HISTOIRE, ANALYSE, EXTRAITS

avec notes et glossaire

PAR

Louis
L. PETIT DE JULLEVILLE
Professeur à la Faculté des lettres de Paris.



PARIS
ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE DE MÉZIÈRES, 5

1894

LA CHANSON DE ROLAND

HISTOIRE DU POÈME

Les Gaulois, avant César, semblent avoir eu des poètes nationaux[1], chantres des exploits guerriers. Mais Rome, en pacifiant la Gaule, y étouffa toute vertu militaire, avec la langue et la poésie nationale. Jusqu'au cinquième siècle, il n'y eut plus d'autres poètes gaulois que quelques lettrés, comme Ausone ou Sidoine Apollinaire, imitateurs dociles des modèles classiques.

Le germe d'une épopée nouvelle et originale fut apporté de Germanie en Gaule avec les invasions barbares. Il devait merveilleusement croître et fructifier en terre gallo-romaine ou française; mais comment nierait-on que le germe fût venu de l'étranger, puisque les chansons de geste sont remplies d'idées, de sentiments, de détails de mœurs dont la Gaule romaine n'offre aucun trait, tandis qu'on les rencontre, à la même époque, chez les Germains? Leur plus ancien historien, Tacite, atteste en plusieurs passages qu'une poésie héroïque et nationale fleurissait parmi les tribus barbares. « Elles chantent encore, affirme-t-il[2], les exploits d'Arminius, »

1. *Vos quoque, qui fortes animas belloque peremtas*
Laudibus in longum vates demittitis ævum,
Plurima securi fudistis carmina, bardi.
(LUCAIN, *Pharsale*, I, 442.)

2. *Annales*, livre II. ch. 88.



ou Hermann, le terrible exterminateur des légions de Varus, au temps d'Auguste. Leurs poètes ne célébraient pas seulement les héros contemporains; ils racontaient toute l'histoire de la race germaine, depuis ses origines mythologiques. « D'anciens chants, dit Tacite, seul monument historique de ces peuples, célèbrent un dieu Tuiston, né de la Terre; et son fils Mann, auteur et fondateur de la race[1]. » Cette histoire poétique et chantée d'un peuple, c'est l'épopée.

Ils en apportèrent dans la Gaule conquise au moins la tradition, sinon les monuments, qui, peut-être, n'étaient pas écrits. Une dynastie franque s'établit solidement par l'adresse et par les armes. Elle est à peine installée, qu'on voit la légende épique germer et croître autour de ses rois. Les chants qu'inspirèrent leurs hauts faits ne nous sont pas parvenus; mais nous en devinons les traces, et nous en reconnaissons l'influence dans l'histoire elle-même, que ces chants ont pénétrée.

En lisant Grégoire de Tours, nous sommes frappés de tout ce que nous trouvons de poétique dans ses récits. Sans doute (comme Tite-Live racontant la naissance de Rome), l'historien des Francs a dû puiser dans la poésie populaire. L'histoire de Childéric, son exil et l'anneau rompu, le songe de Basine, le mariage de Clovis, avec les circonstances romanesques dont il est accompagné, le vase de Soissons, le meurtre des parents du roi, tous ces récits fameux, et bien d'autres encore, sont animés d'un accent épique, et semblent parfois traduits en prose de quelque poème perdu. Ce n'est pas à dire que les faits rapportés soient faux; ils

1. *Mœurs des Germains*, ch. II.

peuvent très bien être authentiques; mais la poésie les a touchés, et c'est par un chant populaire que plus d'un récit est parvenu à Grégoire de Tours.

Si ce n'est là qu'une hypothèse, voici des faits certains : Hildegaire, évêque de Meaux (de 854 à 875), auteur d'une *vie de saint Faron*, l'un de ses prédécesseurs, raconte, que Clotaire II, en 620, reçut à Meaux des envoyés de Bertoald, roi des Saxons, encore païens. Ils lui parlèrent avec arrogance. Le roi irrité les condamne à mourir le lendemain; on les jette en prison. La nuit l'évêque Faron vient les visiter, les endoctrine, les convertit, les baptise. Puis il se rend auprès du roi et lui dit : « Ces Saxons ne doivent pas mourir; car ils sont chrétiens. » Clotaire, de bon gré ou non, fit grâce; mais il marcha contre Bertoald avec une armée nombreuse et lui infligea une sanglante défaite. « Sur cette victoire, dit le chroniqueur, un chant public fut composé en langue vulgaire, et voltigea sur les lèvres de tous les chanteurs; et les femmes (en le chantant) formaient des chœurs et battaient des mains. » Il cite ensuite en latin, dans un latin à peu près littéraire, les premiers vers de ce chant, composé, sans doute, en latin vulgaire ou populaire; quoique en l'honneur d'un roi franc, il ne pouvait être en tudesque, puisque tout le peuple le chantait, à Meaux, dans une province qui ne fut jamais germanisée. Mais si le texte du poème nous fait défaut, le fait du moins est bien établi : en 620, une victoire de Clotaire II inspirait un chant populaire, aussitôt répété par la bouche de tous et même des femmes[1].

1. *Historiens de France*, t. III, 505.

Dagobert, fils de Clotaire II, ne régna pas sans éclat; et fut le centre d'un développement épique, dont on surprend comme un écho dans son histoire, et dont on reconnaît les débris dans plusieurs chansons de gestes. La rédaction de ces poèmes est postérieure de six siècles, mais le fond néanmoins paraît remonter jusqu'aux Mérovingiens, et conserve certains traits de leur histoire.

Il arriva même que Dagobert, comme plus tard Charlemagne, perdit une armée dans les gorges de Roncevaux; en 635, le duc Haribert y fut surpris et tué au terme d'une expédition qu'il commandait avec onze autres chefs francs. Le souvenir de ce désastre a pu se confondre plus tard avec celui de la défaite qu'essuya, aux mêmes lieux, Charlemagne en 778, et qui fournit matière à la *Chanson de Roland*. La tradition de douze « pairs de France » vaincus à Roncevaux remonte peut-être à Dagobert : car rien de semblable n'apparaît chez les historiens de Charlemagne.

Ainsi les rois mérovingiens avaient été l'objet de chants populaires, soit en tudesque, langue de leurs ancêtres, parlée encore autour d'eux par leurs compagnons; soit en latin vulgaire, langue de leurs sujets gallo-romains, parlée dans tout le royaume, hormis la cour et les camps.

Un poète du neuvième siècle[1], traducteur anonyme d'Eginhard, atteste cet antique usage et, sans distinguer les Mérovingiens des Carlovingiens, il dit : « C'est un

1. *Est quoque jam notum : vulgaria carmina magnis*
Laudibus ejus avos et proavos celebrant.
Pippinos, Carolos, Hludovicos et Theodricos
Et Carlomannos Hlotariosque canunt.
(Pertz, I, 225.)

fait bien connu; des chants populaires célèbrent par de grands éloges les aïeux et les bisaïeux de Charlemagne ; ils chantent les Pépins, les Charles, les Clovis[1], les Thierrys, les Carlomans, les Clotaires. » Il mêle ainsi confusément les noms des rois des deux races.

Mais quelle qu'ait été la renommée de plusieurs Mérovingiens, la gloire bien plus éclatante et les exploits éblouissants des Carolingiens allaient fournir à l'épopée une matière autrement féconde; et Charlemagne, dans la poésie, encore plus que dans l'histoire, devait effacer ses prédécesseurs. L'épopée mérovingienne s'est rapidement absorbée, fondue dans la sienne. Il n'en faut pas accuser la jalousie du grand empereur. Lui-même, au contraire, avec un instinct historique étonnant à son époque, avait pris soin de faire écrire les plus anciennes poésies, jugeant ces monuments précieux pour les annales de sa race[2] : « Il écrivit les chants barbares, et très antiques, dans lesquels étaient racontés les exploits et les guerres des ancêtres : il les transmit à la mémoire des hommes. » Chose unique, je crois, dans l'histoire : ce héros légendaire qui commande un recueil de légendes! Mais tel est justement le caractère particulier de la grandeur de Charlemagne. Elle est dans la pleine lumière de l'histoire, et en même temps la poésie la transfigure. Ce furent surtout ses guerres infatigables, sa lutte sans fin contre l'islamisme et la barbarie, qui dut frapper vivement l'imagination populaire, et faire germer la légende autour du vieux roi, même avant

1. Ou les *Louis* (*Hludovicos.*)
2. « *Barbara et antiquissima carmina quibus veterum actus et bella canebantur scripsit, memoriæ que mandavit.* » (Éginhard, *vita Caroli*, ch. XXIX.)

sa mort. Ses soldats, dispersés à travers toutes les parties de son vaste empire, durent en être les propagateurs incessants. Ainsi les soldats de Napoléon, n'eussent pas manqué d'entourer son nom de mille et mille légendes, si l'esprit tout critique de notre siècle ne se fût obstinément refusé à les laisser grandir et s'enraciner.

Mais nous avons un curieux témoignage de la part que les soldats de Charlemagne durent prendre à la constitution de son histoire poétique. Le « moine de Saint-Gall », auteur anonyme d'une chronique très mêlée de légendes, raconte que, tout enfant, il vivait dans la maison d'un vieux soldat, nommé Adalbert, ancien combattant des guerres contre les Huns, les Vénèdes, les Saxons[1]. Le vieillard contait à l'enfant force histoires merveilleuses sur la valeur et la sagesse du grand empereur. L'enfant les recueillait fidèlement dans sa mémoire; et soixante ans plus tard, Charles le Gros, reçu à Saint-Gall, se plaisait à entendre ces mêmes récits de la bouche de cet enfant devenu un vieux moine.

La chanson de geste est sortie de ce travail de « fermentation épique », ainsi que l'a bien nommé M. G. Paris ; il remplit le neuvième et le dixième siècle; mais le détail de cette première phase de notre histoire poétique nous échappe naturellement : presque rien n'en était écrit[2]. Toutefois même avant l'an mil,

1. *Storia dell' epopea*, par Nyrop, traduzione Gorra, p. 14.
2. Nous croyons n'avoir pas à parler ici de la fameuse cantilène de Saucourt. Ce petit poème composé en 881, dans la langue tudesque, pour célébrer la victoire remportée à Saucourt par Louis III sur Gormond, chef des Northmans, porte le caractère d'une inspiration religieuse et ecclésiastique beaucoup plus qu'épique et militaire. Par la langue et par l'esprit, il n'a rien de commun avec la chanson de geste française. Plus tard fut

il existait déjà des rédactions épiques assez développées. Le célèbre « fragment de La Haye » en porte le témoignage. Ce fragment est du dixième siècle ; dans une prose latine ampoulée qui n'est qu'une transcription maladroite d'un poème latin en vers hexamètres, un inconnu raconte une bataille dont les héros, tout légendaires, appartiennent au cycle de Guillaume d'Orange. Le texte latin serait-il original ? Rien n'est moins probable. Mais plutôt quelque moine se sera exercé à traduire en hexamètres latins une chanson de geste assez longuement développée, sur les exploits des compagnons de Guillaume. Au reste, la *Chanson de Roland* fait elle-même allusion à d'autres chansons antérieures à elle, et qui sont perdues.

En l'état actuel nous n'avons rien de plus ancien, dans les chansons de geste, que le « texte d'Oxford » du *Roland*.

D'où est sorti ce poème, et quels éléments l'ont formé ? Avant tout, le premier germe en est dans l'histoire, dans la réalité des faits. Roland a vécu, il est mort pour Charlemagne et pour la France. En 778, le roi Charles revenait d'Espagne en France, après une courte campagne, ayant pris Pampelune, mais, à ce qu'il semble, échoué devant Saragosse. Il s'engagea dans les défilés des Pyrénées, et les traversa d'abord sans encombre. « Mais les Gascons s'étaient placés en embuscade au sommet des monts ; ils attaquèrent l'arrière-garde et jetèrent dans l'armée tout entière une grande confusion. Les Francs semblaient supé-

composée une chanson de geste sur Gormond et son allié Isembart : elle est perdue, mais on en possède un fragment qui suffit à montrer que cette chanson de geste ne dérivait en aucune façon de la cantilène de Saucourt.

rieurs aux Gascons par l'armement et par le courage ; mais le désavantage des lieux et la nouveauté d'un combat trop inégal amenèrent leur défaite. Dans cet engagement périrent la plupart des officiers du palais (*aulicorum*) chargés par le roi du commandement des troupes ; les bagages furent pillés, et l'ennemi, favorisé par la connaissance qu'il avait du pays, se dispersa aussitôt de toutes parts. Un si cruel revers obscurcit presque entièrement dans le cœur du Roi la joie de ses succès en Espagne. » Ainsi s'exprime Angilbert dans ses *Annales*[1]. Éginhard complète son récit par d'intéressants détails dans la *Vie de Charlemagne*. « Tandis que l'armée, engagée dans un défilé étroit, était forcée de marcher sur une seule ligne longue et mince, les Gascons, embusqués sur la crête des montagnes, où l'épaisseur et le nombre des forêts favorisent les surprises, fondirent en courant sur la queue des bagages, et sur les troupes d'arrière-garde chargées de couvrir la marche de l'armée qui les précédait. Ils les culbutent au fond de la vallée, et là engagent un combat où les Francs périssent jusqu'au dernier ; les Gascons pillèrent les bagages et protégés par la nuit, qui était venue, se dispersèrent rapidement de tous côtés. La légèreté de leur armement et la disposition des lieux favorisaient les Gascons ; tout au contraire, les Francs étaient empêchés par leurs armures trop pesantes et par un champ de bataille très accidenté. Dans ce combat périrent Eggihard, maître d'hôtel du roi ; Anselme, comte du palais, et Roland, préfet de la marche de Bretagne (*Hruod-*

1. Attribuées longtemps à Éginhard. (Voy. *Édition de la Société de l'Histoire de France*, t. I, p. 170).

landus, *britannici limitis præfectus*) et beaucoup d'autres. Il n'y eut pas moyen de venger sur l'heure cet échec; l'ennemi, le coup fait, s'était si bien dispersé qu'on ne put même apprendre par ouï-dire en quels lieux il eût fallu le chercher[1]. »

Le désastre arriva le 15 août 778, comme nous l'apprend l'épitaphe retrouvée récemment[2] de cet Eggihard qui mourut avec Roland.

De ce dernier, voilà tout ce que sut l'histoire ; au moins tout ce qu'elle raconte. Le lieu même du combat où il périt, n'est pas clairement désigné; mais une tradition constante le place à Roncevaux, en Espagne, tout près de la frontière française, sur la route qui va de Pampelune à Saint-Jean-Pied-de-Port.

Le nom de Roland, mentionné par Éginhard, ne reparaît plus ensuite que près de trois siècles plus tard, dans la chanson de geste dont il est le héros. Le texte d'Oxford, le plus ancien que nous possédions, fut rédigé probablement vers 1080. Mais à cette époque, des textes plus anciens, perdus pour nous, existaient déjà. Plusieurs témoignages attestent qu'une « chanson de Roland » fut entonnée par les Normands de Guillaume le Conquérant sur le champ de bataille d'Hastings, en 1066. Guillaume de Malmesbury, dans son *Histoire des Rois d'Angleterre*, écrite vers 1125, raconte ainsi le commencement de la bataille : « Alors

1. Éginhard, *Vie de Charles*. *Édition de la Société de l'Histoire de France*, t. I, p. 31. En 812, Louis (le futur successeur de Charlemagne) faillit être surpris dans les mêmes défilés par une embuscade gasconne. En 824, deux ducs francs y furent pris et leur corps d'armée détruit par les mêmes montagnards. (*Annales*, dites d'Éginhard, I, 374.)

2. Dans le manuscrit latin 4841 de la Bibliothèque nationale (Voy. *Romania*, II, 146).



la chanson de Roland fut entonnée pour que l'exemple martial du héros enflammât les combattants. On invoqua l'aide de Dieu, et des deux côtés, on en vint aux mains. »

Comment ce personnage[1], à peine nommé par un chroniqueur, avait-il fait ensuite une si grande fortune dans la poésie? Entre ces deux lignes d'une chronique du neuvième siècle, et les premières rédactions de ce large poème, qui, dans le texte d'Oxford, renferme quatre mille vers, quelle est l'histoire de Roland? A dire vrai, nous ignorons cette histoire; mais nous pouvons en rétablir au moins les grands traits, par hypothèse, avec quelque vraisemblance.

Roland n'était ni neveu de Charlemagne, car Éginhard l'aurait dit; ni l'un des plus illustres parmi les capitaines au service du roi; car l'histoire aurait fait plus souvent mention de ses exploits. Il avait déjà quarante-deux ans, quand il mourut à Roncevaux, s'il faut se fier à une épitaphe latine de Roland, recueillie dans la *Chronique* du faux Turpin[2]. La *Chronique* est remplie de fables; mais l'épitaphe peut fort bien être authentique.

Selon le témoignage d'Éginhard, Roland était gouverneur de la marche de Bretagne (*Britannici limitis præfectus*). La Bretagne celtique, gouvernée par des

1. Le témoignage de Wace, plus célèbre, est de beaucoup postérieur; dans le *Roman de Rou*, achevé vers 1160, il raconte qu'un jongleur nommé Taillefer, chanta seul avant la bataille, les exploits de Roland à Roncevaux :

Taillefer qui mult bien cantout
Sur un cheval qui tost alout
Devant le duc alout cantant
De Carlemaine et de Rollant
E d'Olivier e des vassals
Qui mururent en Renchevals.

2. Voir ci-dessous, page 13.

rois particuliers, échappait à l'autorité de Charlemagne. Roland, pour surveiller cette province hostile et remuante, commandait sur la frontière, c'est-à-dire aux confins de la Bretagne et de la Normandie. C'est là qu'il était surtout connu et aimé de ses vassaux directs, des hommes qui avaient combattu plusieurs années à ses côtés ou des fils de ces hommes. C'est là que sa mémoire dut être conservée fidèlement après sa mort glorieuse à Roncevaux. C'est là qu'il survécut, comme héros local et provincial, après que le reste de l'Empire eut oublié son nom.

Un texte, dont on a exagéré l'importance, paraît contredire cette hypothèse. Moins d'un siècle après le désastre de Roncevaux, sous Charles le Chauve, un chroniqueur anonyme du règne de Louis le Débonnaire dit en parlant des guerriers qui périrent au retour d'Espagne sous les coups des Gascons : « Leurs noms sont trop connus ; je crois superflu de les redire[1]. » Peut-on conclure d'un témoignage aussi vague que Roland fut partout célèbre au neuvième siècle ?

Il est bien plus probable que son souvenir s'est d'abord renfermé dans le pays qu'il avait gouverné, sur les frontières de Bretagne, en Normandie, en Anjou. C'est là que sa légende a dû se former et, peu à peu grandir, au neuvième, au dixième siècle. Cependant les « hommes du Nord » envahissaient la Neustrie, et obtenaient de Charles le Simple leur établissement dans cette province, qui devint dès lors la Normandie. Avec quelle rapidité merveilleuse s'accom-

1. *Quorum quia vulgata sunt nomina, dicere supersedi.* (*Vie de Louis*, par l'inconnu appelé l'Astronome limousin, Pertz, II, 608.)

plit la fusion des deux races, du peuple conquérant et du peuple conquis ; on le sait mieux qu'on ne l'explique ; avant l'an 1000, il n'y avait plus en Normandie que des Français. Soixante années plus tard, la « chanson de Roland » retentit à Hastings dans la bouche des Normands. Est-ce un hasard qui fait que le « gouverneur de la marche de Bretagne », le défenseur de la province, est chanté ainsi solennellement par une armée normande ?

Est-ce à dire que le poème, tel que nous le possédons, ait été composé en Normandie, par un trouvère normand? Rien n'est moins prouvé. Sans doute, on aimerait à le croire. Et quelle race en effet semble douée plus merveilleusement pour l'héroïsme et pour la poésie héroïque? Où pouvait mieux s'épanouir la légende d'un conquérant que dans ce pays des conquêtes éblouissantes? Les aventures des fils de Tancrède de Hauteville, du petit gentilhomme de Coutances, qui deviennent, à la pointe de leur épée, des ducs de Pouille et des rois de Sicile, sont ce que nous savons dans toute l'histoire qui ressemble le plus aux chansons de geste.

Mais enfin ces rapprochements ne prouvent pas que l'épopée de Roland ait été nécessairement composée en Normandie. Si le texte d'Oxford, à travers l'incohérence et les contradictions des formes, dénonce un scribe anglo-normand, ce n'est pas assez pour prouver que le texte original qu'il a si médiocrement transcrit, n'ait pas été rédigé dans une province autre que la Normandie. Le caractère national du poème éclate dans toutes ses parties, et Roland n'y apparaît plus comme un héros local ou provincial, mais comme un

héros vraiment français et cher à la France entière.

Restituons donc sa part de poète, c'est-à-dire de créateur, au trouvère inconnu, à l'Homère anonymè qui, s'inspirant seulement d'un certain nombre de chants particuliers, épars et courts, simples romances guerrières, demi-épiques et demi-lyriques; épiques déjà par l'accent et par l'esprit ; mais lyriques encore par la forme, par le cadre, et limitées sans doute à quelques couplets, réguliers et courts, comme sont ceux de nos plus anciens poèmes[1] ; sut, par l'effet d'une inspiration personnelle et par un art de composition et d'arrangement tout à fait neuf encore, faire naître de ces fragments, non pas seulement rapprochés, mais fécondés, une épopée nationale.

Il fit œuvre de choix, en préférant, parmi ces chants primitifs, nombreux, incohérents, contradictoires, ceux qui se rapportaient le mieux avec son dessein personnel. Car il a coexisté plusieurs légendes distinctes de Roland, plusieurs récits poétiques différents de la bataille de Roncevaux. Deux ouvrages en latin, rédigés l'un et l'autre (à ce qu'il semble) au commencement du douzième siècle; l'un en prose (la *Chronique*[2] attribuée faussement à Turpin, l'archevêque de Reims), l'autre en vers (le poème *sur la trahison de Ganelon*)[3] nous ont conservé, dans cette forme, altérée par l'intervention d'un auteur ecclésiastique et lettré, les traces de très anciennes légendes populaires sur Roland, où certains traits

1. *La Vie de saint Léger, la Passion de Clermont, la Vie de saint Alexis.*
2. Le désastre de Roncevaux et la mort de Roland sont racontés dans les chapitres XXI à XXIX de la *Chronique*.
3. Voy. Gaston Paris, dans *Romania*, t. XI, pages 465 et 578.

paraissent plus anciens mêmes que la tradition poétique attestée par le texte d'Oxford.

Jusqu'où s'étendit l'œuvre créatrice du rédacteur de ce texte, on ne saurait le préciser. Avant lui, sans aucun doute, s'étaient accomplies ce qu'on pourrait appeler les transformations nécessaires de l'histoire qui se fait légende et poésie. Déjà la poésie avait substitué aux Gascons, ennemis obscurs, indignes de mémoire, l'ennemi héréditaire et national, les Sarrasins. Elle avait agrandi la lutte et l'avait simplifiée, en la présentant comme un épisode du duel éternel du Christ contre Mahomet, confondu parmi les païens. Dans l'histoire, il y avait eu surprise, et non trahison. Mais jamais la conscience populaire n'accepte la défaite sans l'imputer à la trahison. Jamais en 1814 et en 1815 le peuple ne douta que Napoléon n'eût été trahi. La légende voulut ainsi que Roland fût trahi, livré, vendu par Ganelon. Dans l'histoire, il y eut défaite sans représailles ; le chroniqueur en fait l'aveu. Mais l'épopée populaire n'accepte la défaite qu'à condition qu'elle soit vengée. Dans la poésie, Roland meurt, mais sa mort est doublement vengée par l'écrasement des Sarrasins, par le supplice des traîtres. Voilà les traits essentiels de la légende que le lent travail de l'imagination populaire a substituée à l'histoire. Sans doute ils étaient déjà arrêtés dans les chants primitifs quand la chanson de geste fut rédigée, vers le milieu du onzième siècle. Il est difficile de croire que l'œuvre proprement épique ait pu être composée beaucoup avant cette date. Le français du dixième siècle, tel qu'il nous apparaît dans le petit poème hagiographique sur l'histoire de saint Léger,

ne pouvait suffire au large essor d'une œuvre étendue et relativement complexe. On ne se figure pas qu'un si long poème et quoi qu'on en dise, aussi bien composé, aurait pu être rédigé dans un idiome de transition, une langue rude qui bégaie encore.

Il est donc vraisemblable que le texte primitif, aujourd'hui perdu, dont le manuscrit d'Oxford nous offre un remaniement, n'était pas de beaucoup antérieur à la rédaction que nous possédons. Celle-ci paraît plus récente que la bataille d'Hastings, puisqu'elle renferme des allusions assez explicites à la conquête de l'Angleterre. D'autre part, elle doit avoir été composée avant la croisade. Car la croisade bouleversa les âmes et les imaginations dans toute l'Europe chrétienne ; et l'on ne peut guère admettre, si elle eût été déjà faite, qu'on ne trouvât dans notre poème aucune allusion à un événement si mémorable. Qu'on n'allègue point que les faits sont censés se passer au temps de Charlemagne. Il est des anachronismes, dont toute poésie, et surtout la poésie primitive est incapable de s'abstenir. Si la chanson de Roland eût été composée après la prise de Jérusalem par les chrétiens, elle y aurait certainement fait allusion. Au contraire, elle ne parle des lieux saints que pour rappeler les outrages qu'y reçoit le Christianisme. Ainsi la rédaction du texte d'Oxford, selon toute apparence, doit se placer entre 1066 et 1096. Tous les détails de mœurs, et particulièrement tous les traits relatifs à l'armement et au costume, conviennent à la même époque, et au règne de Philippe Ier.

L'auteur reste inconnu. Naguère on pensait savoir

au moins son nom. Le dernier vers du texte d'Oxford est celui-ci :

> Ci falt la geste[1] que Turoldus declinet.

Génin, l'un des premiers éditeurs du *Roland*, disait là-dessus : Je le connais, ce Turold ou Théroude ; et même j'en connais deux. L'un est un bénédictin de Fécamp, qui reçut de Guillaume le Conquérant l'abbaye de Malmesbury, et plus tard, en 1069, celle de Peterborough, où nous savons, par un ancien catalogue, que la cathédrale possédait au moyen âge, deux manuscrits de la *Chanson de Roland* (cette coïncidence est, en effet, curieuse). Il mourut en 1098. Si ce n'est lui, l'auteur du poème, c'est son père, appelé aussi Théroude, et qui fut le propre précepteur de Guillaume le Conquérant.

Ces suppositions sont ingénieuses ; malheureusement elles reposent sur le dernier vers du *Roland*, et l'on ne sait pas du tout ce que signifie ce vers. Le mot *geste* peut désigner la chanson elle-même, ou bien une chronique latine dont la chanson est tirée, ou prétend être tirée. Car c'est la tradition constante de tous les auteurs de chansons de geste, d'alléguer toujours une histoire en latin qu'ils se vantent de traduire en vers. Le mot *geste* a toujours ce sens dans la *Chan-*

1. *Geste*, du pluriel latin *gesta*, devenu en bas latin un féminin singulier signifie : 1° exploit guerrier ; 2° chronique ou poème qui raconte les exploits, en prose ou en vers, en latin ou en langue vulgaire ; 3° famille héroïque par qui les exploits sont accomplis. L'expression *chanson de geste* désigne un poème chanté, qui est fondé, ou du moins que le trouvère présente comme fondé sur une chronique historique, écrite en latin. Cette prétention était le plus souvent imaginaire, surtout quand elle s'applique aux chansons de date récente.



son de Roland. Le dernier vers signifierait ainsi : La chronique latine de Théroude, que je suivais dans mon poème, se termine ici ; je n'ai plus rien à vous chanter. Mais en admettant que *geste* désigne la chanson elle-même, que signifie *declinet? Achever.* Mais en quel sens? Est-ce le poète qui achève de composer? le jongleur qui achève de réciter? ou simplement le scribe qui achève de copier? Plus d'un scribe, en effet, a pris la peine de signer de son nom obscur des œuvres dont l'auteur lui-même est inconnu.

Le véritable auteur de la *Chanson de Roland*, se souciait peu, je crois, de la réputation littéraire. On doit penser qu'il n'était pas clerc ; ou, s'il reçut quelque instruction, il quitta les clercs de bonne heure, pour aller vivre avec les soldats. Son œuvre, toute profane et toute guerrière, ne décèle nulle part, la main de l'Église. Elle est docile à la foi, et même profondément chrétienne; mais sans nulle trace d'onction, sans traits édifiants, sans réflexions morales ou théologiques. Ce n'est pas l'œuvre d'un moine.

Quel qu'ait été l'auteur qui demeure inconnu, une seule chose doit être maintenue très fortement : c'est que la *Chanson de Roland* a eu un auteur; personnel, individuel. La critique est toujours, semble-t-il, prête à s'égarer au sujet de ces œuvres primitives; et, tantôt affirmant absolument l'existence personnelle d'Homère, tantôt la rejetant avec la même âpreté, elle donne à croire, tantôt que le poète Homère a composé l'*Iliade* dans des conditions tout analogues à celles où Voltaire a écrit la *Henriade*, tantôt que l'*Iliade*,

1. Sauf au vers 788 où *geste* désigne la famille guerrière qui accomplit les exploits épiques.

au contraire, s'est faite vraiment toute seule. Ni l'une ni l'autre manière de comprendre l'*Iliade* ou la *Chanson de Roland* ne nous paraît juste.

Il faut distinguer dans notre poème, les sentiments et les mœurs, d'une part, et l'œuvre elle-même, d'autre part. La conception des sentiments et des mœurs n'est pas, à proprement parler, individuelle; elle est collective. La race entière sent et pense ainsi; tous voient des mêmes yeux Roland, Charlemagne, la France; tous conçoivent de cette sorte la bravoure, le dévouement, la vie et la mort, l'honneur et la gloire. Toute la psychologie de la *Chanson de Roland* est commune à la race, au milieu social, à l'époque; et, dans ce sens, cette poésie est collective.

Mais l'œuvre elle-même, l'œuvre est individuelle; un homme en particulier l'a choisie, conçue, combinée, réfléchie, composée, rédigée; et si cet homme n'eût pas existé, elle eût pu n'être jamais faite; et si un autre que lui l'eût faite, elle eût été différente. Non par le style, car il n'y a pas de style personnel dans la *Chanson de Roland*. La forme exprimant simplement l'idée, d'une façon tout adéquate; et l'idée elle-même n'étant pas individuelle, la forme ne l'est pas davantage. Mais différente toutefois par la composition, par l'arrangement des détails, par l'invention de vingt épisodes, par la combinaison de tous les ressorts qui produisent l'intérêt, le pathétique et le mouvement du récit; enfin par tout ce qui fait que cette œuvre, entre cent autres chansons de geste, offre un caractère singulier qui la met absolument hors de pair.

Comme l'imitation est le fléau des littératures classiques, les remaniements furent le fléau de la poésie

au moyen âge. Les œuvres vieillissaient vite dans ce temps où la mobilité de la langue était excessive. Après un siècle écoulé, le *Roland* parut suranné. On eût pu se borner à rajeunir prudemment la forme ; mais le respect des textes était un sentiment inconnu à l'époque ; d'ailleurs l'assonance avait cessé de plaire, quoique bien préférable à la rime, dans le couplet des chansons de geste, où le même son reparaît de suite un grand nombre de fois (quatorze fois en moyenne dans la *Chanson de Roland*). Donc, on allongea le vieux poème, et on le mit en rimes, plusieurs fois même; car il nous reste encore deux familles distinctes de textes rimés[1] et nous avons perdu, probablement, plusieurs manuscrits qui pouvaient être aussi plus ou moins différents.

Au quatorzième siècle, le goût des chansons de

1. Les manuscrits, au nombre de huit, offrent des différences considérables, et ne dérivent pas tous, comme on l'a cru jadis, les uns des autres; ni même d'une source commune.

1. Manuscrit d'Oxford, Bibliothèque Bodléienne, fonds Digby, 23. Rédaction assonancée, composée vers 1080. Mais le manuscrit fut exécuté seulement vers 1150.

2. Manuscrit de Venise, Bibliothèque Saint-Marc, manuscrits français, 4, treizième ou quatorzième siècle. Il suit le précédent jusqu'au vers 3682, puis s'en écarte pour conter la prise de Narbonne, d'après d'autres sources. Texte fortement italianisé. Rédaction assonancée ; mais le scribe essaie de transformer les assonances en rimes en écorchant les mots.

3. Manuscrit de Venise, Bibliothèque Saint-Marc, manuscrits français, 7, treizième siècle. 8880 vers. Rédaction rimée, ainsi que les suivantes.

4. Manuscrit de Châteauroux, treizième siècle. 8330 vers ; texte voisin du précédent.

5. Manuscrit de Paris, Bibliothèque nationale, manuscrits français. 860, treizième siècle. Le début manque. 11 800 vers. Rédaction rimée différente des nos 3 et 4.

6. Manuscrit de Lyon, Bibliothèque de la ville, 964, quatorzième siècle. Le début manque. Texte voisin du précédent.

7. Manuscrit de Cambridge (Trinity-College), quinzième siècle. Le début manque. Texte voisin des nos 5 et 6.

8. Manuscrit dit lorrain, trouvé aux environs de Metz ; se compose de deux fragments formant ensemble 351 vers. (Cf. L. Gautier, *Épopées françaises*, 2e édit., t. III, pp. 500 et suivantes.)

geste allait passer : on cessa de les chanter, et même de les lire; on ne supporta plus que des romans chevaleresques, en vulgaire prose; et c'est sous cette forme humiliée que *Roland* survécut, dépouillé même de son nom, dans le roman de *Galien*, version prosaïque d'une chanson de geste du même nom, où la mort de Roland figurait comme un épisode. Non seulement le texte d'Oxford, mais même les remaniements rimés furent dès lors absolument oubliés; et *Galien* lui-même à partir de la Renaissance, ne trouva plus de lecteurs que parmi les artisans et les laboureurs, moins dédaigneux que les lettrés des traditions de l'ancienne France.

La destinée du héros avait été plus brillante à l'étranger que dans son propre pays. Les Normands de Guillaume avaient porté son nom et répandu sa gloire en Angleterre, où l'on traduisit plusieurs de nos chansons de geste en anglais et en irlandais. L'Allemagne eut deux traductions du *Roland* dès le douzième siècle. La Norvège, au treizième siècle, traduisit ses exploits en prose; et le recueil des *sagas* (légendes) norvégiennes rend aujourd'hui les plus grands services à l'étude comparative des différentes versions de la légende de Roland. L'Espagne imita nos procédés épiques pour célébrer son héros national, le Cid; et s'inspira elle-même de Roland[1] comme elle devait plus tard inspirer Corneille. L'Italie, plus soumise encore à notre influence littéraire, composa même des chansons de geste originales, mais analogues aux nôtres,

1. Elle s'en inspira même pour lui opposer un fabuleux héros espagnol, Bernard del Carpio, copiste de Roland, avant de devenir enfin son vainqueur dans la légende espagnole.



et sur les mêmes légendes, dans un dialecte mêlé d'italien et de français. Charlemagne et Roland furent mainte et mainte fois, au delà des Alpes, chantés en vers et racontés en prose ; à la Renaissance italienne, ces traditions épiques étaient encore assez vivaces et populaires en Italie pour que des poètes du plus brillant génie s'en soient inspirés, de diverses façons, en écrivant ces poèmes fameux : Pulci, son *Morgante Maggiore*[1] ; Boiardo, son *Orlando innamorato ;* et l'Arioste enfin, l'*Orlando furioso* (publié en 1516) ; toutes œuvres fort différentes de notre vieille épopée ; mais qui, toutefois, lui doivent quelque chose et s'y rattachent par une tradition ininterrompue.

Si le nom de Roland ne fut jamais oublié en France, nous le devons, il faut l'avouer, à l'Arioste. Mais c'est dire, en même temps, combien ce nom ne représentait plus à l'esprit des Français qu'une figure altérée, fabuleuse et méconnaissable. Nul ne semblait songer à chercher le vrai Roland dans les textes primitifs. Un heureux retour de curiosité, sinon savante, au moins sincère, pour les choses du moyen âge, commença de se produire après la Révolution, et peu à peu cette curiosité s'éclaira, devint féconde. Dès 1832, Monin attira l'attention sur le remaniement en vers du *Roland* (*roman de Roncevaux*, texte de Paris). Le texte d'Oxford, quoique plusieurs fois signalé, dormait toujours oublié ou plutôt méconnu, dans la bibliothèque Bodléienne. Enfin Francisque Michel, envoyé par Guizot, passa la Manche, et copia le précieux manuscrit. Sans hyperbole et sans emphase, on peut dire, qu'un voile

1. Le poème est héroï-comique ; mais la mort de Roland est racontée au chant XVII d'une façon trés pathétique.



épais venait de tomber, qui nous avait caché jusque-là les origines et la merveilleuse ancienneté de notre poésie. L'édition de Francisque Michel est bien imparfaite; et toutefois les immenses progrès qu'a faits depuis soixante ans, en France et à l'étranger, la connaissance de la littérature française du moyen âge, datent vraiment de ce livre où la plus belle et la plus ancienne[1] œuvre de cette littérature, était enfin remise en lumière.

Mais l'intérêt de cette découverte n'était pas seulement littéraire; et ce n'est pas seulement de la poésie qu'il faut chercher dans ce poème.

La *Chanson de Roland*, vieille de huit ou neuf siècles, est le plus ancien monument de notre nationalité. Là, pour la première fois chez nous, s'est fait jour cette conscience nationale qui donne une patrie à ce qui fut d'abord un amas d'hommes. Là, le nom de France a été prononcé, pour la première fois, au sens où nous entendons ce nom aujourd'hui, et a éveillé les mêmes sentiments qu'il éveille en nous. Ce n'est pas seulement la poésie française qu'on voit naître avec ce poème. C'est la France elle-même[2].

1. Ou peu s'en faut. La *Vie de saint Alexis* est un peu antérieure (peut-être d'un quart de siècle) à la *Chanson de Roland*.

2. Voici l'indication des principales éditions de la *Chanson de Roland* et des plus importants travaux dont ce poème a été l'objet :

La *Chanson de Roland ou de Roncevaux, du douzième siècle, publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne à Oxford*, par Francisque Michel, Paris, 1837, in-8°.

La *Chanson de Roland*, poème de Théroulde. Texte critique accompagné d'une traduction, d'une introduction et de notes par F. Génin. Paris, 1850, in-8°.

La *Chanson de Roland*, édition Théodor Müller. Gœttingue, 1re éd. 1851; 2e, 1863; 3e, 1878. In-8°.

La *Chanson de Roland*, édition Léon Gautier. La 1re édit., 2 vol. in-4°, est de 1872. Elle a été suivie d'un grand nombre d'autres qui l'ont sans cesse perfectionnée. Signalons l'édition classique : Tours, Mame, 1875, in-12.

SOMMAIRE

I. — Laisses I-XXVI, vers 1-365.

[La *Chanson de Roland* renferme 291 *laisses* ou couplets, et 4 002 vers. Voy. ci-dessous, page 72, en tête des *Extraits*.]
Les notes du Sommaire sont à la page 55.

Le roi Charles, notre grand empereur, est resté sept ans entiers en Espagne[1]; il a conquis le pays jusqu'à la mer; il n'est château ni cité qui tienne devant lui, hors Saragosse, où règne le roi Marsile, ennemi de Dieu, serviteur de Mahomet et adorateur d'Apollon[2]. Marsile n'échappera aux malheurs qui vont l'atteindre[3].

Marsile était à Saragosse, et plus de vingt mille hommes autour de lui. Il dit à ses ducs et ses comtes[4] : « Seigneurs, entendez quel mal nous accable. Charles de France a juré de nous détruire; et je n'ai plus d'armée pour lui livrer bataille[5]. Donnez-moi un sage conseil, et sauvez-moi de honte et de mort. » Tous les païens se taisent, hors Blancandrin, l'un des plus sages et des plus vaillants.

Il dit au roi : « Ne vous effrayez pas. Envoyez à Charles des ambassadeurs et des présents : lions, ours, chiens, chameaux, faucons, mulets chargés d'or

E. Stengel, en 1878, a publié une reproduction photographique du manuscrit d'Oxford, et une édition paléographique du texte. transcrit purement et simplement, sans aucune correction.

La *Chanson de Roland*, édition L. Clédat. Paris, Garnier, 1886, in-12.

Extraits de la *Chanson de Roland* publiés avec une introduction littéraire, des observations grammaticales, des notes et un glossaire complet, par Gaston Paris. Hachette, in-16. 4e éd., 1893.

Signalons, parmi les ouvrages critiques : Léon Gautier, *les Épopées françaises*, t. III, pp. 493-625. — Nyrop, *Histoire de l'Épopée française*, traduite du danois, par Gorra. Florence, 1886, in-8°, pp. 94-104 et 462-468. — Nous avons publié, en 1878, une traduction rythmée et assonancée de la *Chanson de Roland*, avec introduction historique et notes. Paris, Lemerre, in-8°.

et d'argent; promettez-lui service et amitié. Qu'il rentre en France, et vous jurerez de l'y rejoindre à Aix au jour de Saint-Michel[6] pour y recevoir le baptême. S'il veut des otages, donnons nos propres fils, quand ils devraient y périr. Au moins nous aurons sauvé nos seigneuries et nos trésors. Charles est implacable, et le terme passé, il fera tomber leurs têtes. Mais nous ne perdrons pas l'Espagne. » — « Très bien, » disent les païens.

Marsile lève le conseil; il appelle dix païens des plus félons. Blancandrin est parmi eux. « Allez dit le roi, allez branches d'olive en main, trouver Charles au siège de Cordres[7]; faites ma paix avec lui. Vous serez bien récompensés. Dites-lui qu'avant un mois j'irai en France chercher le baptême et deviendrai son homme; s'il veut des otages, il en aura. » Les dix messagers sont partis, montés sur dix mules blanches aux freins d'or, aux selles d'argent.

Cependant Charles a pris Cordres et mis ses murs en pièces; le butin est immense; tous les païens sont mis à mort ou baptisés. Le roi est dans un grand verger; autour de lui Roland, Olivier, Samson, Anséis, Geoffroi d'Anjou, gonfalonier royal[8], Gérin, Gérier, quinze mille chevaliers, assis sur tapis blancs, jouant aux *tables* ou aux échecs. Les plus jeunes s'amusent à l'escrime. Le roi de douce France[9] est assis dans un fauteuil d'or massif; sa barbe est blanche, et son chef est fleuri[10]; sa contenance noble et fière suffit à le désigner. Les messagers s'avancent vers lui et le saluent avec respect. Blancandrin prend la parole : il annonce la soumission de Marsile; il énumère les présents promis, si Charles veut sortir d'Espagne.

L'empereur baisse la tête, et commence à penser. Telle est sa coutume; il n'est jamais hâtif dans sa parole. « Quelles garanties m'offrez-vous? » répond-il au païen.

— Vous aurez des otages, mon propre fils et de plus nobles encore. A la fête de Saint-Michel-du-Peril[11], Marsile vous rejoindra à Aix et deviendra chrétien. »

Sous une tente, en un grand verger, on a logé les messagers de Marsile. Le lendemain, après messe et matines, Charles rassemble ses barons, car il ne veut rien faire sans l'aveu de ses Francs[12]. Il dit les offres de Marsile et avoue ses hésitations. Roland, neveu du roi, se lève le premier : « Ne croyez pas Marsile, c'est un traître. Jadis, après une pareille ambassade, et qui tenait le même langage, vous lui envoyâtes deux comtes, Basan et Basile ; et il leur coupa la tête. Vengeons-les; guerre à outrance contre Marsile; portez le siège devant Saragosse, dût-il durer autant que votre vie. »

L'empereur écoute, tête baissée, sans rien répondre. Ganelon se lève, et contredit Roland, son beau-fils : « Sire, n'écoutez pas les fous, mais écoutez les sages et votre propre intérêt. Quand Marsile s'offre à devenir votre homme et à se faire chrétien, lui refuser la paix, c'est un conseil d'orgueil. » Le vieux Naimes appuie cet avis : « Ce serait pécher que d'écraser un vaincu prêt à se soumettre. Nous avons assez guerroyé. » Tous les Français approuvent. « Mais, dit le roi, quels messagers enverrons-nous à Marsile? » Le duc Naimes s'offre d'abord; mais Charles ne veut pas s'en séparer. — J'y puis aller, dit Roland. — Vous

êtes trop bouillant, reprend Olivier; vous vous attireriez quelque affaire. Je m'offre à votre place. — Taisez-vous tous deux, dit le roi; je n'enverrai aucun des douze pairs[13]. »

« C'est donc à moi de partir », dit Turpin l'archevêque de Reims[14]. L'empereur lui répond avec vivacité : « Allez-vous rasseoir sur ce tapis blanc, et ne parlez plus sans mon ordre. — Hé bien, dit Roland, envoyez Ganelon, mon beau-père. » Tous les Français approuvent, mais Ganelon s'élance en fureur, en rejetant son manteau de martre; il est si beau dans sa colère, que tous le regardent : « Fou! dit-il à Roland, on le sait bien que je suis ton beau-père[15]. Tu m'envoies vers Marsile; mais je jure que si j'en reviens, j'attirerai sur toi le malheur pour tout le reste de ta vie. — Vous êtes un orgueilleux et un fou, dit Roland; je n'ai pas peur de vous, on le sait bien. Mais il faut qu'un tel messager soit plus sage; et si le roi veut, je m'offre à votre place. — Tu n'iras pas pour moi, dit Ganelon. Tu n'es pas mon homme, je ne suis pas ton seigneur. J'obéirai à Charles et j'irai à Saragosse; mais j'y ferai quelque folie pour soulager ma colère! » En l'entendant, Roland se mit à rire. Quand Ganelon vit rire Roland, presque fou de rage, il lui dit : « Je ne vous aime pas, car c'est vous qui m'avez désigné. Mais, ô Roi, me voici prêt à obéir. J'irai à Saragosse; et qui va là, n'en revient pas. Ma femme est votre sœur[16]; et j'ai d'elle un fils, Baudouin, le plus beau des enfants; je lui laisse mes fiefs et mes terres; gardez le bien. Mes yeux ne le reverront plus. — Vous avez le cœur trop tendre, dit Charles. Obéissez, partez, recevez le bâton et le gant[17], puisque les Francs

vous désignent. — Non, dit Ganelon ; Roland a tout fait ; je ne l'aimerai plus de ma vie, ni Olivier son compagnon, ni les douze pairs, parce qu'ils aiment Roland. Je les défie, Sire, vous présent. — Vous êtes trop méchant, dit le roi. Partez, je l'ordonne. »

L'empereur remet à Ganelon le gant et la lettre qu'il adresse à Marsile ; le gant échappe à Ganelon. — Fâcheux présage, disent les Francs. — Vous en aurez des nouvelles, répond Ganelon. Charles lève sa main droite, il absout et *signe* Ganelon [18] : « Allez, dit-il, au nom de Jésus, et au mien. »

Ganelon retourne à sa maison ; il revêt son armure ; ses chevaliers se lamentent sur son sort, et maudissent Roland. Ils s'offrent à le suivre, mais Ganelon refuse et après leur avoir confié le soin de saluer pour lui ses amis [19], sa femme et son fils, il s'éloigne seul sur le chemin de Saragosse.

II. — **Laisses XXVIII-LII, vers 366-660.**

Ganelon chevauche vers Saragosse ; il rejoint les messagers sarrasins qui, pour l'attendre, ont ralenti leur marche. La conversation s'engage : « Quel merveilleux homme est Charles, dit Blancandrin. Il a conquis la Pouille, la Calabre ; il a passé la mer et conquis l'Angleterre, pour en donner le tribut à saint Pierre [20]. Mais pourquoi nous poursuit-il chez nous ? — Il fait ce qu'il veut, dit Ganelon, et nul homme ne prévaudra contre lui. — Ses ducs et ses comtes finiront par le perdre, dit Blancandrin ; ils se perdront eux-mêmes en lui donnant de mauvais conseils. — N'accusez, dit Ganelon, que l'orgueil de

Roland ; lui seul excite l'empereur à humilier tous les rois. Que Roland meure et nous aurons la paix ! — Roland est bien cruel, dit le Sarrasin ; il veut ravager toute la terre. — Les Français l'aiment trop, dit Ganelon, pour lui rien refuser. Il prendra tout jusqu'en Orient. » Ainsi, se confiant leur haine commune, Ganelon et Blancandrin finissent par s'engager leur foi l'un à l'autre, et jurent de faire périr Roland. Ils arrivent à Saragosse où Marsile les attend, assis sur son trône ; au milieu de vingt mille Sarrasins muets et anxieux.

Blancandrin présente Ganelon au roi. Ganelon expose les conditions de Charles : « Marsile se fera chrétien, et gardera la moitié de l'Espagne. Sinon, pris et enchaîné, on l'emmènera à Aix, où il périra dans les supplices. » Marsile pâlit de rage et veut tuer Ganelon. Celui-ci fait bonne contenance et tire à demi son épée du fourreau[21]. Le calife, oncle de Marsile, s'interpose pour calmer le roi. « Rien ne m'empêchera, dit Ganelon, de faire mon message. » Et il répète, en termes plus menaçants encore, les conditions de la paix offerte ; puis tend à Marsile la lettre de Charlemagne. Le roi brise le sceau, lit la lettre hautaine où Charlemagne lui reproche la mort de Basan et Basile. Le fils de Marsile, indigné, veut punir l'insolence de Ganelon, qui défie tout le monde, l'épée en main, adossé contre un arbre.

Mais Blancandrin met fin à cette scène de confusion. Il prend à part Marsile, son fils et le calife, et leur fait connaître les secrètes intentions de Ganelon. Il ramène celui-ci près du roi, qui s'excuse, et offre à Ganelon son manteau de zibeline en gage de répa-

ration. « Je veux devenir votre ami, lui dit-il. Parlons de Charlemagne. Il est bien vieux, je crois ; il a deux cents ans passés. Après tant de guerres et de conquêtes, quand sera-t-il las des combats ? » Mais Ganelon répond par un magnifique éloge des vertus de l'empereur et proteste hautement de sa fidélité. Marsile insiste, et trois fois[22], dans des termes presque semblables, répète la même question : « Charlemagne est bien vieux. Quand nous donnera-t-il la paix ? — Jamais, dit Ganelon, qui se laisse enfin deviner ; jamais, tant que vivra Roland. — Mais je puis rassembler quatre cent mille hommes, dit Marsile. — C'est trop peu, dit Ganelon, pour vaincre Charlemagne ; mais feignez d'accepter la paix ; promettez tout ; donnez des otages ; laissez Charles s'éloigner. Roland et les pairs commanderont l'arrière-garde. Si l'on veut m'en croire, ils sont morts ! Vous y perdrez beaucoup d'hommes, mais Roland périra, et vous aurez assuré la paix. » Marsile entend, baise au cou Ganelon et lui ouvre ses trésors. La trahison est jurée des deux parts ; Marsile jure sur le livre où est la loi de Mahomet ; Ganelon sur les reliques enfermées dans le pommeau de son épée. Les Sarrasins s'avancent et font fête au traître. Valdabron le baise à la joue et au menton ; il lui donne une épée magnifique. Climorin lui donne un heaume ; la reine Bramimonde deux bracelets sans prix pour les rapporter à sa femme. Ganelon prend ces joyaux, qu'il cache dans sa botte. Les présents que Marsile envoie au roi de France sont déjà préparés ; sept cents chameaux chargés d'or et d'argent, vingt otages des plus nobles familles. Il dit à Ganelon : « Si tu tiens

tes promesses, tu recevras tous les ans dix mulets chargés d'or. Porte les clefs de Saragosse à Charles, et fais placer Roland à l'arrière-garde. » Ganelon monte à cheval et retourne au camp des Français.

III. — Laisses LIII-LXXIX, vers 661-1016.

[Voir aux *Extraits*, II et III, les vers 814-840, et 1002 à 1016].

Charles est à Gailne[23], autrefois prise et ruinée par Roland. Il attend là Ganelon. Le traître arrive et dit à l'Empereur : « Voici les clefs de Saragosse ; voici les trésors de Marsile ; et lui-même, après un mois passé, vous suivra en France ; il y recevra le baptême et vous rendra hommage pour l'Espagne. — Dieu soit loué ! dit Charles. Vous serez bien récompensé. » Toute l'armée se prépare alors à rentrer en France. La nuit, des songes prophétiques troublent le repos de Charles. Il s'en tourmente, sans les bien comprendre. Au point du jour, il rassemble ses barons : Qui commandera l'arrière-garde, leur dit-il ? — Roland, s'écrie Ganelon. — Merci, sire beau-père ; Charles n'y perdra rien. — Je le sais bien, reprend Ganelon[24]. L'empereur, quoique inquiet d'un choix qui confie cette mission dangereuse à son neveu chéri, lui remet, comme un gage de sa confiance, l'arc qu'il tenait en main. Il veut lui laisser une armée nombreuse ; Roland n'accepte que vingt mille hommes, avec les douze pairs de France. A eux se joignent l'archevêque Turpin, et Gautier de l'Hom, le plus fidèle vassal de Roland. Gautier, avec mille hommes, occupera les hauteurs et surveillera les défilés.

Ce jour même, la grande armée française franchit les passages. Ils revoient la France et pleurent de tendresse, en se rappelant leurs femmes, leurs filles, leurs domaines. Charlemagne seul est tout plein d'angoisse, en pensant à Roland. « Qu'est-ce qui vous afflige lui demande le duc Naimes? — Ganelon perdra la France, dit le roi. Cette nuit, je l'ai vu en songe, briser ma lance entre mes mains ! »

Cependant Marsile en trois jours a rassemblé quatre cent mille hommes. Il s'élance avec cette armée à la poursuite des Français. En apercevant les gonfanons de l'arrière-garde, les Sarrasins font halte. Un neveu de Marsile, Aelroth, s'avance devant le roi, et sollicite l'honneur du premier coup, en jurant de tuer Roland. Onze preux Sarrasins viennent se joindre à lui, et font le même serment : ils se nomment Falsaron, Corsablis, Malprimis de Brigal, l'Émir de Balaguer, l'Aumaçour de Mauriane, Turgis de Tortose, Escremis de Valterne, Estorgant, Estramarin, Margaris de Sibile, Chernuble de Val-Noir. Les douze pairs sarrasins font serment de tuer les douze pairs de France ; et tous lancent contre Roland de terribles imprécations. Ils s'arment, ils montent à cheval, et s'avancent en serrant les rangs. Le jour est clair ; le soleil brille ; les armures flamboient ; les clairons retentissent. L'arrière-garde française entend tout ce tumulte. « Sire compagnon, dit Olivier à Roland, nous allons avoir bataille avec les Sarrasins. » Roland répond : « Dieu nous l'octroie ! Nous devons tenir ici pour notre roi. Pour son seigneur on doit souffrir détresse, endurer grand chaud et grand froid, perdre de son cuir et de sa peau. Que chacun tâche à frapper

de grands coups ! On ne chantera pas sur nous de mauvaises chansons[25]. Les païens ont tort, les chrétiens ont bon droit. Ce n'est pas de moi que viendra le mauvais exemple ! »

IV. — Laisses LXXX-CV, vers 1017-1350.

[Voir aux *Extraits* III et IV, les vers 1017-1098, et 1320-1350].

Olivier gravit une éminence ; il voit venir l'innombrable armée des païens. Tout égaré, il redescend en hâte, et avertit Roland et les barons : « Ganelon nous a trahis, » dit-il. — Tais-toi, Olivier, dit Roland ; c'est mon beau-père ; pas un mot sur lui. — Ils sont innombrables, dit Olivier. Seigneurs Français, que Dieu vous aide ! — Maudit soit qui fuira, disent les Français ; s'il faut mourir, pas un ne vous manquera ! »

Olivier dit : « Ces païens sont si nombreux ! Compagnon Roland, sonnez votre cor. Charles entendra, ramènera l'armée. — Ce serait folie, dit Roland, et déshonneur. Mieux vaut frapper grands coups de Durendal. Tous ces païens sont morts, je vous le jure. — Compagnon Roland, sonnez votre olifant[26]; Charles entendra, ramènera l'armée ; le roi et ses barons viendront nous secourir. — A Dieu ne plaise dit Roland, que mes parents soient blâmés pour moi. Je frapperai plutôt grands coups de Durendal. Tous ces païens sont morts, je vous le jure. — Compagnon Roland, sonnez votre olifant. Charles entendra, là-bas, aux défilés ; les Français reviendront en arrière. — A Dieu ne plaise, dit Roland, que quelqu'un puisse dire que j'aie sonné du cor à cause de ces païens ! Mais dans la grande bataille, on verra l'acier sanglant de

Durendal. Les Français sont braves ; ces gens d'Espagne sont morts ! — Mais j'ai vu leur nombre, dit Olivier. La terre en est couverte. Nous sommes, nous, une poignée d'hommes. — Tant mieux, dit Roland. Mon ardeur en est plus grande. Mais mourons plutôt que de nous avilir ! »

Roland est preux, et Olivier est sage ; ils ont tous deux un merveilleux courage ; et puisqu'ils sont à cheval et en armes, ils aimeraient mieux mourir qu'esquiver la bataille. Les païens arrivent chevauchant avec rage. « Les voilà, dit Olivier ; mais Charles est bien loin ! Malheureuse arrière-garde ! Tous ceux qui sont ici, vont livrer leur dernier combat. — Non, non, dit Roland ; ne parlez pas ainsi. Maudits soient les lâches ! Nous tiendrons ferme en la place. L'empereur a choisi ces vingt mille hommes qu'ils nous a laissés ; pas un couard parmi eux, il le sait bien. Pour son seigneur on doit souffrir grands maux, endurer grand chaud et grand froid ; et perdre sang et chair. Frappe de ta lance, et moi de Durendal ; et si je meurs celui qui l'aura pourra dire : c'était l'épée d'un brave ! »

L'archevêque Turpin pique son cheval, et gravit un tertre ; il fait aux Français ce sermon : « Seigneurs, Charles nous mit ici ; défendons bien le roi et la chrétienté. Voici les Sarrasins. Dites vos fautes, et demandez merci à Dieu. Je vous absous, pour guérir vos âmes. Si vous mourez, vous serez de saints martyrs ; le Paradis s'ouvrira pour vous. » Les Francs s'agenouillent, l'archevêque les bénit ; pour pénitence leur dit de bien frapper.

Les Francs se redressent, et se disposent pour le

combat : « Olivier, dit Roland, Ganelon nous a vendus ; mais nous paierons à beaux coups d'épée. »

Roland s'avance devant tous les Français, la lance au poing, le visage clair et riant; il est sur son bon cheval Veillantif. Olivier le suit; et tous les Français crient : « Voilà notre défenseur! » Il leur dit de façon courtoise : « Seigneurs, avancez doucement. Ces païens vont à leur perte. Quel beau butin nous allons faire aujourd'hui! » A ces mots, les deux armées se touchent : « Maintenant, dit Olivier, ne pensons plus qu'à donner de beaux coups. » Tous crient: Montjoie[27]! et, piquent des deux vers l'ennemi. Francs et païens les voilà aux prises.

Aelroth, neveu de Marsile, s'avance le premier, en insultant Charlemagne et la France[28]. Roland, outré de fureur, le perce de sa lance, et le jette à bas de son cheval, mort, et le cou brisé. Puis il injurie à son tour le vaincu. Falsaron, frère de Marsile, veut venger Aelroth; il tombe sous les coups d'Olivier. Corsablis est tué par Turpin; Malprimis par Gérin; l'Emir par Gérier; l'Aumaçour par Samson; Turgis par Anséis; Escremis par Engelier; Estorgant par Otton; Estramarin par Bérengier; Roland, d'un coup de Durendal, coupe en deux Chernuble et son cheval. Des douze pairs sarrasins, un seul a pu s'échapper, Margaris de Sibile[29]. Roland est beau à voir, chevauchant à travers le champ, Durendal au poing, dont il tranche, et taille, et fait carnage de Sarrasins. Le sang inonde le sol; son haubert, ses bras, son cheval sont tout rouges de sang. Olivier, les douze pairs, tous les Français ne se battent pas moins bien ; tous crient : Monjoie! » C'est le cri de Charles.

V. — Laisses CVI-CXXVII, vers 1351-1690.

[Voir aux *Extraits* IV et V, les vers 1351-1378, et 1423-1437].

La bataille devient furieuse. Olivier tue Malsaron, Turgin, Estorgou et sept cents païens; mais il n'a plus au poing qu'un tronçon de lance. « Compagnon, crie Roland, en telle bataille, fer et acier valent mieux qu'un bâton. Où est l'épée qui a nom Hauteclaire? — Je ne puis la tirer, dit Olivier; je suis trop occupé à frapper. » Il la tire toutefois, la bonne épée; du premier coup il tranche en deux morceaux un païen avec son destrier : « Vous êtes mon frère », crie Roland transporté. Partout les païens succombent; mais, hélas! beaucoup de braves Français périssent aussi sous les coups des païens; là finit leur jeunesse; ils ne reverront mères ni femmes; ni ceux de France qui les attendent en vain là-bas, aux défilés. Ganelon les a vendus, mais il paiera sa trahison par un honteux supplice; et ses parents mourront avec lui[30].

Et cependant, en France, il y a une merveilleuse tourmente; tempête, vent, tonnerre, pluie et grésil; la foudre tombe à tout moment; la terre tremble de Saint-Michel-du-Péril jusqu'à Besançon; les murs des maisons se fendent; à midi l'obscurité est profonde; on ne voit qu'à la clarté des éclairs. Tous sont épouvantés; ils disent : « C'est la fin du monde; c'est le grand jugement! » Ils ne savent pas la vérité : c'est le grand deuil pour la mort de Roland[31].

Ils se sont bien battus, les Français; de cent mille païens, il ne s'en est sauvé qu'un. Mais Marsile s'avance avec sa grande armée; il va livrer le second assaut : « Seigneurs, dit l'archevêque, s'il faut mourir

en combattant, le paradis est à vous. » — Montjoie! Montjoie! crient tous les Français pleins d'ardeur. Le combat recommence; mais devant ces troupes fraîches leur courage est trahi par leurs forces. Climorin tue Engelier; Valdabron[32] tue Samson; Malquiant tue Anséis; Grandoigne tue Gérin, Gérier, Bérengier, Guyon, Austoire. A leur tour, Roland, Olivier, Turpin frappent des coups merveilleux et vengent leurs amis morts en tuant un à un leurs vainqueurs; les Sarrasins tombent par milliers ou s'enfuient; le nègre Abîme, porte-étendard du roi Marsile, succombe à l'épée de Turpin. A eux trois, ils ont couché par terre plus de quatre mille hommes; la Geste l'affirme[33]. Mais cependant tous leurs compagnons périssent; après la cinquième charge, ils ne sont plus que soixante Français debout et vivants. Avant de mourir, ceux-là se vendront cher!

VI. — Laisses CXXVIII-CLI, vers 1691-2034.

[Voir aux *Extraits* VI et VII, les vers 1851-1884 et 1940-2031].

Roland voit tous les siens tomber autour de lui : il dit à Olivier : « Cher compagnon, voyez tous ces morts. Ah! plaignons douce France, privée de tels barons. Pourquoi Charles n'est-il pas ici? Comment faire pour le rappeler? — Je n'en sais rien, dit Olivier. Plutôt la mort que le déshonneur[34]. — Je vais sonner du cor, dit Roland. Charles entendra; les Francs reviendront en arrière. — Ce serait grand'honte, répond Olivier; tous vos parents en rougiraient pour vous. Je vous l'avais conseillé; mais il n'est plus temps. Un brave ne sonne pas du cor, quand il a déjà

les deux bras tout sanglants. — Oui, j'ai frappé de beaux coups, dit Roland. Mais je vais sonner du cor et Charles m'entendra. — Ce ne serait pas courageux, répond Olivier. Ce n'est pas la faute de Charles et des Français s'ils ne sont pas ici. Par ma barbe, si je revois jamais Aude, ma noble sœur, vous ne dormirez pas entre ses bras. — Pourquoi me garder rancune? dit Roland. — Compagnon, reprend Olivier, vous avez eu tort. Bravoure n'est pas démence; et mesure vaut mieux que furie. Si vous m'eussiez cru, nous aurions gagné la bataille; maintenant vous allez mourir, et la France perdra son honneur. Avant ce soir va finir notre loyale amitié. » L'archevêque entend la dispute; il accourt au galop, et dit aux deux amis : « Pour Dieu, ne vous querellez point. Sonner du cor ne nous sauvera pas; mais le roi viendra nous venger, et mettra nos corps en terre sainte. » Roland embouche alors l'olifant, et en sonne à grand effort. A trente lieues on ouït le bruit du cor. Charles s'écrie : « Nos hommes se battent. — D'autre que vous, dit Ganelon, ce serait un mensonge. » Roland redouble ses efforts: ses tempes se brisent; le sang clair jaillit de sa bouche. « Roland ne sonnerait pas, dit Charles, s'il ne livrait bataille. — Mais non, dit Ganelon; pour un lièvre qu'il lève, Roland corne toute la journée. Hâtons-nous en avant. La France est encore loin. » L'olifant retentit à grande angoisse. Naimes s'écrie : « Roland nous appelle. Quelqu'un l'a trahi, qui veut nous tromper encore. Armez-vous, Sire, et secourez vos hommes. » Tous les Français revêtent leurs armures; et tournant bride, ils volent au secours de Roland. Hélas! il est trop tard.

Charles a fait saisir Ganelon, il l'a livré aux gens de sa cuisine, qui l'accablent de coups et d'outrages, lui arrachent la barbe et les moustaches, l'enchaînent comme un ours et honteusement l'attachent sur un cheval de somme[35].

Hauts sont les monts, et ténébreux et grands; les vallées profondes: les torrents rapides. Les clairons tous ensemble répondent à l'olifant. Charles chevauche furieusement, et les Français pleins d'angoisse, supplient Dieu, en pleurant, de préserver Roland. Tout est inutile, hélas! il est trop tard!

Cependant Roland jetait les yeux sur les monts et les landes. Partout il voit gisants les cadavres de ses Français; il pleure alors sur eux, le noble chevalier[36] : « Seigneurs barons, Dieu ait pitié de vos âmes, et vous ouvre son paradis! Vous m'avez servi si fidèlement pendant tant d'années! Ah! douce France, quel désastre! Barons Français, je vous vois mourir pour moi, et je ne puis vous sauver. Frère Olivier, allons encore nous battre. »

Affamé de vengeance, Roland, sa Durendal en main traverse le champ de bataille en tuant vingt-cinq païens. Les autres s'épouvantent. Comme le cerf s'enfuit devant les chiens, les païens fuient devant Roland.

— Très bien, crie l'archevêque; voilà comme un chevalier doit se battre; autrement qu'il se fasse moine et prie pour nos péchés[37]. — Frappez, crie Roland. Tuez tout. » Marsile veut tenir tête; il tue de sa main Bevon et trois des pairs, Yvoire, Yvon, Girard de Roussillon. — Dieu te maudisse! crie Roland, qui fond sur Marsile, et lui coupe le poing droit. Un second

coup fait tomber la tête blonde de Jurfaleu, fils du roi sarrasin. Marsile épouvanté s'enfuit, avec tout son corps d'armée. Mais voici que s'avance son oncle le Calife avec cinquante mille noirs qui n'ont pas encore combattu. Ils chevauchent furieux : « C'est notre mort, dit Roland. Au moins, vendons bien nos vies. » Le terrible calife enfonce sa lance dans le dos d'Olivier. Il crie : « J'ai vengé tous les miens ! » Olivier se retourne, et fend la tête au calife : « Maudit ! tu ne vanteras pas ta victoire aux dames ! » Il appelle Roland à son secours; mais ne veut pas mourir sans avoir fait encore un grand carnage d'ennemis; il se rue dans la mêlée; tranchant les pieds, les poings, les flancs, les épaules ; brisant les lances, perçant les boucliers.

Roland accourt, trouve Olivier livide et sanglant. « O Dieu ! que faire ! Ah ! douce France ! tu vas perdre un tel homme ! » Dans sa douleur, il se pâme. Olivier, aveuglé par le sang, ne reconnaît pas son ami ; d'un coup d'épée, il fend le heaume de Roland, mais sans blesser la tête. Roland surpris lui dit doucement : « Mon compagnon, l'avez-vous fait exprès? Je suis Roland, qui tant vous aime. En nulle façon vous ne m'avez défié?[38] — Olivier dit : Je vous entends parler ; je ne vous vois pas. Pardonnez-moi si je vous ai frappé. — Roland répond : Je n'ai point de mal. Je vous pardonne ici et devant Dieu ! » L'un vers l'autre, ils s'inclinent; et c'est dans cet amour qu'ils se sont séparés. Olivier sent l'angoisse de la mort; sa vue se trouble, ses yeux se renversent ; il descend de cheval, et se couche à terre, en criant ses péchés. Les deux mains jointes, il prie Dieu pour Charlemagne, pour la

France, et pour Roland. Le cœur lui manque; la tête s'incline; il expire. Roland le voit mourir, et très doucement commence à le regretter[39] : « Mon compagnon, si longtemps nous fûmes ensemble, et l'un à l'autre fidèles! Quand tu es mort, pourquoi suis-je vivant? » Et il tombe pâmé sur son cheval Veillantif.

VII. — Laisses CLII-CLXXVIII, vers 2035-2396.

[Voir aux *Extraits* VIII, les vers 2259 à 2396].

Sur le champ de bataille, trois chevaliers seulement vivent encore : Roland, Turpin, Gautier de l'Hom. Celui-ci est descendu des montagnes qu'il était chargé de garder; tous ses hommes sont tués; lui-même est percé de huit lances. Tout égaré, il appelle Roland au secours : « Noble comte, vaillant homme, où es-tu? Jamais je n'ai eu peur quand je te vis près de moi. C'est moi, Gautier, qui vainquis Maelgut[40]. » Roland, Gautier, Turpin font tête à quarante mille hommes, qui les accablent de flèches, n'osant les approcher. Gautier tombe mort; Turpin est mortellement blessé; mais avant de mourir, il tue encore quatre cents ennemis. Ainsi l'affirme la Geste écrite au moutier de Laon par saint Gilles, témoin du combat[41].

Roland voudrait savoir avant de mourir si Charles reviendra : il tire un faible son du cor. Soixante mille trompettes répondent; monts et vallées en retentissent. Les païens l'entendent et s'effraient : « L'empereur, l'empereur est sur nous! » Quatre cents des plus braves livrent un dernier combat à Roland. Mais Durendal les met en déroute; et, déjà le bruit des cors s'approche. « Fuyons, s'écrient les païens. Fuyons,

voilà Charlemagne! » Ils lancent encore mille traits contre Roland sans l'atteindre : mais Veillantif est tombé mort sous lui, percé de trente flèches. Les Sarrasins prennent la fuite. Roland n'ayant plus son cheval, renonce à les poursuivre. Il va aider l'archevêque Turpin ; il lui retire son heaume et son haubert, et bande ses blessures. Puis doucement lui fait cette prière : « Nos compagnons sont morts; souffrez que je les apporte et les range à vos pieds. — Allez, dit l'archevêque, et revenez; le champ est à nous, Dieu merci! »

Roland fouille la montagne et la plaine ; il rapporte un à un les corps des onze pairs de France ; Olivier le dernier, serré contre son cœur ; il donne à sa mémoire un dernier regret, et l'archevêque étendant la main, bénit les pairs morts, et prie Dieu pour leurs âmes. En voyant les cadavres de ceux qu'il avait tant aimés, Roland s'attendrit et pleure ; il se pâme, et l'archevêque veut le secourir. Il prend le cor de Roland pour puiser un peu d'eau dans un ruisseau prochain[42]. Mais trop faible, il tombe après quelques pas ; le cœur lui manque ; et la mort le saisit. Roland, revenant à lui, voit l'archevêque gisant, qui frappe sa poitrine, et tend les mains vers le ciel. Turpin n'est plus, ce champion du Christ contre les païens, qu'il combattait l'épée en main, et par de beaux sermons. Roland croise sur la poitrine les deux mains du prélat, très blanches et très belles ; et le regrette[43] selon l'usage de son pays : « Dieu ait votre âme, noble chevalier! Depuis le temps des apôtres, on n'avait pas vu tel prophète, pour défendre la loi et convertir les hommes ! »

Mais Roland sent que la mort approche. Il saisit

l'olifant d'une main, Durendal de l'autre, et s'avance en Espagne. Il gravit un tertre, où sont quatre rochers sous deux beaux arbres. Il tombe là, mourant. Un sarrasin l'épiait, se feignant mort, le visage sanglant. Il se dresse, il accourt, plein de rage, saisit Roland, corps et armes, en criant : « Vaincu, neveu de Charles, et cette épée ira chez les Arabes. » Roland ouvrit les yeux, et d'un coup d'olifant brisa la tête du voleur. Le pavillon du cor en demeura fendu [44].

Le preux se relève, et s'évertue tant qu'il peut. Il veut sauver des outrages son épée, Durendal, en la brisant avant de mourir. Il en frappe le rocher à coups redoublés : l'acier grince, ne rompt ni ne s'ébrèche. Roland frappe une seconde fois [45], sans plus entamer le fer. Il plaint sa Durendal; il énumère toutes les conquêtes qu'il a faites avec elle [46] : Anjou, Bretagne, Poitou, Maine et Normandie, Provence et Aquitaine, Lombardie et Romagne, Bavière et Flandre, et Bourgogne et Pouillane ; Constantinople et la Saxe ; Écosse et Irlande, et Angleterre, dont Charles fit sa chambre [47] ! « Ah ! plutôt mourir que laisser aux païens cette épée. » Une troisième fois, il frappe le rocher ; l'acier rebondit, mais sans se rompre. Roland se reprend à plaindre Durendal : « Épée belle et sainte, en ta garde il y a des reliques. Il n'est pas juste que des païens te possèdent. Tu dois être en des mains chrétiennes, et que jamais un lâche ne te touche ! »

Roland se couche sur la poitrine [48]. Il met sous lui l'épée et l'olifant, et tourne la tête du côté des païens. Il veut qu'on dise qu'il est mort conquérant. Il bat sa poitrine, et pour ses péchés présente à Dieu son gant. « Pardon, mon Dieu, pardon pour mes

péchés. » Les anges du ciel sont descendus vers lui.

Gisant sous un pin, les yeux vers l'Espagne, Roland commence à se souvenir de plusieurs choses : de tant de terres qu'il a conquises, de douce France, des gens de son lignage, de Charlemagne, son roi qui l'a nourri. Il pleure et il soupire ; mais il ne s'oublie pas lui-même ; et demande pardon à Dieu pour ses fautes. Il tend son gant vers le ciel, saint Gabriel l'a pris de sa main. Roland incline sa tête sur son bras, et mains jointes, il va à sa fin. Dieu lui envoie un ange chérubin, saint Michel-du-Péril avec saint Gabriel. Ils emportent l'âme du comte en paradis[49].

VIII. — Laisses CLXXIX-CLXXXVIII, vers 2397-2608.

[Voir aux *Extraits* IX, les vers 2488 à 2524].

Roland est mort, Dieu en a l'âme aux cieux. L'Empereur arrive à Roncevaux ; pas un pied de terrain qui ne soit couvert de cadavres. Charles appelle en pleurant Roland, et tous les pairs. Nul ne répond. Tous les Français éclatent en sanglots. Mais le duc Naimes s'est conduit en vrai preux. Il dit à l'Empereur : « Voyez, à deux lieues d'ici, la poussière qui s'élève du chemin. C'est l'armée païenne qui s'enfuit. A cheval, Sire, et vengez votre deuil. » Charles confie la garde du champ de bataille à mille hommes choisis ; et leur défend de toucher à aucun des corps ; qu'ils les défendent seulement des lions et des bêtes féroces. Puis il fait sonner ses clairons et s'élance à la poursuite des Sarrasins.

Mais voici que le jour baisse, Charles met pied à terre, et se prosterne en priant Dieu d'arrêter le soleil

et d'ordonner à la nuit d'attendre[50]. Un ange lui vient dire qu'il est exaucé. Le soleil s'arrête immobile à l'horizon. Les païens fuient vers Saragosse ; Charles les rejoint, et les pousse dans l'Èbre où ils périssent noyés. Le roi s'agenouille et remercie Dieu. Aussitôt le soleil se couche.

Il est trop tard pour retourner à Roncevaux ; hommes et bêtes, épuisés de fatigue, se couchent contre terre et dorment. L'Empereur n'a pas voulu se désarmer. A ses côtés pend son épée, Joyeuse, dont le pommeau renferme la pointe de la sainte Lance. Du nom de l'épée de Charles est tiré son cri d'armes : Montjoie! qui rend les Français invincibles[51].

Charlemagne pleure et se désole, au souvenir de Roncevaux ; puis la fatigue peu à peu l'emporte ; il s'endort, mais des songes affreux troublent son sommeil ; il voit des lances en feu ; il voit des bêtes féroces attaquer ses chevaliers. Il veut les secourir ; un lion se dresse contre lui. Il voit un lévrier qui combat contre un ours. Tous ces songes sont des présages, mais Charles ne les comprend pas[52].

Cependant Marsile, fugitif et mutilé, rentre à Saragosse où l'accueillent les lamentations de sa femme et la fureur du peuple. On frappe, on mutile avec rage les statues d'Apollon, de Tervagan[53], et de Mahomet. La reine Bramimondè accuse les dieux de félonie : « L'émir sera bien lâche, s'écrie-t-elle, s'il ne déclare la guerre à cette race hardie, et à leur empereur, que rien n'épouvante. C'est pitié qu'il ne se trouve un homme pour le tuer ! »

IX. — **Laisses CLXXXIX-CCXIII, vers 2609-2973.**

Charles était depuis sept ans en Espagne, emportant villes et châteaux. Dès la première année, Marsile avait appelé à son secours Baligant, l'Émir de Babylone, le vieil émir, contemporain d'Homère et de Virgile[54]. Mais Baligant avait bien tardé! Il rassembla les forces de ses quarante royaumes, et partit au mois de mai d'Alexandrie, avec une flotte immense. Cette flotte arrive aux bouches de l'Èbre et remonte le fleuve jusqu'à Saragosse. La nuit, ses mâts, semés d'escarboucles, illuminent tout le pays.

L'émir descend à terre, suivi de dix-sept rois, et de comtes et ducs sans nombre. Il tient conseil, déclare sa volonté ferme de réduire à merci Charlemagne, et envoie deux messagers à Marsile pour annoncer son arrivée. Les messagers traversent la ville, qu'ils trouvent en proie au trouble et au désespoir. Bramimonde les accueille avec des lamentations. Marsile, désespéré par son affreuse blessure et la mort de son fils, déclare qu'il cédera l'Espagne à Baligant, si l'Émir le défend contre Charlemagne. Il livre aux messagers les clefs de Saragosse. Les messagers reviennent vers l'émir et lui racontent les événements, la mort de Roland, la victoire de Charles et le désastre de Marsile. Baligant frémit de joie. « Quoi? Charles est si près! Dès ce soir, je veux porter sa tête à Marsile! » Toute l'armée païenne se prépare au combat, pendant que l'émir en personne va faire visite à Marsile, qui lui remet son royaume, en lui présentant son gant[55].

Cependant Charlemagne est retourné dès le point du jour à Roncevaux. Il fouille le champ de bataille,

3.

cherchant le corps de Roland. Il reconnaît sur les trois rochers la trace des coups d'épée; il voit Roland, gisant sur l'herbe verte. Charles descend de cheval; prend dans ses bras le corps de son neveu; et tombe pâmé de douleur. Puis revenu à lui, Charles commence à regretter[56] Roland : « Ami Roland! Dieu ait merci de toi et mette ton âme au Paradis! Pourquoi es-tu venu en Espagne? Jamais plus je n'aurai de joie! — Ami Roland, je vais rentrer en France ; et de plusieurs lieux des étrangers viendront à Laon me dire : Où est le comte capitaine? Et je répondrai qu'il est mort en Espagne! — Ami Roland, vrai preux, belle jeunesse, quand je serai à Aix, des hommes viendront chercher de tes nouvelles. Que leur dirai-je alors? Que mon neveu est mort. Et tout mon empire se révoltera contre moi, Saxons, Hongrois, Bulgares, Romains, gens de la Pouille et de la Sicile. Qui conduira mes armées? Le capitaine est mort! Ah! je voudrais mourir moi-même! — Ami Roland, puisque tu n'es plus, puissé-je mourir aussi! Que mon âme aujourd'hui se sépare du corps! Que ma chair soit enfouie avec celle de tous ces morts! » L'Empereur arrache sa barbe, et ses yeux sont en pleurs.

« Sire, dit Geoffroi d'Anjou, il faut les ensevelir. » Tous les corps sont réunis dans un charnier; les évêques, les abbés, les moines, les chanoines, les prêtres qui sont dans l'armée, donnent l'absoute et disent des prières, en faisant brûler la myrrhe et l'encens. Mais on a mis à part les corps de Roland, d'Olivier, de Turpin. Leurs cœurs, enveloppés dans la soie, sont déposés dans des vases de marbre[57]; leurs corps, lavés de piment et de vin, sont enfermés dans

des cuirs de cerf; et quatre chevaliers reçoivent l'ordre de ramener en France, sur trois voitures, les restes des preux, couverts d'un drap de soie précieux.

X. — Laisses CCXIV-CCXXXIX, vers 2974-3344.

Tout à coup surgissent les avant-gardes de l'armée païenne. Deux messagers s'en détachent, et apportent à Charlemagne le défi de l'émir. Après un moment d'émoi, l'empereur se tourne fièrement vers les siens, et crie : « Barons français, à cheval et aux armes! » Lui-même revêt son armure, ceint sa Joyeuse, et monté sur son bon cheval Tencendor, passe au galop devant le front de son armée. Il a trois cent cinquante mille hommes avec lui; il les partage en dix colonnes. Les deux premières sont chacunes de quinze mille Français, tous jeunes bacheliers, et des plus vaillants. La troisième est de vingt mille Bavarois, commandés par Ogier le Danois. La quatrième est de vingt mille Allemands, commandés par Hermann, duc de Thrace. La cinquième est de vingt mille Normands; il n'y a pas de race plus brave; Richard le Vieux les conduit[58]. La sixième colonne est de trente mille Bretons, avec leur seigneur Eudes; la septième de quarante mille Poitevins et Auvergnats; la huitième de quarante mille Flamands et Frisons; la neuvième de cinquante mille Bourguignons et Lorrains. Les barons de France, au nombre de cent mille, forment la dixième colonne. Charlemagne est avec eux, et Geoffroi d'Anjou qui porte l'oriflamme, appelée jusque-là *Romaine*, en l'honneur de saint Pierre; elle prit, ce jour-là, le nom de *Montjoie*[59].

L'empereur, à genoux sur l'herbe, invoque Dieu avec ardeur et très humblement; puis remonte à cheval, superbe et plein d'ardeur; il étale sa barbe blanche sur son haubert; ainsi font tous les Français [60]. Les clairons retentissent; on marche au-devant de l'ennemi.

L'émir n'est pas moins brave et au retour de ses messagers, il commence à s'armer. Le nom de son épée, qu'il appelle *Précieuse*, sert de cri de guerre à son peuple. Ses armes sont magnifiques; lui-même est très beau, très grand, très brave. Dieu ! quel baron, s'il était chrétien! Son cheval, au galop, franchit un fossé de cinquante pieds. « Charles est fou de braver un tel homme », disent les païens. Son fils, Malprime, n'est pas moins brave; il demande à son père l'honneur du premier coup ; Baligant l'accorde avec orgueil et promet à son fils un royaume, mais Malprime n'en fut jamais investi.

L'émir partage son armée en trente colonnes, dont la moindre renfermait cinquante mille hommes [61]. Les dix premières sont formées des gens de Butentrot, des Misnes, des Nubiens, des Roux, des Bruns, des Esclavons, des Sorbres, des Sors, des Arméniens, des Maures, des gens de Jéricho, des Nègres, des Gros et des hommes de Balide-la-Forte.

Dans les dix colonnes suivantes sont les Canelieux, les Turcs, les Persans, les Pincenés, les Soltres, les Avares, les Ormaleis, les Eugiés, ceux de la gent Samuel, les Prussiens, les Esclavons et ceux d'Occiant-le-Désert.

Les dix dernières colonnes renferment les géants de Malprouse, les Huns, les Hongrois, ceux de Bal-

dise-la-Longue, ceux du Val-Peineux, ceux de Marouse, les Leus, les Astrimoines, ceux d'Argoilles et ceux de Clarbonne ; enfin les soldats barbus de Val-Fonde.

Devant l'armée païenne, on porte le dragon, enseigne de l'émir, l'étendard de Tervagan et de Mahomet, et l'image d'Apollon. Tous les païens s'inclinent et adorent.

Les deux armées se font face et rien ne les sépare dans cette plaine découverte. Les armes brillent au soleil; les clairons résonnent. Baligant, montrant de sa lance l'armée des chrétiens, crie : « En avant ! » Charles montre aux siens le dragon, l'enseigne et l'étendard : « Barons français, voici les félons païens. Ils sont nombreux. Qu'importe! Qui veut marcher, qu'il me suive! »

XI. — Laisses CCXL-CCLV, vers 3345-3674.

[Voir aux *Extraits X*, les vers 3560 à 3632].

Le jour fut clair, le soleil radieux; déjà les armées sont aux prises. Malprime fait de brillants exploits; mais la lutte est acharnée; les morts tombent par milliers et la victoire demeure indécise. « Frappez, crie l'émir ; je vous donnerai de belles femmes, des fiefs, des honneurs, des terres. » L'empereur dit aux Français : « Barons, je vous aime, j'ai foi en vous. Combien de royaumes vous avez conquis pour moi! Je vous promets, en récompense, de l'argent et des terres. Mais vengez vos fils, vos frères, vos enfants, tués à Roncevaux, l'autre soir! [62]. » Les Français, tout d'une voix, jurent de ne point faillir. Le vieux duc Naimes tue Malprime d'un beau coup de lance. Le frère de l'émir,

Canabeu, veut venger son neveu; il blesse grièvement Naimes que Charlemagne secourt et dégage en tuant le Sarrasin. Mais l'intrépide émir traverse le champ de bataille en abattant les plus braves chevaliers. Il invoque ses dieux, il leur promet des statues d'or fin. On lui apprend la mort de son fils et de son frère; il baisse la tête accablé de douleur; mais bientôt, fièrement se relève, étale sur son haubert sa barbe blanche comme fleur d'aubépine[63], sonne la trompette au son clair, et, ralliant tous les siens, s'élance, furieux, contre les Français; sous le choc, sept mille chrétiens sont tombés. Ogier le Danois rallie les bandes rompues et revient à la charge. Il tue le porte-enseigne de l'émir, il abat le dragon. Les païens s'épouvantent, Baligant lui-même se trouble. A ce moment, il se rencontre avec Charlemagne; tous deux se reconnaissent au son de leur voix haute et claire; ils s'entre-choquent furieusement; les épieux se brisent contre les boucliers; du coup, les sangles de leurs chevaux sont rompues; les selles tournent, les deux rois tombent; mais vite, ils se relèvent, ils tirent leurs épées. Ce duel ne finira pas sans mort d'homme!

Il est vaillant, le roi de douce France; mais l'émir ne le craint pas; tous deux s'attaquent à grands coups d'épée, brisent leurs boucliers, frappent sur les hauberts et les heaumes. « Charles, dit l'émir, deviens mon homme et mon vassal, et tu auras l'Espagne en fief avec mon pardon. » — « Ni paix, ni amour au païen, répond Charles. Fais-toi chrétien ; je serai ton ami. »

Le duel recommence. L'émir, d'un coup terrible, fend le heaume de Charles et coupe la peau du crâne

jusqu'à l'os. L'empereur chancelle, il va tomber. Saint Gabriel descend vers lui : « Grand roi, que fais-tu? » En entendant la voix de l'ange, Charles reprend force et cœur[64]; d'un seul coup de Joyeuse, il tranche en deux le heaume de l'émir et la tête jusqu'à la barbe blanche. Baligant tombe mort. « Montjoie! » crie Charles. Naimes accourt vers lui et l'aide à monter à cheval. Les païens s'enfuient. L'empereur et les Francs leur donnent la chasse. « Vengez-vous, crie le roi; soulagez vos cœurs. » La poursuite dure jusqu'à Saragosse. Du haut des murs, la reine voit la déroute et l'annonce à Marsile qui meurt de honte et de douleur. Aussi meurent tous les païens ou s'enfuient.

Sans combat, Charles est entré dans Saragosse, dont la reine a remis les tours. La nuit est venue. Les Français parcourent la ville en brisant les idoles dans les mosquées et les synagogues. Les païens sont menés au baptême ou, s'ils refusent, sont pendus ou brûlés. Plus de cent mille sont ainsi faits chrétiens. La reine seule sera menée captive en France où Charles veut la convertir par douceur.

XII. — Laisses CCLXVII-CCXCI, vers 3675-4002.

[Voir aux *Extraits* XI et XII, vers 3705-3733, et 3988-4002].

Charlemagne laisse à Saragosse mille chevaliers pour garder la ville; puis il monte à cheval et retourne en France, emmenant Bramimonde. Il traverse en vainqueur[65] Narbonne, puis Bordeaux, où il dépose l'olifant[66]; les pélerins peuvent l'y voir encore. Les corps de Roland, d'Olivier, de Turpin sont déposés à Saint-Romain[67] dans des cercueils de marbre blanc. Par

monts et par vaux, Charles a chevauché jusqu'à Aix. Il y mande aussitôt ses juges de toutes ses provinces, Bavarois, Saxons, Lorrains, Frisons, Allemands, Bourguignons, Poitevins, Normands, Bretons et Français. Le procès de Ganelon va commencer.

A Aix, une belle dame, Aude[68], s'est avancée vers l'empereur et lui a dit : « Où est Roland, le capitaine, qui m'a juré de me prendre pour femme ? » L'Empereur, accablé de douleur, tire sa barbe blanche en pleurant : « Sœur, chère amie, dit-il, celui que tu demandes est mort ; je t'en veux donner un meilleur à sa place. C'est Louis, mon fils, qui gouvernera mon empire. » Aude répond : « Ce mot m'est étrange ; ne plaise à Dieu, à ses saints, à ses anges, que je vive encore après Roland. » Elle perd la couleur, elle tombe aux pieds de Charles. Elle est morte. Dieu ait son âme ! Les Français la pleurent et la plaignent. Le roi la croit évanouie et veut la relever ; mais la tête retombe sur les épaules. Charles voit qu'elle est morte ; il appelle quatre comtesses, qui l'ont portée dans un moutier de nonnes où on la veilla toute la nuit ; puis, à grand honneur, on l'enterra devant un autel.

Cependant Ganelon, chargé de chaînes, battu à coups de fouet et à coups de bâton, attendait l'heure de son jugement[69]. Les juges se sont rassemblés dans la chapelle d'Aix le jour de saint Silvestre. Charlemagne leur expose la trahison de Ganelon. Celui-ci avoue tous les faits, mais nie la trahison. « J'ai défié, dit-il, devant Charles et les barons, j'ai défié Roland, Olivier et les Pairs ; ils étaient mes ennemis ; je me suis vengé d'eux, mais je n'ai pas trahi. » Trente

parents de Ganelon, et parmi eux Pinabel de Sorence, beau parleur et bon soldat, lui promettent leur appui et le défendront contre tous.

Les juges leur prêtent l'oreille, et inclinent au pardon ; un seul excepté, Thierri, frère de Geoffroi d'Anjou. « Sire, disent-ils au roi, pardonnez à Ganelon. Roland est mort ; rien ne peut vous le rendre. — Vous êtes des félons, » dit Charlemagne, qui baisse la tête avec honte et douleur.

Mais Thierri s'avance et dit au Roi : « Ganelon est un traître, et je le condamne à mort. S'il a quelque parent qui m'ose démentir, voici mon épée qui soutiendra mon jugement. — Sire, je démens Thierri, dit Pinabel, et je me battrai contre lui. » Des deux côtés on donne des otages, et l'on règle tout pour le duel.

Pinabel et Thierri, confessés, absous et bénis, ont ouï la messe et communié; ils ont laissé de riches offrandes aux moutiers. Ils revêtent leurs armures ; ils montent à cheval et, au grand galop, s'élancent l'un vers l'autre. Les écus sont brisés, les hauberts sont en pièces ; les sangles se rompent ; les selles tournent ; les deux chevaliers tombent, mais vite ils se dressent et s'attaquent à grands coups d'épée. « Rends-toi, Thierri, dit Pinabel ; laisse Ganelon faire sa paix avec le roi. — Pinabel, dit Thierri, laisse faire justice de Ganelon. — Plutôt mourir que mal soutenir mes parents ! » Le duel se poursuit, furieux. Sans homme mort, il ne peut finir. Pinabel a blessé Thierri au visage. Thierri assène un coup terrible et fend la tête de Pinabel en deux moitiés. Les Francs s'écrient : « Ganelon sera pendu, et ses parents

qui ont répondu pour lui. » Charles, Naimes, Ogier, Geoffroi d'Anjou ramènent le vainqueur en triomphe à Aix.

L'empereur appelle ses ducs et ses comtes. « Que faire des otages de Pinabel? dit-il. — Qu'ils meurent, » disent les Francs. Les trente otages sont pendus. Ganelon meurt dans un affreux supplice : quatre chevaux sauvages écartèlent ses membres. Il ne faut pas qu'un traître puisse se vanter d'avoir trahi[70].

Quand l'empereur eut ainsi fait justice, il appela les évêques de France, de Bavière et d'Allemagne : « Il y a dans ma cour, leur dit-il, une noble prisonnière qui a tant ouï de sermons et de bons exemples, qu'elle veut croire en Dieu et demande le baptême. » Les évêques disent : « Il faut lui donner des marraines de haut lignage. » La foule est toujours grande aux bains d'Aix. On a baptisé la reine d'Espagne en lui donnant le nom de Julienne. La voilà chrétienne en pleine conscience.

Quand Charles eut fait justice et apaisé sa grande colère, la nuit tombe ; le roi rentre en sa chambre et se couche. Saint Gabriel, de par Dieu, vient lui dire : « Charles, rassemble ton armée ; hâte-toi vers la terre de Bire, porte secours au roi Vivien, que les païens assiègent dans la ville d'Imphe[71]. Les chrétiens t'appellent à grands cris ! » L'empereur n'y voudrait guère aller. « Dieu ! dit-il, que ma vie est pénible ! » Il pleure, et tire sa barbe blanche. — Ici finit la Geste de Turold[72].

NOTES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

1. L'expédition de Charlemagne en Espagne l'an 778 a duré réellement quelques semaines. Charles, dans la *Chanson de Roland*, est appelé indifféremment *Roi* ou *Empereur;* mais il ne reçut le titre impérial qu'en 800.

2. Dans les chansons de geste, les musulmans sont confondus avec les païens; cette tradition subsista même après que la Croisade eut mieux informé l'Occident des choses de l'islamisme.

3. Sans avoir lu Horace, qui veut que le poète épique « se hâte toujours vers l'événement et entraîne l'auditeur au milieu des faits, comme s'ils étaient déjà connus », notre trouvère, guidé par son simple sens, nous introduit dès le dixième vers au cœur du sujet. Cette louable rapidité est rare dans les chansons de geste.

4. Une poésie primitive est incapable de se figurer une société, une civilisation différente de celle où elle se développe. Le trouvère suppose chez les Sarrasins l'organisation féodale de la France au onzième siècle.

5. Le lendemain, Marsile, en trois jours, rassemblera quatre cent mille hommes. Il y a des contradictions dans ce début de la chanson.

6. On sait (voy. page 9) que le désastre eut lieu le 15 août 778. En fixant à la Saint-Michel ce rendez-vous trompeur assigné par Marsile à Charlemagne, le poète semble d'accord avec l'histoire, quant à la date de la bataille.

7. Cordres est inconnue, à moins qu'il ne s'agisse de Cordoue, qui est bien loin vers le Sud, à cent cinquante lieues de Saragosse. Cependant les messagers semblent faire ici le trajet en quelques heures. Il est probable que notre poète, fort ignorant de la géographie, distribue au hasard les noms des villes d'Espagne connues de lui.

8. Geoffroi d'Anjou paraît faire allusion ici à un personnage historique; probablement à Geoffroi Grisegonelle, premier duc d'Anjou, mort en 987. Il ne put donc être introduit que tardivement dans la légende de Roland. La maison d'Anjou possédait au onzième siècle la dignité de grand sénéchal du duché de France. Est-ce pour cela que le poète confie à Geoffroi le gonfanon royal?

9. *Douce France*, épithète devenue inséparable à la manière homérique. L'expression se rencontre ainsi jusque dans la bouche des païens.

10. *Fleuri*, c'est-à-dire blanc, par allusion à la couleur des arbres en fleurs. En 778, Charles avait trente-six ans; la *Chanson*

lui en donne deux cents; et dans toutes les chansons de geste, il est vieux, excepté celles qui ont raconté son enfance et son adolescence.

11. Saint Michel était invoqué sous ce vocable (saint Michel du Péril) dans la célèbre église du mont Saint-Michel, bâtie (pour la première fois) au huitième siècle. Saint Michel est nommé cinq fois dans la première moitié du *Roland* (vers 37, 53, 152, 1428, 2394), ce qui a donné à penser que le poème repose en grande partie sur des traditions particulières de la région voisine du mont Saint-Michel.

12. La royauté de Charlemagne dans la *Chanson de Roland* n'est pas despotique ni même absolue: elle laisse aux sujets une grande liberté d'allure et de langage. Le roi ne prend aucune résolution sans consulter les grands, et presque toujours il se soumet à l'avis de la majorité. En réalité, dans l'histoire, l'autorité de Charles paraît avoir été absolue; mais le poète qui vit au temps des premiers Capétiens, a peint naturellement une monarchie très tempérée par la puissance des grands.

13. Les douze pairs de France sont à l'origine les vassaux immédiats, laïques et ecclésiastiques, du duc de France, devenu roi, en la personne d'Hugues Capet. La poésie supposa que les douze pairs avaient existé dès le temps de Charlemagne. Dans *Roland* ils se nomment: Anséis, Bérengier, Engelier, Gérier, Gérin, Girard (de Roussillon), Olivier, Otton, Roland, Samson, Yvon et Yvoire. La liste varie beaucoup dans d'autres chansons. En fait, il n'y a pas de terme plus vague que celui-là; il y avait des *pairs*, partout où il y avait plusieurs vassaux égaux sous un suzerain commun.

14. Le véritable Turpin fut archevêque de Reims, de 753 à 794. C'est assez dire qu'il n'est pas mort à Roncevaux. Rien dans l'histoire ne justifie d'ailleurs la physionomie de prêtre-soldat que le poète lui a prêtée.

15. Ganelon n'est pas un de ces traîtres, voués comme de naissance à la trahison. Le poète le peint comme un beau et brave chevalier; mais un seul vice le perdra. Jaloux de Roland, son beau-fils, sa jalousie se tourne en haine; et sa haine en soupçon: il se figure que Roland veut le faire périr; et, fou de rage, il jure de se venger à tout prix.

16. Ganelon avait épousé Berthe, sœur de Charlemagne, veuve de Milon, et mère de Roland.

17. Ganelon n'est point lâche, mais la colère l'attendrit, par une réaction curieuse. Le gant et le bâton étaient parmi les symboles de l'investiture. D'ailleurs « le gant a surtout été employé comme symbole. On s'assignait en justice, on s'appelait sur le terrain par le jet d'un gant. Jeter son gant, c'était provocation. Le présenter, c'était soumission. » (Quicherat, *Histoire du Costume*, p. 144.)

18. Il *signe* Ganelon, c'est-à-dire il fait sur lui le signe de la croix. L'*absolution* qu'il lui donne, est une sorte de formalité, à laquelle le poète n'attribue pas, sans doute, un caractère sacramentel. Toutefois, la royauté de Charlemagne offre dans le *Roland* un caractère à demi sacerdotal. Il communique avec le Ciel directement, sans la médiation du prêtre; il obtient un miracle en sa faveur, et, comme Josué, arrête le cours du soleil. Les anges descendent vers lui et lui transmettent les ordres du Ciel.

19. Le poète, assez habilement, nomme ici Pinabel, qui, à la fin du poème, reparaîtra pour défendre l'honneur de Ganelon et périra, tué par Thierri d'Anjou. On pourrait faire beaucoup de rapprochements de ce genre, et montrer ainsi que l'œuvre a une contexture bien plus serrée qu'on ne l'a dit quelquefois.

20. Le texte porte : *Ad ues saint Pierre en conquist le chevage.* Pour les besoins de saint Pierre il en conquit le tribut. On a vu là une allusion à la conquête de l'Angleterre par les Normands (1066). Ce vers serait alors une interpolation récente, ou, du moins, n'aurait pu se trouver dans les rédactions de la *Chanson de Roland*, antérieures au texte d'Oxford et à la bataille d'Hastings. Guillaume le Conquérant, pour se concilier la faveur du Saint-Siège, avait promis, dit-on, de rétablir en Angleterre le denier de saint Pierre, institué dans ce pays dès le huitième siècle, mais plus tard, très irrégulièrement perçu. Mais, quoique Charlemagne n'ait jamais conquis l'Angleterre, il n'est pas permis d'affirmer que la poésie ne lui attribuât pas cette conquête fabuleuse, avec plusieurs autres, même avant le temps de Guillaume et avant la bataille d'Hastings.

21. Il est certain que ce récit, animé, pittoresque, semble d'abord abonder en contradictions singulières. L'attitude de Ganelon, son langage semblent inexplicables. On dit : « Quand on aborde un roi ennemi avec la trahison dans le cœur, on ne commence pas par insulter l'étranger à qui on veut se vendre. » Voilà sans doute la logique du bon sens. On a conclu : « Toute cette partie du poème est incohérente, et porte la trace de rédactions différentes, mal fondues ensemble par un compilateur maladroit. »

Mais les contradictions apparentes peuvent se résoudre autrement si l'on tient compte : 1° de la conception singulière et complexe du personnage de Ganelon dans notre poème; 2° de l'insuffisance du style et de la psychologie chez notre auteur, qui a bien su entrevoir des nuances opposées dans ce caractère, mais n'a pas su les exprimer sans les heurter et paraître se contredire.

Comme nous l'indiquions plus haut, Ganelon n'est pas un traître vulgaire, un traître de naissance, pour ainsi dire, voué fatalement à l'infamie et à la noirceur. A l'origine, c'est le plus beau et l'un des plus preux parmi les vassaux de Charles. Mais

jaloux de son beau-fils, la jalousie le mène à la haine, et au soupçon. Persuadé que Roland veut sa mort, il jure de le prévenir et de se venger. Le voici devant Marsile, et nous nous étonnons qu'il l'aborde avec insolence. Mais cette insolence est, dans toutes les chansons de geste, un trait commun de la physionomie et du langage de tous les ambassadeurs chrétiens. La tradition veut absolument qu'en arrivant devant un roi sarrasin, ils commencent par l'insulter. Ganelon, qui est un preux, avant d'être un traître, ne manque pas à ce devoir. Marsile veut le tuer; Ganelon, l'épée à la main, fait bonne figure, et dit qu'il vendra cher sa vie. Tout cela est purement traditionnel. Mais dès que l'adroit Blancandrin a pu avertir Marsile, aussitôt la scène change; et le seul nom de Roland, prononcé à propos, réveille la haine de Ganelon; il livre sa pensée, accepte les présents; et la trahison est jurée. La scène ainsi comprise, n'est pas inexplicable, on le voit. La conception de cette scène, et celle du caractère du traître était vraiment originale, et tout à fait frappante. L'expression est insuffisante. L'habileté manque au poète, à l'écrivain pour ménager les nuances et les transitions d'une évolution si curieuse; et nous faire passer insensiblement d'un tableau à l'autre; nous faire voir tour à tour : Ganelon, magnifique d'audace devant Marsile, Ganelon avili par les présents du même Marsile. Il a juxtaposé deux tableaux et deux situations ; il n'a pas su les fondre. Au reste dans toute la *Chanson de Roland* il n'y a pas une seule fois ce qu'on peut appeler une *transition;* les tableaux se succèdent, et, le plus souvent s'appellent, mais sans se lier; la juxtaposition en est assez logique en général pour que l'esprit demeure satisfait. Mais quand les phases ont quelque chose, comme ici, de contradictoire, l'étonnement se fait jour, chez le lecteur; et l'insuffisance de l'art éclate.

22. Premier exemple de *répétition épique;* la *Chanson de Roland* nous en offrira d'autres (vers 1059, 1691, 2297, 2898). Ces répétitions, pour la plupart, ne proviennent pas, comme on l'a cru d'abord, de rédactions différentes, maladroitement juxtaposées. Cette explication paraît juste en certains cas; par exemple quand Roland, désigné par Ganelon pour commander l'arrière-garde, tour à tour remercie et injurie son beau-père, les deux couplets sont difficilement conciliables. Quand Charles, se lamentant sur le corps de Roland, se demande ce qu'il répondra aux gens qui viendront l'interroger sur son neveu à Aix-la-Chapelle; puis, dans le couplet suivant, il place la même scène à Laon; ces deux laisses, probablement, appartiennent à deux rédactions, à deux époques différentes, au temps où le centre de l'Empire était encore à Aix, au moins dans l'imagination populaire; et au temps où les Carolingiens déchus étaient réduits à la possession de Laon et de sa banlieue.

Mais, dans la plupart des cas, la répétition épique est un procédé volontaire et calculé; par un mélange adroit de ressemblances dans l'idée et de différences dans la forme, les couplets qui se suivent se confirment et se complètent, loin de se contredire, et rendent l'impression plus forte en la répétant. Dans les passages pathétiques, l'artifice ne devait pas manquer son effet. Il est moins heureux peut-être dans les simples narrations. Ici le poète semble avoir voulu mettre aux prises l'habileté de Marsile et celle de Ganelon. Celui-ci a tout intérêt à ne pas laisser croire au roi sarrasin qu'on puisse se passer de la connivence d'un traître. Voilà pourquoi il faut le sonder par trois fois avant qu'il se livre entièrement.

23. Gailne, ville inconnue.

24. Nous ne tenons pas compte dans le sommaire de la laisse LX, où Roland injurie son beau-père et le nomme traître après l'avoir remercié dans la laisse LIX. Il paraît probable que ces deux couplets proviennent de deux rédactions différentes. Toutefois, les vers 777 et 778 où le duc Naimes dit à Charles que Roland est très irrité d'avoir été désigné pour commander l'arrière-garde semblent mieux s'accorder avec la laisse LX qu'avec la laisse LIX; au contraire, celle-ci semble mieux répondre au caractère de Roland, qui n'était pas homme à hésiter devant une mission dangereuse, même s'il eût deviné la haine et la trahison de Ganelon. (Voir sur cette répétition épique contradictoire, ci-dessus, note 22.)

25. L'usage de célébrer par des chansons les exploits des preux n'allait pas sans l'usage de dénigrer les lâches par des satires. Rollon, à la tête de ses Normands, ravageait la France; il assiégeait Chartres. Le comte Ebles arrive avec ses Poitevins, mais dans la nuit les Normands, cernés, font une sortie, mettent en déroute leurs ennemis et s'échappent. Le comte Ebles, dans la terreur et les ténèbres, alla se cacher chez un foulon. *Vers en firent e estraboz, ci out assez de vilains mots*, dit Benoît de Sainte-More dans sa *Chronique de Normandie*, tome II, vers 5904. Voy. Littré, *Histoire de la langue française*, I, 213. C'est la terreur de ces « mauvais chants » qui empêchera Roland tout à l'heure de sonner du cor pour rappeler Charlemagne. Il n'a peur que d'une chose: qu'on ne dise: Roland a eu peur. Il perdra lui-même et l'armée par cette outrecuidance, mais il rachètera sa faute par ses merveilleux exploits et par l'héroïsme de sa mort.

26. L'*olifant* est un cor d'ivoire (*éléphant*) plus grand, plus puissant, plus précieux par la matière et les ornements que les cors vulgaires du reste de l'armée (*cors*, *graisles* ou *buisines*), qu'on entendra (vers 2111) répondre tous ensemble (au nombre de soixante mille) à l'appel suprême de Roland.

Cet épisode du cor est justement célèbre. L'invention en est, probablement, plutôt littéraire que traditionnelle; il est peu vraisemblable qu'un épisode où Roland joue, en somme, un rôle qui

deviendra funeste à toute son armée, ait existé d'abord à part, au nombre de ces chants particuliers, qui célébraient la vaillance et la mort du héros. Dès le onzième siècle, on montrait dans la cathédrale de Bordeaux un cor qu'on disait celui de Roland. Sur cette relique vraie ou fausse, on a pu bâtir toute l'invention de Roland refusant d'abord de sonner l'olifant, puis s'y décidant trop tard. Ainsi Charlemagne arrive trop tard pour le sauver, mais à temps pour le venger. Tout cela est fort habilement ménagé.

On a dit avec raison : par cette folle confiance, par cette outrecuidance, jointe à un respect timoré de l'opinion publique (et, proprement du : *qu'en dira-t-on?*) Roland semble le type non seulement du baron féodal du onzième siècle, mais du gentilhomme français dans tous les siècles. Il semble annoncer d'avance les généreux vaincus (mais peu sensés), de la Mansourah, de Courtrai, de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt; toute cette jeune et folle noblesse qui, tant de fois, sur le champ de bataille pour marcher les premiers, pour humilier les gens de pied, les archers, la *commune*, pour éblouir les dames par quelque invraisemblable et inutile prouesse, a perdu la bataille, perdu l'armée, failli perdre la France. Roland a déjà toutes les qualités et toutes les faiblesses de la noblesse française. Le poète, en exaltant sa bravoure, ne dissimule pas ses défauts. Il lui oppose Olivier (*Roland est preux et Olivier est sage ; tous les deux ont un merveilleux courage*). Olivier, aussi brave, est plus touchant, plus humain, plus modeste; et, toutefois Roland reste le héros, parce que, dans la vie, et dans les poèmes, les meilleurs ne sont pas toujours au premier rang. Combien de lecteurs chérissent Hector plus qu'Achille et préfèrent Curiace à Horace!

27. Il faudrait écrire ***Monjoie*** dans notre poème, puisque l'étymologie de ce cri d'armes est, selon le poète (vers 2502) *meum gaudium*. Mais *joie* en français fut toujours féminin; et l'on n'a pas vu d'adjectif possessif masculin devant des noms féminins avant le quatorzième siècle. ***Monjoie*** est plus vraisemblablement expliqué par ***Mons gaudii*** et s'écrit mieux: ***Montjoie***. Mais ce ***Mons gaudii***, selon les uns, serait près de Rome, selon les autres, près de Saint-Denis en France; et l'on n'est pas encore arrivé à quelque chose de certain sur l'origine et la signification de ce cri d'armes des rois de France. La plus ancienne mention paraît être celle qui se trouve dans notre poème, où le cri, « l'enseigne », comme dit le poète, est vingt fois répété.

28. Dans cette série de duels successifs, la *Chanson de Roland* va rappeler très vivement l'*Iliade* que notre trouvère ignorait toutefois. Il a bien nommé Homère (au vers 2616); mais de telle façon qu'il montre bien qu'il sait ce nom sans savoir ce qu'il désigne. Entre l'*Iliade* et la *Chanson de Roland* la chaîne des traditions est absolument rompue; mais deux civilisations com-

plètement indépendantes peuvent encore offrir matière à de curieux rapprochements, lorsqu'elles sont toutes deux des civilisations primitives, fondées sur la guerre, et soumises l'une et l'autre à un régime féodal; car la Grèce homérique est une féodalité presque au même titre que la France du onzième siècle; les liens d'homme à homme y ont presque la même importance. Ainsi s'expliquent des ressemblances de mœurs qui ne sont nulle part plus frappantes que dans ces tableaux de bataille.

Nulle tactique chez les combattants; mais une méthodique régularité chez le narrateur. Chacun de ces duels, symétriquement construit, ressemble fort à l'autre; ils sont seulement développés selon l'importance des personnages. Trois phases dans chaque combat : le Sarrasin s'avance, défie et injurie le chrétien. Le chrétien riposte en tuant le Sarrasin. Le vainqueur insulte ensuite au cadavre du vaincu. La lutte est d'homme à homme, et, partant, beaucoup plus passionnée que dans la guerre moderne : ainsi s'expliquent ces discours, ces cris, ces injures, naturels, ici, comme chez Homère, dans une telle façon de combattre. Toutes les armes frappent de près; les arcs et les arbalètes sont connus, mais on s'en sert peu; on préfère combattre avec la lance et l'épée, lutter corps à corps. Au reste, la bataille décrite ici ressemble sans doute beaucoup à celles du onzième siècle; fort peu à la surprise où périt Roland à Roncevaux, le 15 août 778. La nature des lieux ne pouvait pas permettre un tel déploiement de cavalerie ; Gascons et Français étaient à pied.

Le tableau de la bataille amène une mention continuelle des armes employées. Voici quelques brèves indications concernant l'armement *défensif* et *offensif* des chevaliers dans la *Chanson de Roland;* c'est le même que nous leur voyons porter dans l'histoire, au onzième siècle, dans le temps de Philippe Ier. Nous empruntons ces lignes à l'*Histoire du costume* de Jules Quicherat. Il y avait trois pièces défensives :

1° *Heaume.* « La tête était protégée par un casque ovoïde ou conique, dénué de couvre-nuque, mais muni sur le devant d'une pièce, appelée *nasal* parce qu'elle couvrait le nez. Le nom de ce casque est germanique ; on l'appelait *helme* ou *heaume;* il avait pour décoration un cercle ciselé, ou incrusté de pierreries, qui en contournait le bord; quelquefois des bandes longitudinales qui se réunissaient au sommet, et jamais d'autre cimier qu'une boule de métal ou de verre coloré. Pour le combat, le chevalier, relevant sur sa tête la coiffe de son haubert, faisait lacer son heaume par dessus. L'ouverture de la coiffe sur le visage (on disait la *ventaille*) était ménagée de telle sorte que, grâce au nasal, les yeux et la bouche restaient seuls à découvert. » (Page 132.)

2° *Haubert*, ou *brogne.* — Au onzième siècle « l'armure du corps était le haubert ou la brogne passés par-dessus les autres vête-

ments. La brogne était formée de plaquettes carrées, triangulaires, rondes, ou en façon d'écailles, cousues sur une étoffe; le haubert était tout de métal, fait de mailles à crochets, ou de petits anneaux engagés les uns dans les autres. Haubert ou brogne, la forme était celle d'une cotte courte, à manches courtes aussi, et muni d'une *coiffe* ou capuchon étroit. » Ainsi le haubert enveloppait de ses mailles tout le corps, y compris la tête; et le *heaume* s'ajustait (avec des lacets) par-dessus la coiffe du haubert. Quant au *bliaut* dont il est souvent question, c'est une tunique d'étoffe (de soie pour les barons), qu'on passait sur le corps, et sous l'armure. Ganelon devant Marsile ayant rejeté son manteau de fourrures reste en bliaut de soie.

3° Écu, ou bouclier. « C'est dans la deuxième moitié du seizième siècle que l'écu chevaleresque de rond qu'il était devint oblong, et découpé de manière à couvrir depuis l'épaule jusqu'aux pieds le cavalier assis en selle. La surface était cambrée. De la *boucle* posée au milieu partaient des bandes de fer qui rayonnaient vers les bords. Des lions, des aigles, des croix, des fleurons étaient peints sur le fond en couleurs éclatantes. » (P. 133.) *Bouclier*, adjectif, signifiait à *boucle;* on disait *écu bouclier* (écu à boucle). L'épithète se détacha et devint substantif: un bouclier.

Le gonfanon est une enseigne, ou bannière, attachée (le texte dit toujours *fermée*) au sommet de la lance, un peu au-dessous de la pointe. Les gonfanons sont blancs (comme celui de Roland, vers 1157) ou bleus (v. 1578) ou jaunes (v. 3427) ou rouges (v. 999), chez les Sarrasins, comme chez les chrétiens (vers 1800). On a trouvé piquant de supposer dans le *Roland* le drapeau tricolore de la France moderne, mais les vers 999 et 1800 désignent des gonfanons bleus, des gonfanons blancs, des gonfanons rouges et non des gonfanons tricolores.

Les armes offensives sont l'épée, si chère au chevalier qu'il lui donne souvent un nom (Roland a sa *Durendal;* Charlemagne a *Joyeuse;* l'émir Baligant *Précieuse; Almace* est à Turpin; *Hauteclaire* à Olivier). L'épée proprement dite est le *brant* (d'où *brandir*); la pointe se nomme *amore;* la garde *helz;* le pommeau *pouz.* (Il renferme souvent des reliques). La *lance* est en bois, armé de fer au bout; le bois se nomme *hanste*, et la pointe de fer *amore* (comme celle de l'épée). L'*espiet* dans notre texte est presque toujours confondu avec la lance; mais quelquefois il s'en distingue et semble alors désigner une sorte de javelot qu'on lançait en le lâchant. (Il y a là une difficulté qui n'est pas bien résolue.) dans quelques passages il est question de flèches, d'arcs et d'arbalètes, mais ces armes, peu estimées des chevaliers, ne jouent qu'un rôle très secondaire dans la bataille.

29. Margaris de Sibile est le seul des Sarrasins de marque à qui le poète fasse grâce de la vie. Il semble qu'il a été touché lui-

même par cette beauté charmante qu'il lui attribue (vers 957) : « Pour sa beauté dames lui sont amies; en le voyant tous les yeux s'éclaircissent; nulle ne peut le voir sans lui sourire. » Baligant aussi est très beau, comme Charlemagne lui-même. Mais en général le poète a dépeint les ennemis comme effrayants à voir; quelques-uns sont de vrais monstres; Chernuble, dont les cheveux balaient la terre (vers 976); Falsaron qui a un demi-pied de front entre les deux yeux (vers 1218).

30. Remarquez cet attendrissement du poète sur tant de braves gens qui ne reverront jamais leurs mères, leurs femmes, leurs amis. Cette note émue repose l'âme parmi tant de férocité. Le poète l'a senti habilement, et, dans sa furie guerrière, il reste humain, il s'apitoie ici et dans maint passage. Observez aussi qu'il annonce déjà son dénouement.

Au moyen âge comme dans l'antiquité, les poètes se soucient peu de ménager des péripéties imprévues. Au contraire, ils semblent les éviter et aiment à annoncer dans le cours de l'ouvrage quel en sera le dénouement. Le plaisir de la surprise en littérature est un goût moderne et peut-être artificiel.

31. Le poète n'imite pas ici (comme l'a cru Génin) les beaux vers de Virgile sur les présages qui signalèrent la mort de César. Il est douteux qu'il les connût; il nomme Virgile avec Homère comme un homme qui ne connaît ni l'un ni l'autre. Mais il s'est souvenu simplement de l'Évangile et des prodiges qui accompagnèrent la mort du Messie. Au reste, tout le moyen âge a vécu dans la crainte du jugement dernier et de la fin du monde attendue comme prochaine. Ces vers, qu'on lira plus loin dans le texte, sont un des rares passages de notre poème où l'intensité de l'émotion soutient l'inhabileté de l'écrivain et la rudesse de la langue, jusqu'à toucher presque au *style*, c'est-à-dire à la forme et à la marque personnelle.

32. Ce Valdabron, dit le poète, avait pris par trahison Jérusalem, violé le temple de Salomon, tué le patriarche devant les fonts baptismaux (vers 1523-1525). Jérusalem et les lieux saints avaient souffert plusieurs fois de la haine des musulmans; il est difficile de préciser le fait auquel ces vers doivent faire allusion, mais ils prouvent du moins que la rédaction d'Oxford est antérieure à la croisade. Si Jérusalem eût été libre sous un roi chrétien, on ne l'eût pas représentée ici comme foulée et saccagée par les Sarrasins.

33. La *geste* est la chronique latine, où le poète est censé puiser le fond de son récit. Toutes les chansons *de geste* sont ainsi présentées comme fondées sur une chronique historique, que le poète prétend avoir lue dans un monastère, souvent à Laon ou à Saint-Denis. On pense bien que cette chronique dans la plupart des cas était tout imaginaire, mais les illettrés (il y faut comprendre la noblesse), avaient un respect superstitieux du latin, langue des

clercs. D'autre part, ils aimaient à tenir pour vrais, pour authentiques les récits des chansons de geste, et les exploits qu'on y racontait. Les trouvères leur donnaient satisfaction en affirmant avec insistance qu'ils ne faisaient que mettre en vers une chronique latine, une très véridique histoire.

34. Quelle que soit la sagesse d'Olivier, en entendant Roland proposer de lui-même, et trop tard, ce qu'il a si obstinément refusé, il ne peut se défendre de lui répondre, d'une façon piquante, par les mêmes objections que Roland avait faites. L'étroite corrélation des deux épisodes du cor prouve une contexture du poème habile et serrée. Ceux qui voient dans *Roland* une œuvre spontanée, impersonnelle, presque une œuvre du hasard, se méprennent. L'unité y éclate et atteste un auteur. Peut-on ne pas admirer cette habile invention? D'une part, la tradition veut que Roland meure sur le champ de bataille. De l'autre, l'honneur national exige qu'il meure vainqueur et maître du terrain. Le poète invente alors ce cor sonné tardivement. Tout à l'heure les Sarrasins vont s'enfuir en entendant le bruit des clairons de l'armée française.

Dans cette scène Olivier n'est pas ironique, mais il sent vivement l'inutilité d'un secours qui arrivera trop tard. Il semble aussi que, par un point d'honneur assez raffiné, Olivier juge indigne d'un brave d'appeler à son secours quand la bataille est engagée (*vous avez les deux bras sanglants*).

35. Ce passage est le seul dans notre poème où l'on croie voir une intention d'exciter le rire par le spectacle du grotesque. La scène est odieuse à notre goût, mais l'auditoire à demi-barbare ne répugnait pas à ces excès de représailles contre un traître. On remarquera que Charles, qui s'attribue le droit de faire outrager Ganelon n'a pas celui de le faire mourir sans le consentement des pairs de l'accusé.

36. C'est le « regret funèbre », encore usité dans certains pays, par exemple en Grèce. Plus loin Roland rendra le même devoir à Olivier et à l'archevêque; et Charlemagne prononcera lui-même une sorte d'oraison funèbre sur le cadavre de Roland.

37. Il est singulier que ce trait, bien léger d'ailleurs, d'ironie contre les moines soit justement placé dans la bouche de l'archevêque.

38. Il faut bien comprendre cette scène, profondément originale, et qu'expliquent les mœurs de la chevalerie. Roland, frappé par Olivier, s'étonne, mais croit possible que son ami lui demande raison, pour les propos blessants qu'ils ont échangés. La querelle a été vive, puisqu'Olivier a pu dire qu'Aude n'épouserait jamais Roland. Même en face des Sarrasins, les deux amis peuvent se croire obligés de se battre en duel, mais il faut le faire dans les règles; voilà pourquoi Roland reproche à Olivier, doucement :

« de ne l'avoir pas défié. » Nous voyons naître ici le duel par point d'honneur, le duel sans haine, et sans motif sérieux. Ces mœurs nous semblent étranges; mais elles ont régné longtemps; elles règnent peut-être encore. Sous Louis XIII, maintes fois deux amis se crurent tenus de se couper la gorge, par point d'honneur, et respect du préjugé mondain. Aujourd'hui même, le code ou l'usage militaire oblige à s'aligner, et quelquefois à se tuer, par maladresse, et sans le vouloir, deux soldats, deux camarades, qui n'ont nul grief sérieux l'un contre l'autre. Ce point d'honneur chatouilleux, dont la religion reste si forte et si tyrannique, naît avec le *Roland*, avec la chevalerie. On ne trouverait rien de semblable dans toute l'antiquité.

39. Voyez ci-dessus, note 36.

40. Ce nom de Maëlgut a l'allure bien celtique; et Gautier de l'Hom est un vassal direct de Roland, « gouverneur de la marche de Bretagne. » Il y a là, semble-t-il, un vague souvenir de guerres provinciales qui avaient dû fournir le sujet de chansons locales primitives, antérieures à la *Chanson de Roland.*

41. Voir la note 33, sur les *gestes*, d'où l'on disait nos chansons tirées. Saint Gilles vivait en Provence au septième siècle; mais la légende l'a fait vivre au temps de Charlemagne et l'a souvent mêlé à l'histoire poétique de l'Empereur. Toutefois, notre poète a bien pu le nommer ici au hasard, comme auteur de la prétendue chronique où il aurait puisé.

42. Le poète, ayant à tracer successivement le tableau de trois morts héroïques, a varié très habilement les traits de sa peinture. Ici c'est en réveillant chez Turpin le caractère sacerdotal ; le soldat, prêt à mourir, redevient un prêtre : Turpin bénit et absout les pairs morts, étendus à ses pieds (belle invention, un peu théâtrale, mais d'un grand effet). Son dernier acte est un acte de pitié, de charité; il tombe, de la chute suprême, en voulant porter secours à Roland évanoui. Il meurt, et Roland croise, avec respect, sur sa poitrine « ses blanches mains très belles » ; dans l'adieu qu'il lui fait, il le compare aux Apôtres.

Un détail mal compris a pu donner naissance à une légende postérieure. Turpin veut porter de l'eau à Roland évanoui; c'est pour le faire revenir, non pour le désaltérer. Est-ce de là qu'est née une légende assez ridicule, qu'on trouve déjà dans le remaniement rimé de *Roland* (manuscrit de Paris, treizième siècle) et d'après laquelle Roland serait mort de soif. Elle passa dans la littérature facétieuse : *Mourir de la mort Roland*, dans Rabelais et ailleurs, signifie mourir de soif. Les buveurs en s'attablant, disent : « Ne mourons pas de la mort de Roland. » Dans notre poëme, Roland, que l'ennemi n'a pu blesser, meurt de fatigue et de l'effort qu'il a fait en sonnant du cor jusqu'à se briser les tempes. Il faut noter que la *Chronique de Turpin*, dit déjà que,

Roland souffrait de la soif, mais sans attribuer sa mort à cette cause.

43. Sur le regret funèbre, voyez note 36.

44. On montrait à Bordeaux dans l'église Saint-Seurin, dès le onzième siècle, un cor fendu qu'on appelait le cor de Roland. L'épisode est-il né d'après cette relique? Ou, au contraire, est-ce d'après l'épisode qu'on attribua à Roland le cor qu'on montrait à Bordeaux. Dans la *Chronique de Turpin* le cor est fendu par la violence du souffle de Roland.

L'épisode du Sarrasin, pittoresque et frappant, se détacherait aisément du poème. Est-ce là un chant primitif, une de ces « romances » guerrières où Roland fut d'abord célébré ?

45. C'est bien ici le type le plus parfait de la répétition épique volontaire, en vue d'un effet à produire; il ne faut y voir ni interpolation, ni rapprochement de textes différents et mal fondus. D'ailleurs (au vers 2875) Charlemagne, en cherchant le corps de son neveu, trouvera sur le rocher la trace des trois séries de coups. L'imagination populaire, grossissant encore la légende, appela *Brèches de Roland* les passages escarpés qui s'ouvrent entre deux rochers très resserrés : comme si le héros les eût fendus des coups de sa Durendal.

Au reste chacun des trois couplets a son caractère propre ; ils se confirment sans se répéter.

46. On remarquera les noms des provinces et des empires que Roland dit avoir conquis par ses armes. En laissant de côté Constantinople et les îles Britanniques, conquêtes toutes fabuleuses, l'énumération renferme toutes les parties de l'empire de Charlemagne, sauf l'Austrasie, sur les deux rives du Rhin, considérée comme le domaine patrimonial, héréditaire, non conquis des Carolingiens. Ici, Aix-la-Chapelle est bien la capitale et le cœur de l'empire.

47. Cette expression méprisante : « Il en a fait sa chambre » (son domaine privé), est-elle un écho de la conquête de 1066, le cri de triomphe de l'orgueil Normand, vainqueur des Saxons?

48. Le texte dit *adenz*, où M. G. Paris « voit un regrettable sacrifice à l'assonance. » Mais *adenz* (ad dentes) n'est pas seulement sur les dents, sur la face ; c'est aussi du côté des dents, c'est-à-dire sur la poitrine, par opposition à *sur le dos*. Il est naturel que Roland, pour mieux défendre et cacher son épée jusqu'au dernier soupir, se couche sur la poitrine et sur le ventre, en mettant l'épée sous lui.

Roland, près de mourir, se tourne vers Dieu, comme vers son plus haut suzerain, et présente au ciel son gant, en signe d'hommage féodal. Plus loin, saint Gabriel en prenant le gant de la main de Roland, déclarera par là que cet hommage est agréé de Dieu.

Le héros mourant se souvient de son roi, de ses parents, de

ses amis, pense à la France, à son épée; il n'a pas un mot de souvenir pour Aude sa fiancée. « C'est, dit M. G. Paris, que ce morceau appartient sans doute au fond le plus ancien du poème et que l'amour de Roland pour Aude ne fait pas partie de la primitive légende. » Cependant le récit de la mort d'Aude nous offrira des traits qui semblent fort anciens; et d'ailleurs le poète qui a inventé ce récit, ne pouvait-il faire entrer le souvenir d'Aude dans le tableau de la mort de Roland?

Il y a une autre explication. Aude aime Roland jusqu'à mourir de douleur en apprenant sa mort. Est-il sûr que Roland répondit à cet amour par un amour égal? Au onzième siècle, l'amour ne rehaussait pas un héros. La galanterie et le culte des femmes n'entreront dans la poésie française qu'au siècle suivant, avec les romans bretons. La vieille chanson de geste est l'apothéose du chevalier, du baron, de l'homme à qui tout est sacrifié, surtout la femme. Être aimé le grandit. Aimer le diminuerait. Il faut qu'elles souffrent et qu'elles meurent pour lui, sans qu'il paraisse répondre à leur amour. Voilà pourquoi Aude meurt pour Roland; et Roland, avant de mourir, n'a pas même donné un mot, une pensée à Aude.

49. Cette fin de Roland est sublime; à la fois héroïque, religieuse et humaine; le cœur est d'un preux; la foi, d'un chrétien; l'attendrissement est d'un homme. Faut-il relever l'art exquis avec lequel le poète a su expier la faute de Roland, son orgueil, sa folle confiance, par cette mort apaisée, résignée, intrépide? Insister sur la profonde nouveauté d'une telle poésie serait inutile. Toute l'Europe n'a pas une page qui n'ait été écrite après cette page; elle ne doit donc rien à aucune source moderne. D'autre part, le poète qui l'avait écrite ne savait rien de l'antiquité. Mais l'antiquité tout entière n'a rien d'analogue à la mort de Roland; elle a d'autres beautés, égales et supérieures, si l'on veut; elle n'a pas celles-ci. Car tout ici est profondément imprégné de deux sentiments tout modernes : le christianisme et la chevalerie. Et l'antiquité n'a pas moins ignoré la chevalerie que le christianisme.

50. C'est le seul miracle visible que le poète ait introduit dans la *Chanson de Roland*, car il ne faut pas compter comme miracles l'intervention fréquente des anges : le poète, en effet, ne précise pas s'ils sont visibles en même temps que présents. Cette sobriété dans l'emploi du merveilleux est remarquable.

51. Voir plus loin ces vers n° 10 des *Extraits*. L'histoire de l'épée Joyeuse est racontée de diverses façons dans les chansons de geste et le cri d'armes *Mont-joie* est expliqué de plusieurs manières (voy. note 27). Il est probable que notre poète rattache à tort le cri au nom de l'épée.

52. Le lévrier est Thierri; l'ours est Pinabel, champion de Ganelon. (Voyez la fin du poème.)

53. Tervagan, une des prétendues divinités des Sarrasins, dans les chansons de geste. On ne connaît pas l'origine de ce nom.

L'exclamation de la reine annonce et rattache au poème (par un lien un peu fragile, à vrai dire) l'épisode de Baligant.

54. Le long épisode de Baligant (il ne remplit pas moins de 917 vers) pourrait à la rigueur se détacher du poème sans que l'unité en souffrît. Il a visiblement, pour principal objet, moins de venger plus complètement Roland (assez vengé déjà par le désastre de Marsile et, à la fin de l'œuvre, par le supplice de Ganelon) que de rehausser la gloire de Charlemagne, dont le rôle, jusqu'à cet épisode, a été secondaire en somme, et que le trouvère veut enfin exalter par-dessus tous les autres preux. Une telle préoccupation décèle des aspirations monarchiques, probablement étrangères aux chansons primitives et toutes provinciales dont Roland fut d'abord l'objet. Il est vraisemblable que l'épisode s'introduisit en dernier lieu dans la rédaction qui précéda celle que nous offre le texte d'Oxford. Mais l'épisode pouvait fort bien exister à part avant de s'être fondu avec la légende propre de Roland. Il renferme en effet des parties notoirement anciennes, comme l'énumération des peuples qui composent l'armée sarrasine. Ajoutons qu'il abonde en très beaux morceaux remplis d'un grand souffle et qu'il ne dépare nullement le reste du poème. Dans la *Chronique de Turpin*, Baligant est le frère de Marsile et règne conjointement, à Saragosse, sous la suzeraineté de l'émir de Babylone; au moyen âge ce nom désigne tantôt Bagdad et tantôt le Caire. Ici le personnage est devenu absolument fabuleux; le poète va jusqu'à le supposer aussi ancien qu'Homère et Virgile!

55. Sur la valeur symbolique du gant, voyez notes 17 et 48.

56. Sur le regret funèbre, voyez note 36. Ici la répétition épique comprend cinq couplets (206, 207, 208, 209, 210) et le « regret » remplit cinquante vers. On a reproché à Charles de pleurer sur lui-même et sur l'empire beaucoup plus que sur Roland. Mais cet égoïsme royal n'est-il pas naturel et même excusable chez ce vieux souverain?

57. D'après Magnin (*Journal des Savants, septembre* 1852) ce serait ici la plus ancienne mention de l'extraction du cœur d'un défunt. La plus anciennement connue, après celle-ci, est de l'année 1117.

58. L'auteur est-il Normand pour décerner aux Normands ce magnifique éloge? Le manuscrit de Châteauroux introduit ici vingt mille Parisiens, dont celui d'Oxford ne dit rien. « Richard le Vieux » semble faire allusion à Richard Ier, duc de Normandie, surnommé Sans-Peur. Il eut deux autres Richard pour successeurs, ce qui explique le surnom donné ici (*le Vieux*). Il mourut en 996. Il est nommé aux vers 171, 3050 et 3470.

59. Une mosaïque à Saint-Jean-de-Latran représentait le pape

Léon III qui remet une bannière à Charlemagne. Telle est l'origine de ce drapeau carolingien qu'il ne faut pas confondre avec l'oriflamme capétienne; celle-ci était primitivement la bannière de Saint-Denis. La poésie a confondu les deux drapeaux et l'histoire n'a pas réussi à élucider entièrement la question des origines de l'oriflamme.

60. C'est une sorte de défi.

61. Ici commence l'énumération des peuples païens qui forment l'armée de Baligant. Beaucoup de ces noms sont imaginaires ou impossibles à identifier, mais quelques-uns sont reconnaissables. M. G. Paris a étudié la question (dans *Romania*, tome II, p. 330). *Butentrot* rappelle l'ancien *Buthrotum* en Epire. La Misnie rappelle les *Misnes*. *Sorbres* et *Sors* sont sans doute les Sorabes. Les *Canelieux*, dont il est souvent question dans d'autres chansons de geste, sont un peuple inconnu. Les *Pincenés* sont les *Petchénègues*, horde tartare vaincue et absorbée par les Madgyars. Les *Leus* ont peut-être rapport avec les *Leutis* (peuple qui occupait le Mecklembourg actuel), ou avec les *Lechs* (*Polonais*). Les Roux sont-ils les Russes? Dans ce chaos d'incertitudes une seule chose paraît établie : l'intention du poète de nommer les peuples qui avaient effrayé la société occidentale et chrétienne pendant les siècles récents. Tous ces ennemis, des races les plus diverses, mais surtout slaves et tartares, sont confondus dans une seule armée, l'armée des ennemis du Christ, commandée par le plus redoutable de ses adversaires, par Baligant, qui devient ici le Charlemagne du Paganisme.

62. On a exagéré quelquefois le contraste de ces deux discours : « Baligant a fait à son armée une harangue toute païenne : « Si « vous êtes vainqueurs je vous donnerai de belles femmes et de « bonnes terres. » Charles, au contraire, adresse à ses barons un discours sublime dans sa brièveté : « Vengez vos fils, vos frères « et vos hoirs qui sont morts à Ronceveaux : vous savez que le droit « est pour nous. » Ces deux allocutions expriment heureusement le caractère des deux peuples. » (L. Gautier, *Épopées françaises*, 1re édit., II, 454.) Ce parallèle n'est pas tout à fait exact. Charles ne promet pas « des femmes » à ses preux, mais il leur promet des terres et de l'argent. Dans tout le poème les chefs (et même Roland) promettent à leurs chevaliers « un riche butin. »

63. En signe de défi comme on a vu plus haut.

64. Ainsi l'intervention divine, se produisant d'une façon directe et immédiate, est nécessaire pour assurer la victoire définitive de Charlemagne; et le poète n'a pas cru diminuer son héros, en le faisant réconforter par la voix d'un ange. Des détails très analogues se rencontrent partout dans l'*Iliade*, où les guerriers ne font rien, sans que les dieux les appuient et les encouragent. Plus tard, à des époques moins profondément religieuses, louer un

général d'être heureux, ce sera presque le langage de l'envie. Au contraire, l'antiquité comme le moyen âge (et dans l'histoire comme dans la poésie), ne connaît pas de plus magnifique éloge à décerner à un capitaine ou à un homme d'État, que de dire de lui que Dieu l'assiste.

65. On ne passe pas par Narbonne en allant de Saragosse à Bordeaux; mais d'antiques traditions plaçaient la prise de Narbonne au retour de Roncevaux. Le poète s'y conforme sans se mettre en souci de les accorder avec la suite de son récit. Homme du Nord, et fort ignorant de la géographie, savait-il même où est Narbonne?

66. Voyez note 44.

67. Les sépultures des trois preux étaient à Blaye, dans l'église de Saint-Romain, où François Ier les visita, en 1526, au retour d'Espagne. La *Chronique de Turpin*, aussi bien que notre poème, place la sépulture de Roland à Blaye, dont elle le fait seigneur.

68. Sur cet admirable épisode, voyez note 48. Sans doute, il serait aisé de le détacher du poème, et on ne peut affirmer qu'il appartienne à la rédaction primitive. Toutefois, il renferme des traits qui doivent être fort anciens : par exemple, l'offre de Charlemagne, à la fois si naïve et (dans un sens) si grossière de consoler Aude en lui donnant « un meilleur en échange. » Cela est fort naturel, mais ainsi présenté, très rude et très primitif.

L'épisode est exquis dans sa merveilleuse brièveté. Les remaniements de la *Chanson de Roland* l'ont développé jusqu'à le rendre absolument fastidieux. Au lieu des quatre mots qu'elle prononce ici, Aude y fait un si long discours, que l'éditeur Génin disait plaisamment : « Elle mourra de vieillesse. »

69. Charles peut torturer Ganelon; il peut le battre; il ne peut pas le tuer sans le consentement des pairs de l'accusé. La torture, les mauvais traitements sont regardés comme un acte, pour ainsi dire, du pouvoir exécutif; mais condamner à mort n'appartient qu'aux juges. Ceux-ci hésitent à laisser périr un des leurs, qui avoue bien qu'il a causé la mort de Roland, mais qui prétend avoir usé en cela du droit de guerre privée. Roland était son ennemi; et Ganelon l'avait défié dans les règles par devant Charlemagne (le vers 3775 rappelle le vers 326). L'excuse est mauvaise, car si Ganelon a défié Roland en face, il ne l'a pas combattu de même. Elle suffit toutefois à des juges qui, peut-être, au fond du cœur, avaient été jaloux de Roland, comme Ganelon lui-même. Celui-ci va-t-il échapper? Non, si on le contraint, lui ou son champion, au duel judiciaire; c'est ce que fait Thierri en prenant directement à partie l'accusé; des deux côtés on donne des otages; mais, d'ordinaire, les otages servaient seulement de caution pour garantir que le champion ou l'accusé ne se déroberaient pas. Ici les otages du vaincu périssent avec lui ; on ne trouve pas trace dans l'histoire d'une pareille barbarie.

70. Dans les remaniements Charles tient conseil, et ses barons proposent tour à tour les plus horribles supplices pour y soumettre Ganelon. Cette scène atroce est, au contraire, ici résumée très brièvement.

71. Ces lieux et ce roi Vivien (qui n'est ni le frère du célèbre enchanteur Maugis, ni le neveu de Guillaume d'Orange) sont inconnus. Cette conclusion qui n'en est pas une et qui laisse entrevoir, derrière notre épopée, d'autres épopées sans nombre; après tant d'exploits, d'autres exploits encore et sans fin, c'est là quelque chose de bien original et de tout à fait saisissant.

72. Sur le sens de ce dernier vers, voyez page 16.

EXTRAITS

NOTE SUR LA VERSIFICATION

La *Chanson de Roland* comprend, dans le texte d'Oxford, 4002 vers (exactement 3998 vers; mais on y a ajouté, dès les premières éditions, 4 vers tirés des remaniements, et, sans doute, omis par négligence dans le texte d'Oxford; car ils sont nécessaires au sens. Depuis, cette addition a été maintenue. Ce sont les vers 1615, 3146, 3390 et 3494. (Ils ne figurent pas dans nos *Extraits*.)

Le poème est divisé en 291 *laisses* ou couplets, de longueur inégale; la plus longue laisse (la 228e) a 36 vers. La plus courte (la 51e) a 5 vers.

Le couplet, ou *laisse*, est constitué par la répétition de la même assonance à la fin de tous les vers. L'assonance consiste dans l'uniformité de son de la voyelle tonique finale, indépendamment des consonnes qui la précèdent ou qui la suivent. La rime veut l'uniformité de la voyelle tonique finale et des consonnes qui la suivent; la rime riche veut même l'uniformité de la consonne qui précède. L'assonance est donc moins sensible que la rime; mais, dans la chanson de geste, étant répétée un grand nombre de fois, elle suffisait pour avertir et frapper l'oreille. Dans le même emploi, la rime serait bientôt fatigante par la répétition multipliée : c'est ce qui arrive dans les chansons de geste rimées.

Dans le *Roland*, tous les vers sont de dix syllabes, coupés par une césure après la quatrième; c'est-à-dire que cette quatrième syllabe est toujours fortement tonique; la finale féminine qui peut suivre cette tonique ne compte pas dans la mesure du vers, que le mot suivant commence par une voyelle ou par une consonne. De plus, comme aujourd'hui, elle ne compte pas non plus à la fin du vers.

On a suivi dans les extraits le texte du manuscrit d'Oxford[1],

1. D'après l'édition paléographique de Stengel. Heilbronn, 1878, in-8°.

sauf les modifications nécessaires pour rendre la graphie régulière. Celle du manuscrit abonde en contradictions. Nous avons adopté, hormis un petit nombre de points, les excellents principes si nettement posés et appliqués par M. Gaston Paris dans son édition d'*Extraits de la Chanson de Roland*[1]; ils consistent essentiellement, sans rien préjuger du dialecte primitif de la *Chanson de Roland* (question réservée, peut-être insoluble) à ramener tous les mots du texte d'Oxford à la forme qu'ils ont dû régulièrement traverser vers la fin du onzième siècle, dans la lente évolution qui a amené le bas latin à l'état du français moderne. Qu'est-ce en effet que le français actuel? Une phase nouvelle du latin, prolongé à l'état vivant. La *Chanson de Roland* est un anneau dans cette chaîne; et, vu l'incohérence des formes que nous présente le manuscrit, rien ne peut interdire à un éditeur de préférer celles qui ont abouti régulièrement aux formes modernes; en écartant les formes, souvent douteuses, qui se sont perdues sans rien fournir, du moins au français.

Mais, en dehors de la graphie, nous avons le plus possible respecté le texte d'Oxford; et n'avons retranché ni ajouté aucun vers. Non que nous regardions ce texte comme excellent; il est l'œuvre d'un scribe ignorant et inattentif, et abonde en fautes grossières. Mais enfin c'est un texte; et les restitutions, les corrections qu'on y peut faire en s'aidant des remaniements, sont des hypothèses. Il a bien fallu toutefois corriger le manuscrit, quand il nous offrait des vers de sept, huit, neuf, ou bien de onze, douze, treize et même dix-sept syllabes; ou encore des assonances fausses; ou des solécismes, comme une forme de régime, au cas sujet; ou de sujet au cas régime. Nous nous sommes aidés, dans ces corrections nécessaires, des travaux des précédents éditeurs; mais dans quelques passages nous y avons substitué nos propres conjectures.

Le *glossaire*, à la suite des *Extraits*, et les notes grammaticales expliqueront les difficultés du texte[2].

1. Paris, Hachette, in-16, 4e édit., 1893.

2. Les élèves trouveront les connaissances générales nécessaires à étude de l'ancien français dans les *Grammaires historiques* de F. Brunot,

I. — **Début du poème** (vers 1-9).

Charles li reis, nostre emperére magnes,
Set anz toz pleins at estét en Espaigne;
Tresqu'en la mer conquist la terre altaigne;
N'i at chastel qui devant lui remaignet;
Murs ne citét n'i est remés a fraindre,
Fors Sarragoce, quist en une montaigne.
Li reis Marsilies[1] la tient, qui Deu nen aimet,
Mahomet sert e Apolin reclaimet,
Nes puet guarder que mals ne li ataignet.

II. — **Le passage des Pyrénées** (vers 814-840).

Halt sont li pui, e li val tenebros,
Les roches bises, li destreit merveillos.
Le jorn passérent Franceis a grant dolor,
De quinze lieues en ot om la rumor.
Puis que il viénent a la terre major,
Virent Guascoigne la terre lor seignor,
Donc lor remembret des fiez e des onors,
E des pulceles e des gentilz oissors.
Cel n'en i at qui de pitiét ne plort.
Sour toz les altres est Charles angoissos :
As porz d'Espaigne at laissiét son nevot.
Pitiét l'en prent, ne puet muer n'en plort.

Li doze per sont remés en Espaigne :
Vint milie[2] Frans ont en la lor compaigne,

Masson, in-12; de L. Clédat, Garnier, in-12; et de Darmesteter, Delagrave, 2 vol. in-12.

1. Dans Marsilie l'accent tonique est sur le premier *i*, le second se prononce comme *y* dans *yeux* (Mar-sil-ye). Le mot ne fait que trois syllabes.

2. Dans *milie*, l'accent tonique est sur le premier *i*; le second se pro-

Nen ont paor, ne de morir dotance.
Li emperére s'en repairet en France,
Soz son mantel en fait la contenance.
Dejoste lui chevalchet li dus Naimes,
E dit al rei : « De quei avez pesance? »
Charles respont : « Tort fait quil me demandet.
Si grant duel ai ne puis muer nel plaigne.
Par Guenelon serat destruite France.
Anuit m'avint une avision[1] d'un angle,
Qu'entre mes poinz me depeçout ma hanste.
Rollanz mes niés est remés en Espaigne[2].
Jo l'ai laissiét en ceste marche estrange.
Deus! se jol pert, ja n'en avrai eschange. »

III. — **Le cor** (vers 1002-1098).

Clers fut li jorz, e bels fut li soleilz,
N'ont guarnement que tot ne reflambeit;
Sonent mil graisles por ço que plus bel seit.
Grant est la noise, si l'oïrent Franceis.
Dist Oliviers : « Sire compaing, ço crei,
De Sarrazins porons bataille aveir. »
Respont Rollanz : « E Deus la nos otreit!
Bien devons ci ester por nostre rei.
Por son seignor deit om sofrir destreiz,
E endurer e granz chalz e granz freiz,
Sin deit om perdre e del cuir e del peil.
Or guart chascuns que granz cols i empleit;
Male chançon de nos chantét ne seit[3];

nonce comme *y* dans yeux (Mil-ye). Le mot ne fait que deux syllabes.
1. Le mot ne fait que trois syllabes.
2. Texte d'O. *Chi ad juget mis nes a rereguarde.* Solécisme et assonance fausse.
3. *Chantet* est neutre. Qu'il ne soit chanté de mauvaises chansons.

Païen ont tort, et crestiien ont dreit;
Malvaise essemple n'en serat ja de mei. »

Oliviers montet desour un pui halçor,
Guardet soz destre par mi un val erbọs,
Si veit venir cele gent paienor.
Sin apelat Rollant son compaignon :
« Devers Espaigne vei venir tel bruor,
Tanz blans osbers, tanz helmes flambeios!
Icist feront noz Franceis grant iror.
Guenes le sout, qui fist la traïson,
Quant nos jujat devant l'emperéor. »
— Tais, Oliviers, li quens Rollanz respont.
Mes parastre est, ne vueil que mot en sons.

— Oliviers est desour un pui montez.
Or veit il bien d'Espaigne le regnét,
E Sarrazins qui tant sont assemblét.
Luisent cil helme qui ad or sont gemét,
E cil escut e cil osberc safrét,
E cil espiet, cil gonfanon fermét.
Sol les eschieles ne puet il aconter :
Tant en i at que mesure n'en sét.
En lui meïsme en est molt esguarez.
Com il ainz pout del pui est avalez.
Vint as Franceis, tot lor at acontét.

Dist Oliviers : « Jo ai païens veüz;
Onc mais nuls om en terre n'en vit plus.
Cil devant nos sont cent milie ad escuz,
Helmes laciez, e blans osbers vestuz,
Dreites cez hanstes, luisent cil espiet brun.
Bataille avrez, onques mais tel ne fut.

Seignor Franceis, de Deu aiez vertut.
El champ estez, que ne seions vencut. »
Dient Franceis : « Dehet ait qui s'en fuit[1] !
Ja por morir ne vos en faldrat uns. »

Dist Oliviers : « Païen ont grant esforz.
De noz Franceis m'i semble aveir molt pou.
Compaing Rollanz, car sonez vostre corn :
Si l'orrat Charles, si retornerat l'ost. »
Respont Rollanz : « Jo fereie que fols :
En dolce France en perdreie mon los.
Sempres ferrai de Durendal granz cols.
Sanglenz en iert li branz entresqu'a l'or.
Felon païen mar i vindrent as porz.
Jol vos plevis, tuit sont jugiét a mort.

— Compaing Rollanz, l'olifant car sonez.
Si l'orrat Charles, ferat l'ost retorner;
Socorrat nos li reis o son barnét. »
Respont Rollanz : « Ne placet Damnedeu,
Que mi parent por mei seient blasmét,
Ne France dolce ja chieet en viltét.
Ainz i ferrai de Durendal assez,
Ma bone espée que j'ai ceinte al costét :
Tot en verrez le brant ensanglentét.
Felon païen mar i sont assemblét.
Jol vos plevis, tuit sont a mort livrét.

— Compaing Rollanz, sonez vostre olifant :
Si l'orrat Charles, qui est as porz passant.
Jol vos plevis, ja retorneront Franc. »

1. Dans la diphtongue *ui*, l'accent tonique est sur *u* ; et *fuit* assonne avec *vencut*, *vertut*, etc.

— Ne placet Deu, ço li respont Rollanz,
Que ço seit dit de nul ome vivant;
Ne por païen que jo seie cornant.
Ja n'en avront reproche mi parent.
Quant jo serai en la bataille grant,
E jo ferrai e mil cols e set cenz;
De Durendal verrez l'acier sanglent.
Franceis sont bon, si ferront vassalment,
Ja cil d'Espaigne n'avront de mort guarant.

Dist Oliviers : « D'iço ne sai jo blasme.
Jo ai veüt les Sarrazins d'Espaigne;
Covert en sont li val e les montaignes,
E li larriz, e trestotes les plaines.
Granz sont les oz de cele gent estrange.
Nos i avons molt petite compaigne. »
Respont Rollanz : « Mes talenz en engraignet.
Ne placet Deu ne ses sainz ne ses angles,
Que ja por mei perdet sa valor France!
Mielz vueil morir que hontages m'ataignet.
Por bien ferir l'emperére nos aimet. »

Rollanz est proz e Oliviers est sages :
Ambedoi ont merveillos vasselage.
Puis que il sont as chevals e as armes,
Ja por morir n'eschiveront bataille.
Bon sont li conte, e lor paroles haltes.
Felon païen par grant iror chevalchent.

IV. — **La bataille** (vers 1320-1378).

La bataille est merveillose e comune;
Li quens Rollanz mie ne s'asseüret,

Fiert de l'espiét, tant com hanste li duret,
A quinze cols l'at il fraite e perdue.
Trait Durendal, sa bone espée nue,
Son cheval brochet, si vait ferir Chernuble.
L'helme li fraint ou li charboncle luisent[1],
Trenchet le cors des la cheveleüre,
Si li trenchat les uelz e la faiture,
Le blanc osberc dont la maile est menue,
E tot le cors tresqu'en la furcheüre,
Enz en la sele qui est ad or batue.
El cheval est l'espée aresteüe,
Trenchet l'eschine, onc n'i out quis jointure,
Tot abat mort el prét sour l'erbe drue.
Après li dist : « Colverz, mar i moüstes.
De Mahomet ja n'i avrez aiüe.
Par tel gloton n'iert bataille ui vencue. »

Li quens Rollanz par mi le champ chevalchet,
Tient Durendal qui bien trenchet e taillet,
Des Sarrazins lor fait molt grant domage.
Qui lui veïst l'un geter mort sour l'altre,
Le sanc tot clerc gesir par cele place !
Sanglent en at e l'osberc e la brace,
Son bon cheval le col e les espalles[2].
E Oliviers de ferir ne se target,
Li doze per n'en deivent aveir blasme,
E li Franceis i fierent e si chaplent.
Muerent païen, e alquant en i pasment.
Dist l'arcevesques : « Bien ait nostre barnages! »
Monjoie escriet, ço est l'enseigne Charle.

1. L'accent tonique est sur *u*. Voy. page 77, note 1.
2. Et de son bon cheval le cou et les épaules.

— E Oliviers chevalchet par l'estorm.
Sa hanste est fraite, n'en at mais qu'un tronçon ;
E vait ferir un païen, Malsaron ;
L'escut li fraint, quist ad or e a flors,
Fors de la teste li met les uelz ansdous,
E la cervele li chiet as piez desoz :
Mort le trestornet o tot set cenz des lor.
Puis at ocis Turgin e Estorgos ;
La hanste esclicet e briset jusqu'as poinz.
Ço dist Rollanz : « Compaing, que faites vos ?
En tel bataille n'ai cure de baston ;
Fers e aciers i deit aveir valor.
Oust vostre espée qui Halteclére at nom ?
D'or est li helz e de cristal li ponz.
— Ne la puis traire, Oliviers li respont,
Car de ferir ai jo si grant besoin.

Danz Oliviers trait at sa bone espée,
Que ses compaing li at tant demandée,
Et il li at com chevaliers mostrée ;
Fiert un païen, Justin de Val-Ferrée,
Tote la teste li at par mi sevrée,
Trenchet le cors et la bronie[1] safrée,
La bone séle qui ad or est gemée,
E al cheval at l'eschine nafrée ;
Tot abat mort devant lui en la prée.
Ço dist Rollanz : « Or vos receif jo frére.
Por itels cols nos aimet l'emperére. »
De totes parz est Monjoie escriée.

1. L'accent tonique est sur *o* ; le mot ne fait que deux syllabes ; *i* est une consonne qui se prononce comme *y* dans *yeux*.

V. — **Les présages** (vers 1423-1438).

En France en at molt merveillos torment,
Orez i at de toneire et de vent,
Pluie e gresilz desmesuréement;
Chieent i foildres e menut e sovent,
E terremuete ço i at veirement,
De Saint Michiel del Peril jusqu'as Sainz,
Des Besençon tresqu'as porz de Guitsant;
Nen at recét dont li murs ne crevant.
Contre midi tenebres i at granz,
N'i at clartét se li ciels nen i fent.
Om ne le veit qui molt ne s'espaent,
Dient plusor : « Çost li definemenz,
La fin del siecle qui nos est en present. »
Mais il nel sévent, ne diënt veir nient[1] :
Çost li granz duels por la mort de Rollant!

VI. — **Les larmes de Roland** (vers 1851-1884).

Rollanz reguardet es monz e es lariz.
De cels de France i veit tanz morz gesir,
E il les ploret com chevaliers gentilz :
« Seignor baron, de vos ait Deus mercit!
Totes vos anmes otreit il pareïs!
En saintes flors il les facet gesir!
Meillors vassals de vos onques ne vi.
Si longement toz tens m'avez servit,
Ad ues Charlon si granz païs conquis!
Li emperére tant mare vos norrit!
Terre de France, molt estes dolz païs!

1. Prononcez *ni-ant*.

Ui desertét a tant rubeste essil.
Baron Franceis, por mei vos vei morir,
Jo ne vos puis tenser ne guarantir.
Aiüt vos Deus, qui onques ne mentit!
Oliviers, frére, vos ne dei jo faillir.
De duel morrai, s'altre ne m'i ocit.
Sire compaing, alons i referir ! »

Li quens Rollanz el champ est repairiéz,
Tient Durendal, come vassals i fiert :
Faldron del Pui i at par mi trenchiét,
E vint e quatre de toz les mielz preisiez;
Jamais n'iert om plus se vueillet vengier.
Si com li cers s'en vait devant les chiens,
Devant Rollant si s'en fuient païen.
Dist l'arcevesque : « Assez le faites bien !
Itel valor deit aveir chevaliers
Qui armes portet e en bon cheval siét.
Tels en bataille deit estre forz e fiers;
O altrement ne valt quatre deniers.
Monies[1] deit estre en un de cez mostiers,
Si preierat toz jorz por noz pechiez! »
Respont Rollanz : « Ferez, nes espargniez! »
Ad icest mot l'ont Franc recomenciét.

VII. — **Mort d'Olivier** (vers 1940-2031).

Quant païen virent que Franceis i out pou,
Entre els en ont e orgueil e confort.
Dist l'uns a l'altre : « Li emperére at tort. »

1. L'accent tonique est sur *o*; le mot ne fait que deux syllabes; *i* est consonne et se prononce comme *y* dans *yeux*. Voy. aussi page 80, vers 22.

Li algalifes sist sour un cheval sor.
Brochet le bien des esperons ad or,
Fiert Olivier deriere en mi le dos :
Le blanc osberc li at desclos el cors.
Par mi le piz son espiét li mist fors;
E dist après : « Un colp avez pris fort.
Charles li magnes mar vos laissat as porz.
Tort nos at fait, nen est dreit qu'il s'en lot.
Car de vos sol ai bien vengiét les noz. »

Oliviers sent qu'il est a mort feruz,
Tient Halteclére dont li aciers fut bruns,
Fiert l'algalife sour l'helme ad or agut,
E flors e pierres en acrevantet jus,
Trenchet la teste d'ici qu'as denz menuz,
Brandist son colp, si l'at mort abatut;
E dist après : « Païens, mal aies tu!
Iço ne di que Charles ait perdut;
Ne a moillier, n'a dame qu'as veüt
N'en vanteras el regne dont tu fus,
Vaillant denier que m'i aies tolut,
Ne fait damage ne de mei ne d'altrui[1].
Après escriet Rollant qu'il li aïut.

Oliviers sent qu'il est a mort nafrez,
De lui vengier jamais ne li iert sez,
En la grant presse or i fiert come ber,
Trenchet cez hanstes e cez escuz boclers,
E piez, e poinz, e seles, e costez.
Qui lui veïst Sarrazins desmembrer,
Un mort sour altre a la terre geter,

1. L'accent tonique est sur *u*. Voy. page 77, note 1.

De bon vassal li poüst remembrer.
L'enseigne Charle n'i volt mie oblier,
Monjoie escriet, e haltement e cler.
Rollant apelet son ami et son per :
« Sire compaing, a mei car vos jostez.
A grant dolor ermes ui desevrét. »

Rollanz reguardet Olivier al visage.
Teinz fut e pers, descolorez e pales;
Li sanc toz clers par mi le cors li raiet,
Encontre terre en chieent les esclaces.
« Deus! dist li quens, or ne sai jo que face.
Sire compaing, mar fut vostre barnages!
Jamais n'iert om qui ton cors contrevaillet.
E! France dolce, com ui remandras guaste
De bons vassals, confondue e cheeite.
Li emperére en avrat grant damage. »
Ad icest mot sour son cheval se pasmet.

Es vos Rollant sour son cheval pasmét,
E Olivier qui est a mort nafrez.
Tant at saigniét, li ueil li sont troblét :
Ne loinz ne près ne puet veeir si cler
Que reconoistre poisset ome mortel.
Son compaignon, com il l'at encontrét,
Sil fiert amont sour l'helme ad or gemét,
Tot li detrenchet d'ici que al nasel,
Mais en la teste ne l'at mie adesét.
Ad icel colp l'at Rollanz reguardét :
Si li demandet dolcement e soéf :
« Sire compaing, faites le vos de grét?
Ja çost Rollanz qui tant vos suelt amer.

Par nule guise ne m'avez desfiét. »
Dist Oliviers : « Or vos oi jo parler,
Jo ne vos vei ; veiet vos Damnedeus[1] !
Ferut vos ai ; car le me pardonez ! »
Rollanz respont : « Jo n'ai nient de mel.
Jol vos pardoin ici e devant Deu. »
Ad icel mot l'uns a l'altre at clinét ;
Par tel amor es les vos desevrez.

Oliviers sent que la mort molt l'angoisset.
Andoi li ueil en la teste li tornent ;
L'oïe pert e la veüe tote.
Descent a piét, a la terre se colchet.
Durement halt si reclaimet sa colpe ;
Contre le ciel ambesdous ses mains jointes[2],
Si priet Deu que pareïs li donet,
E benediet Charlon e France dolce,
Son compaignon Rollant desour toz omes.
Falt li li cuers, li helmes li embronchet,
Trestoz li cors a la terre li jostet.
Morz est li quens, que plus ne se demoret.
Rollanz li ber le ploret, sil doloset :
Jamais en terre n'orrez plus dolent ome.

Or veit Rollanz que morz est ses amis ;
Gesir adenz[3], a la terre son vis ;
Molt dolcement a regreter le prist :
« Sire compaing, tant mar fustes hardiz !

1. Dans *Deus* et *Deu*, l'accent tonique est sur *e;* ainsi cette diphtongue assonne avec *parler*, *pardonez*, etc.
2. Dans *jointes* l'accent tonique est sur *o;* ainsi cette diphtongue assonne avec *colpe*, *donge*.
3. Sous-entendu : il le voit.

Ensemble avons estét e anz e dis;
Nem fesis mal, ne jo nel te forsfis.
Quant tu iés morz, dolor est que jo vif. »
Ad icest mot se pasmet li marchis.

VIII. — **Mort de Roland** (vers 2259-2396).

Ço sent Rollanz que la mort li est près;
Par les oreilles fors li ist li cervels.
De ses pers priet a Deu que les apelt,
E puis de lui a l'angle Gabriel.
Prist l'olifant, que reproche n'en ait,
E Durendal s'espée en l'altre main.
Plus qu'arcbaleste ne puet traire un quarre
Devers Espaigne en vait en un guaret.
Desour un tertre, desoz un arbre bel,
Quatre perrons i at de marbre faiz.
Sour l'erbe vert si est cheeiz envers.
La s'est pasmez, car la mort li est près.

Halt sont li pui e molt halt sont li arbre.
Quatre perrons i at luisanz de marbre.
Sour l'erbe vert li quens Rollanz se pasmet.
Uns Sarrazins tote veie l'esguardet.
Si se feinst mort, si gist entre les altres.
Del sanc loat son cors e son visage.
Met sei en piez, e de corre se hastet;
Bels fut e forz e de grant vasselage.
Par son orgueil comencet mortel rage.
Rollant saisit e son cors e ses armes,
E dist un mot : « Vencuz est li niés Charle !
Iceste espée porterai en Arabe. »
En cel tirer li quens s'aperçut alques.

Ço sent Rollanz que s'espée li tolt,
Ovrit les uelz, si li at dit un mot :
« Mien escientre, tu n'iés mie des noz ! »
Tient l'olifant, qu'onques perdre ne volt.
Sil fiert en l'helme qui gemez fut ad or;
Froisset l'acier e la teste e les os,
Ansdous les uelz del chief li at mis fors.
Jus a ses piez si l'at trestornét mort.
Après li dit : « Colverz, com fus si os
Que me saisis, ne a dreit ne a tort?
Ne l'orrat om ne t'en tiegnet por fol.
Fenduz en est mes olifanz el gros,
Ça jus en est li cristals e li ors. »

Ço sent Rollanz la veüe at perdue.
Met sei sour piez, quant qu'il puet s'esvertuet.
En son visage sa color at perdue.
Dedevant lui at une pierre brune,
Dis cols i fiert par duel e par rancune.
Croist li aciers, ne fraint ne ne s'esgrumet.
E dist li quens : « Sainte Marie ! aïue !
E ! Durendal ! bone, si mare fustes !
Quant jo mei pert de vos n'en ai mais cure[1].
Tantes batailles en champ en ai vencues,
E tantes terres larges escombatues,
Que Charles tient qui la barbe at chenue.
Ne vos ait om qui por altre s'enfuiet[2] !
Molt bons vassals vos at lonc tens tenue.
Ja mais n'iert tels en France l'assoluë.

1. Quand je me perds (moi-même), je n'ai plus besoin de vous. Tel est le texte du manuscrit, modifié de diverses façons par les éditeurs; retenu par M. G. Paris. Mais le sens ne paraît pas très satisfaisant.
2. L'accent tonique est sur *u*. Voy. page 77, note 1.

Rollanz ferit el perron de sardaigne ;
Croist li aciers, ne briset, ne n'esgraignet.
Quant il ço vit que n'en pout mie fraindre,
A sei meïsme la comencet a plaindre :
« E ! Durendal ! com iés e clere e blanche !
Contre soleil si reluis e reflambes !
Charles esteit es vals de Moriane,
Quant Deus del ciel li mandat par son angle
Qu'il te donast ad un conte chataigne.
Donc la me ceinst li gentilz reis, li magnes.
Jo luin conquis e Anjou e Bretaigne,
Si luin conquis e Peitou e le Maine,
Jo luin conquis Normendie la franche,
Si luin conquis Provence e Equitaigne,
E Lombardie e trestote Romaigne,
Jo luin conquis Baiviere e tote Flandre,
E la Borgoigne e trestote Puillaigne.
Costentinoble, dont il out la fiance,
E en Saissoigne fait il ço qu'il demandet.
Jo luin conquis e Escoce e Irlande,
E Engleterre, que il teneit sa chambre.
Conquis luin ai païs e terres tantes
Que Charles tient, qui at la barbe blanche.
Por ceste espée ai dolor e pesance.
Mielz vueil morir qu'entre païens remaignet.
Damnedeus pere, n'en laissiez honir France!

Rollanz ferit en une pierre bise :
Plus en abat que jo ne vos sai dire.
L'espée croist, ne froisset ne ne briset,
Contre le ciel amont est resortie.
Quant veit li quens que ne la fraindrat mie,

Molt dolcement la plainst a sei meïsme :
« E ! Durendal ! com iés bele e saintisme !
En l'orie[1] pont assez i at reliques,
Un dent saint Pierre e del sanc saint Basilie[2],
E des chevels mon seignor saint Denisie ;
Del vestement i at sainte Marie.
Il nen est dreit que païen te baillissent,
De chrestiiens devez estre servie.
Ne vos ait om qui facet coardie.
Molt larges terres de vos avrai conquises
Que Charles tient qui la barbe at florie ;
E l'emperére en est e ber e riches.

Ço sent Rollanz que la mort l'entreprent,
Devers la teste sour le cuer li descent.
Desoz un pin i est alez corant,
Sour l'erbe vert si s'est colchiez adenz.
Desoz lui met l'espée e l'olifant,
Tornat sa teste vers la païene gent.
Por ço l'at fait que il vuelt veirement
Que Charles diet e trestote sa gent,
Li gentilz quens, qu'il fut mort conquerant.
Claimet sa colpe e menut e sovent,
Por ses pechiez Deu porofrit le guant.

Ço sent Rollanz de son tens n'i at plus ;
Devers Espaigne est en un pui agut,
A l'une main si at son piz batut :

1. L'accent tonique est sur *o; orie* ne fait que deux syllabes, *i* étant ici consonne et se prononçant comme *y* dans *yeux*. Voy. page 80, vers 22.

2. Dans *Basilie*, et, au vers suivant dans *Denisie*, l'accent tonique est sur le premier *i;* le second est consonne et se prononce comme *y* dans *yeux*. Ces deux mots ne font que trois syllabes : *Ba-sil-ye, De-nis-ye*.

« Deus, meie colpe, vers les toes vertuz,
De mes pechiez, des granz et des menuz,
Que jo ai faiz des l'ore que nez fui[1]
Tresque a cest jorn que ci sui conseüs. »
Son destre guant en at vers Deu tendut;
Angle del ciel i descendent a lui[2].

Li quens Rollanz se jut desoz un pin :
Envers Espaigne en at tornét son vis.
De plusors choses a remembrer li prist.
De tantes terres come li ber conquist,
De dolce France, des omes de son lign,
De Charlemagne, son seignor, quil norrit;
Ne puet muer n'en plort e ne sospirt.
Mais lui meïsme ne volt metre en obli;
Claimet sa colpe, si priet Deu mercit :
« Veire paterne, qui onques ne mentis,
Saint Lazaron de mort resurrexis,
E Daniel des lions guaresis,
Guaris de mei l'anme de toz perilz,
Por les pechiez que en ma vie fis! »
Son destre guant a Deu en porofrit,
Sainz Gabriels de sa main li at pris.
Desour son bras teneit le chief enclin.
Jointes ses mains est alez a sa fin.
Deus li tramist son angle cherubin,
Si li tramist saint Michiel del peril;
Ensemble od els sainz Gabriels i vint.
L'anme del conte portent en pareïs.

1. L'accent tonique est sur *u*. Voy. page 77, note 1.
2. Voy. page 77, note 1.

IX. — La nuit après la victoire (vers 2488-2584).

Li emperére at prise sa herberge,
Franceis descendent en la terre deserte.
A lor chevals ont les seles toleites;
Les freins ad or lor metent jus des testes,
Livrent lor prez, assez i at fresche erbe;
D'altre conreit ne lor pueent plus faire.
Qui molt est las il se dort contre terre.
Icele nuit n'ont onques eschalguaite.

Li emperére s'est colchiez en un prét :
Son grant espiét met a son chief li ber;
Icele nuit ne se volt desarmer.
Si at vestut son blanc osberc safrét,
Laciét son helme qui est ad or gemez,
Ceinte Joiose, onques ne fut sa per,
Qui chascun jorn muet trente clartez.
Assez savons de la lance parler
Dont Nostre Sire fut en la croiz nafrez.
Charles en at l'amore, mercit Deu!
En l'orie[1] pont l'at faite manovrer.
Por ceste onor e por ceste bontét
Li noms Joiose l'espée fut donez.
Baron franceis nel deivent oblier.
Enseigne en ont de Monjoie crier;
Por ço nes puet nule gent contrester.

Clére est la nuit et la lune luisant.
Charles se gist, mais duel at de Rollant,
E d'Olivier li peiset molt forment,

1. Voy. page 89, note 1.

Des doze pers, de la franceise gent,
Qu'en Roncesvals at laissiét morz sanglenz.
Ne puet muer n'en plort, e nes dement,
E priet Deu qu'as anmes seit guaranz.
Las est li reis, car la peine est molt grant:
Endormiz est, ne puet mais en avant.
Par toz les prez or se dorment li Franc.
N'i at cheval qui poisse estre en estant :
Qui erbe vuelt, il la prent en gisant.
Molt at apris qui bien conoist ahan.

X. — Combat de Charlemagne et de Baligant (vers 3560-3632).

Passet li jorz, si torne a la vesprée ;
Franc e païen i fierent des espées.
Cil sont vassal qui les oz ajostérent!
E lor enseignes n'i ont mie obliées :
Li amiralz : Preciose! at criée;
Charles : Monjoie! l'enseigne renomée.
L'uns conoist l'altre as haltes voiz e cléres.
En mi le champ andoi s'entrencontrérent.
Sis vont ferir; granz cols s'entredonérent
De lor espiez en lor targes roées;
Fraites les ont desoz cez bocles lées.
De lor osbers les pans en desevrérent,
Dedenz cez cors mie ne s'adesérent;
Rompent cez cengles, e cez seles versérent;
Chieent li rei, a terre se trovérent;
Isnelement sour lor piez relevérent;
Molt vassalment ont traites les espées.
Ceste bataille nen iert mais destornée.
Senz home mort ne puet estre achevée.

Molt est vassals Charles de France dolce.
Li amiralz, il nel crient ne ne dotet.
Cez lor espées totes nues i mostrent;
Sour cez escuz molt granz cols s'entredonent.
Trenchent les cuirs, e cez fuz qui sont doble.
Chieent li clou, se peceient les bocles.
Puis fierent il nut a nut sour lor bronies[1];
Des helmes clers li fous en escharbonet.
Ceste bataille ne puet remaneir onques,
Josque li uns son tort i reconoisset.

Dist l'amiralz : « Charles, car te porpense :
Si prent conseil que vers mei te repentes.
Mort as mon fil par le mien escïentre.
A molt grant tort mon païs me chalenges.
Devien mes om; en fiet le te vueil rendre.
Vien mei servir d'ici qu'en Oriente. »
Charles respont : « Molt grant viltét me semblet.
Pais ne amor ne dei a païen rendre.
Receif la lei que Deus nos apresentet,
Chrestïentét, e puis, t'amerai sempres.
Puis serf e creit le rei omnipotente. »
Dist Baliganz : « Malvais sermon comences. »
Puis vont ferir des espées qu'ont ceintes.

Li amiralz est molt de grant vertut.
Fiert Charlemagne sour l'helme d'acier brun.
Desour la teste li at frait e fendut,
Met li l'espée sour les chevels menuz,
Prent de la charn grant pleine palme e plus;
Iluec endreit remaint li os toz nuz.

1. Voy. page 80, note 1.

Charles chancelet, por poi qu'il n'est cheüz,
Mais Deus ne volt qu'il seit morz ne vencuz.
Sainz Gabriels est repairiez a lui[1];
Si li demandet: « Reis magnes, que fais tu?

Quant Charles ot la sainte vois de l'angle,
Nen a paor, ne de morir dotance.
Repairet lui vigor et remembrance.
Fiert l'amirail de l'espée de France,
L'helme li fraint, ou les gemes reflambent,
Trenchet la teste por la cervele espandre,
E tot le vis tresqu'en la barbe blanche,
Que mort l'abat senz nule recovrance.
Monjoie escriet por la reconoisance.
A icest mot venuz i est dus Naimes;
Prent Tencendor, montet i li reis magnes.
Païen s'en tornent; ne volt Deus qu'il remaignent.
Or ont Franceis iço tot qu'il demandent!

Païen s'en fuient, com Damnedeus le vuelt.
Enchalcent Franc et l'emperére avuec.
Ço dist li reis: « Seignor, vengiez voz duels,
Si esclargiez voz talenz e voz cuers;
Car ui matin vos vi plorer des uelz. »
Respondent Franc: « Sire, ço nos estuet. »
Chascuns i fiert tanz granz cols com il puet;
Poi s'en estorstrent d'icels qui sont iluec.

XI. — **Mort d'Aude** (vers 3705-3733).

Li emperére est repairiez d'Espaigne,
E vient ad Ais, al meillor siét de France.

1. Voy. page 77, note 1.

Monte el palais, est venuz en la chambre,
Es li venue Alde, une bele dame.
Ço dist al rei : Oust Rollanz li chataignes,
Qui me jurat come sa per a prendre ? »
Charles en at e dolor e pesance,
Ploret des uelz, tiret sa barbe blanche :
« Suer, chiere amie, d'ome mort me demandes.
Jo t'en donrai molt esforciét eschange.
Çost Loëwis, meillor ne sai jo prendre[1];
Il est mes filz ; e tendrat dolce France. »
Alde respont : « Cist moz mei est estranges.
Ne placet Deu ne ses sainz ne ses angles
Après Rollant que jo vive remaigne ! »
Pert la color, chiet as piez Charlemagne ;
Sempres est morte. Deus ait mercit de l'anme !
Franceis baron en plorent, si la plaignent.

Alde la bele est a sa fin alée ;
Cuidet li reis qu'ele se seit pasmée ;
Pitiét en at, sin ploret l'emperére ;
Prent la as mains, si l'en at relevée.
Desour l'espale ad la teste clinée.
Quant Charles veit que morte l'at trovée,
Quatre contesses sempres i at mandées.
Ad un mostier de nonains est portée ;
La nuit la guaitent, entresqu'a l'ajornée.
Lonc un alter belement l'enterrérent,
Molt grant onor i at li reis donée.

1. Le manuscrit donne : « Mielz ne sai a parler. » Au vers suivant : « si tendrat mes marches. » Il faut refaire ces deux vers dont l'assonance est fausse.

XII. **Fin de la Chanson de Roland** (vers 3988-4002).

Quant l'emperére at faite sa justise,
E esclargiée est la soë grant ire,
En Bramimonde at chrestïentét mise ;
Passet li jorz, la nuit est asserie.
Li reis se colchet en sa chambre voltice.
Sainz Gabriels de part Deu li vint dire :
« Charles, somon les oz de ton empire.
Par force iras en la terre de Bire,
Rei Vivïen si socorras en Imphe,
A la citét que païen ont assise.
Li chrestiien te reclaiment et crient. »
Li emperére n'i volsist aler mie.
« Deus ! dit li reis, si penose est ma vie ! »
Ploret des uelz, sa barbe blanche tiret.
Ci falt la geste que Turoldus declinet.

GLOSSAIRE

A, prép., *à* (*ad*). Devant une voy. *ad.*

Abatre, verbe. *Abattre* (*ad-batuere*).

Aconter, verbe. *Compter* et *Conter* (*ad-computare*). Dans l'une et l'autre graphie le mot a eu les deux sens jusqu'au dix-huitième siècle.

Acrevanter, verbe. *Écraser* (*ad-crepentare*, bas latin, dér. de *crepare*).

Adenz, loc. adv. *Sur les dents*, c.-à.-d. du côte de la face (*ad dentes*).

Adeser, verbe. *Toucher* (*ad-densare?* bas latin).

Agut, adj. *Aigu* (*acutum*).

Ahan, subs. *Peine physique* (onomatopée).

Ainz, adv. et prép. *Avant* (*Antius*, bas latin, dér. d'*ante*).

Ais, *Aix-la-Chapelle* (*Aquis*).

Aiüe, 2e p. s. imp. du v. aidier, *aider*.

Aïut, 3e p. s. subj. pr. v. aidier. *Aider* (*ad-jutare*).

Ajornée, partic. pris substantivement. *Lever du jour* (d'ajorner, dérivé de jorn).

Ajoster, verbe. *Ajuster*, *faire toucher* (formé sur joste, de *juxta*).

Al, contraction de *à le*.

Alde, *Aude*, sœur d'Olivier, fiancée à Roland.

Aler, verbe. *Aller* (étym. inc.).

Algalife, subs. *Calife* (mot arabe + *al*, article arabe).

Alquant, adj. ind. *Quelques-uns* (*aliquanti*).

Alques, adv. *Quelque peu* (*aliquas*, sous-ent. *vices?*).

Altain, adj. *Haut;* au fém. *altaigne* (*altanum?* bas latin, dérivé d'*altus*).

Alter, subs. *Autel* (*altare*).

Altre, adj. *Autre* (*alterum*).

Altrement, adv. *Autrement* (*alteram mentem*).

Altrui, pron. indéf. *Autrui* (*altrui*, cas oblique, bas latin, d'*alter*, formé par analogie avec *cui*).

Ambedoi, adj. num. *Tous les deux*, suj. masc. (*ambo duo*).

Ambesdous, adj. num. *Toutes les deux* (*ambas duas*).
Amerai, 1re p. s. fut. d'amer, *aimer* (*amare*).
Amirail, subs. *Émir* (mot arabe, d'où dérive *amiral*).
Amont, loc. adv. *En haut* (*ad montem*).
Amor, subs. féminin. *Amour* (*amorem*).
Amore, subs. fém. *Pointe* (ét. inc. Le cordage qui fixe le coin d'une basse voile du côté d'où vient le vent se nomme *amure*).
Andoi, adj. num. *Tous les deux*, suj. masc. (*ambo duo*).
Angle, subs. *Ange* (*angelum*).
Angoissier, verbe. *Étrangler*, au pr. et au fig. (*angustiare*).
Angoissos, adj. *Plein d'angoisse* (*angustiosus*).
Anjou, province de France (*Andegavum*).
Anme, subs. *Ame* (*animam*).
Ansdous, adj. num. *Tous les deux*, rég. masc. (*ambos duos*).
Anuit, loc. adv. *Cette nuit* (*ad noctem*).
Apeler, verbe. *Appeler* (*ad-pellare*) 3e p. s. sub. pr. apelt.
Apolin, subs. *Apollon* (*Apollinem*).
Apres, prép. *Après* (*ad-pressum*).
Apresenter, verbe. *Présenter*, *proposer* (*ad-præsentare*, bas lat.).
Arabe, subs. *Arabie* (page 86).
Arcbaleste, subs. *Arbalète* (*arcum-ballistam*).
Arcevesque, subs. *Archevêque* (*archiepiscopum*).
Aresteüe, part. pass. fém. *Fixée* (d'un verbe inconnu formé de *ad-re-statuere*. — *Ad-re-statutam*).
As, contracté de *à les*.
Asserie, part. pass. fém. *Assombrie* (d'un verbe *asserir*, formé sur *ad-serum*, *ad-serire?*)
Asseürer, verbe. *Mettre en sûreté* (formé sur *ad seür*, de *securum*).
Assise, part. pass. fém. *Assiégée* (du v. assedeir, *asseoir*, *assiéger*.
Assolue, part. et adj. fém. *Libre* (*absolutam*, du v. assoldre).
At, 3e p. s. ind. pr. du v. aveir (*avoir*).
Ataignet, 3e p. s. subj. pr. du v. ataindre, *atteindre* (*ad-tangere*).
Avaler, verbe. *Descendre*, *faire descendre* (formé sur *aval*, de *ad vallem*).

Aveir, verbe. *Avoir* (*habere*).
Avint, 3ᵉ p. s. ind. passé déf. de avenir. *Advenir* (*ad-venire*).
Avision, subs. *Vision* (*ad-visionem*).
Avrai, 1ʳᵉ p. s. fut. d'aveir (avras, avrat, avrons, avrez, avront).
Avuec, prép. *Avec* (*apud hoc*).

Baillir, verbe. *Posséder*, *régir* (*bajulire*, *bajulare*, bas latin). Baillissent, 3ᵉ p. pl. subj. pr.
Baiviere, *Bavière* (*Bajuvariam*).
Barnage, subs. *Assemblée de barons* (*baronaticum*, bas latin).
Barnet, subs. *Assemblée de barons* (*baronatum*, bas latin).
Basilie, *Basile* (*Basilium*).
Bel, adj. *Beau*. Bels, bel, bel, bels. — Bele, beles (*bellum*).
Belement, adv. *Honorablement* (*Bellam mentem*).
Beneïr, verbe. *Bénir* (*bene-dicere*). Beneïst, 3ᵉ p. s. pass. déf.
Besençon, *Besançon* (*Vesuntionem*).
Bis, adj. *Gris* (étym. inc.).
Blanc, adj. *Blanc*, masc., blans, blanc, blanc, blans; fémin., blanche, blanches (étym. germ. *blanc*).
Bocle, subs. *Boucle* (partie centrale de l'écu), de *buccula*, petite bouche.
Bocler, adj. *A boucle* (*Buccularem*). L'*escu bocler* ou *écu à boucle* est devenu le *bouclier*.
Borgoigne, *Bourgogne*.
Brace, subs. fém. *Les deux bras* (*brachia*).
Bramimonde. Nom de la femme de Marsile.
Brandir, verbe. *Brandir* (dér. de *brant*). 3ᵉ p. sing. ind. pr., brandit; ind. pass. déf., brandist.
Brant, subs. *Lame d'épée* (ét. germ. *brand*).
Bretaigne, *Bretagne*, province de France (*Britanniam*).
Brisier, verbe. *Briser* et *se briser* (étym. germ. *bristan*).
Brochier, verbe. *Piquer* (des éperons); du bas latin *brocca*, pointe.
Bronie, subs. fém. *Cuirasse*, faite de cuir et de lames de fer (étym. inc.).
Bruor, subs. *Rumeur* (mot douteux). Dérive de *bruire;* du latin *rugire*(??).

Ça, adv. *Céans* (*Ecce hac*).
Car, conj. *Car* (*quare*).
Ceindre, verbe. *Ceindre* (*cingere*), 3e p. s. pass. déf., ceinst. (*cinxit*).
Cel, adj. démonst. Au masculin sing., cil, celui, cel; plur., cil, cels. Au féminin sing., cele; plur., celes. Forme abrégée d'icel (*ecce-illum*). *Ce*, *cet*, *cette*, *celui-là*.
Cengles, subs. *Sangles* (*cingulas*).
Cent, adj. num. *Cent* (centum). Au plur. *cenz*.
Cerf, subs. *Cerf* (*cervum*). Sujet sing. et régime plur., cers.
Cervel, subst. masc. *Cerveau* (*cerebellum*).
Cervele, subst. fém. *Cervelle* (*cerebella*, pl. du préc.).
Cest, adj. démonst. Au masc. sing., cist, cestui, cest; plur., cist, cez. Au fém. sing., ceste; plur., cestes. Forme abrégée d'icest (*ecce istum*). *Ce*, *cet*, *cette*, *celui-ci*.
Chalengier, verbe. *Disputer*, *contester* (*calumniare*).
Chalt, adj. *Chaud* (*calidum*). Sujet sing. et régime plur., chalz.
Chapler, verbe. *Frapper* (*capulare*).
Charboncle, subs. masc. *Escarboucle* (*carbunculus*).
Charles, nom propre (*Carolum*). Sujet, Charles. Rég., Charle et Charlon.
Charn, subs. *Chair* (*carnem*).
Chascun, pr. indéf. *Chacun* (*chaque* de *quisque??* et *un*).
Chataigne, subs. *Capitaine* (*capitaneum*, bas latin).
Cheeir, verbe. *Tomber* (*cadere*). Ind. pr. 3e p. s., chiet. Subj. pr. 3e p., chieet; 3e p. pl. chieent. Partic. passé, cheeiz, cheeit; au fém., cheeite. Autre forme, cheüz (p. 94).
Chernoble, nom d'un pair sarrasin.
Chevalchier, verbe. *Chevaucher* (*caballicare*).
Chevel, subs. *Cheveu* (*capillum*).
Cheveleüre, subs. *Chevelure* (dérivé de *chevel*).
Chieent. V. Cheeir.
Chief, subs. *Chef*, *tête* (*caput*).
Chier, adj. *Cher* (*carum*).
Chiet. V. Cheeir.
Cil. V. Cel.
Cist. V. Cest.
Cler, adj. *Clair* (*clarum*).

Cliner, verbe. *Incliner* (clinare).
Ço, pr. dém. neut. *Ce*. Forme abrégée d'*ico* (*ecce hoc*).
Coardie, subs. *Couardise* (dérive de *couard*, *cauda* + suff. germ. péjoratif en *ard*.)
Colchier, verbe. *Coucher* et *poser* (*collocare*).
Color, subs. fém. *Couleur* (*colorem*).
Colp, subs. *Coup* (*colaphum*). Sujet sing. et régime plur., cols.
Colpe, subs. *Péché* (*culpa*).
Colvert, subs. masc. Terme injurieux; étym. inconnue. (Ce n'est pas le même mot que *covert*, de *covrir*.)
Com, adv. et conj. *Comme* (*quomodo*).
Come, autre forme du précédent.
Compaigne, subs. fém. *Compagnie* (*compania*).
Compaignon, subs. masc. *Compagnon* (*companionem*, qui mange le pain ensemble), singul. suj. compaing; rég. compaignon. Plur. suj. compaignon. Rég. compaignons.
Comun, adj. *Commun*, *général* (*communis*).
Confort, subs. *Reconfort*. — Dérive de *conforter* (*cum* et *fortem*).
Conoistre, verbe. *Connaître* (*cognoscere*).
Conquist, 3e p. sing. passé déf. du v. conquerre, *conquérir* (*cum quærere*).
Conreit, subs. masc. *Équipement* (*conredium*, bas latin, d'une étym. germ.).
Conseüs, part. passé masc. sing. de consivre, *atteindre* (*consecutus*).
Conte, subs. *Comte* (*comes*). Cas suj. quens. Rég., conte. Plur. suj., conte ; rég., contes. Fém., contesse, contesses.
Contrester, verbe. *Tenir contre* (*contra-stare*).
Contrevaillet, 3e p. s. subj. pr. v. contrevaleir (*contra-valere*), *valoir autant*.
Corn, subs. masc. *Cor* (*cornu*). Sujet sing. et régime plur., corz.
Corre, verbe. *Courir* (*currere*), part. prés., corant.
Cors, subs. *Corps* (*corpus*).
Çost, contract. de ço est, *c'est*.
Costentinoble, Constantinople.

Costet, subs. *côté* (*costatum*, bas latin).
Covrir, verbe. *Couvrir* (*cooperire*) ; part. passé, covert.
Creire, verbe. *Croire* (*credere*). Ind. prés. 1re p., crei — 3e, creit. — Imp. 2e p., crei.
Crevant, 3e p. s. subj. pr. de crevanter (d'un dérivé de *crepare*), *se rompre avec éclat.*
Crient, 3e p. s. ind. pr. du v. crendre. *Craindre* (*tremere*).
Croist, 3e p. s. ind. pr. de croissir (*coruscire*, bas latin), *grincer.*
Cuer, subs. *Cœur* (*cor*).
Cuidet, 3e p. s. ind. pr. du verbe cuidier. *Penser* (*cogitare*).
Cure, subs. fém. *Souci, besoin* (*curam*).

Damage, subs. *Dommage (damnaticum).*
Dame, subs. fém. *Dame* (*dominam*).
Damnedeu, subs. masc. *Seigneur Dieu* (*Dominum Deum*). Cas sujet, Damnedeus.
Daniel. Le prophète Daniel.
Danz, cas sujet ; Dam, cas rég. *Seigneur* (*Dominum* qui donne aussi Damne ; v. Damnedeu).
De, prép. *De* (*de*). Élidée devant une voyelle.
Decliner, verbe. Sur le sens ambigu de ce mot, voy. p. 16 (*declinare*).
Dedenz, adv. et prép. *Dedans, dans* (*de-de-intus*).
Dedevant, adv. et prép. *Devant* (*de-de-ab-ante*).
Definement, subs. *Achèvement, fin.* Formé sur *definer* qui s'est formé sur fin.
Dehet, subs. *Malédiction* (même mot germanique ou scandinave qui est dans *souhait : heit*, vœu, désir).
Dei, 1er p. s. ind. pr. v. deveir (*debere*). *Je dois.*
Deit, 3e p. s. ind. pr., même verbe.
Deivent, 3e p. pl. ind. pr., même verbe.
Dejoste, adv. *A côté de* (*de juxta*).
Del, contr. de *de + le.*
Dementer, verbe. *Se dementer = perdre l'esprit* (*dementare*, bas lat.), 3e p. s. subj. pr., se dément.
Demoret, 3e p. s. ind. pr. du v. demorer, *demeurer* (*demorare*, bas latin, pour *demorari*).
Denisie, nom propre. Denis (*Dionysium*).

Depeçout, 3ᵉ p. s. ind. imp. du v. depecier, *depecer* (*de pecia*, mot bas latin, *pièce*.
Deriere, adv. *Derrière* (*de retro*).
Des, contract. de *de* + *les*.
Des, prép. *dès*, *depuis* (*de-ex*).
Desclore, verbe. *Ouvrir* (*dis-claudere*).
Desevrer, verbe. *Séparer* (*de-separare*).
Desfier, verbe. *Défier* (*dis-fidere*).
Desmembrer, verbe. *Démembrer*, *tailler en pièces* (*Dis-membrare*, bas latin).
Desmesureement, adv. *Démesurément* (*dis-mensuratam-mentem*).
Desour, adv. et prép. *Sur* et *dessus* (*desupra*).
Desoz, adv. et prép. *Sous* et *dessous* (*de-subtus*).
Destorner, verbe. *Détourner*, *éviter* (*dis-tornare*).
Destre, adj. *Droit* (*dextrum*).
Destreit, subs. *Defilé;* au fig., *angoisses* (*districtum*).
Detrenchier, verbe. *Couper en morceaux* (*de-truncare?*).
Deu, subs. Cas rég. Au cas sujet Deus, *Dieu* (*Deus*).
Devant, adv. et prép. *Devant* (*de-ab-ante*).
Devers, adv. et prép. *Du côté de* (*de-versus*).
Devien, 2ᵉ p. s. imp. du v. *devenir* (*devenire*).
Dire, verbe. *Dire* (*dicere*). Ind. pr. 3ᵉ p. s., dit; 3ᵉ p. pl., dient; 3ᵉ p. s. passé déf., dist; 3ᵉ p. s. subj. pr., diet; 2ᵉ p. s. de l'imp., di.
Doble, adj. *Double* (*duplum*).
Dolcement, adv. *Doucement* (*dulcem-mentem*).
Dolor, subst. *Douleur* (*dolorem*).
Doloser, verbe. Se doloser = *se lamenter* (formé sur *dolor*).
Dolz, adj. masc. — Fém. Dolce, *doux* (*dulcem*).
Donc, adv. et conj. *Alors* (*tunc*).
Doner, verbe. *Donner*. Futur ind. 1ʳᵉ p., donrai ; subj. pr. 3ᵉ p., doinst et donet; subj. imp. 3ᵉ p., donast; part. passé, donez, donée.
Dont, adv. *Dont*, *d'où* (*de unde*).
Dotance, subs. Doute, crainte (*dubitantia*, bas latin).
Doter, verbe. *Craindre* (*dubitare*).
Doze, adj. num. *Douze* (*duodecim*).
Dreit, adj. et subs. *Droit* (*directum*).

Duc, subs. *Duc* (*ducem*). Sujet sing. et rég. plur., dus.
Duel, subs. *Deuil* (de doleir, *s'affliger*). Prononcez *deul*.
Durement, adv. *Durement, violemment* (*duram-mentem*).
Durendal. Nom de l'épée de Roland.

E, conj. *Et* (*et*).
E, interj. *Eh!*
El, contraction de *en le*.
Eles, plur. fém. du pr. pers. *Elles* (*illas*).
Els, plur. masc. rég. du pr. pers. *Eux* (*illos*).
Embronchet, 3ᵉ p. s. ind. pr. du v. embronchier. *Baisser* (*in pronicare*, bas lat., dér. de *pronum*).
Empereor, cas régime. Emperére, cas sujet. *Empereur* (*imperatorem, imperator*).
Empleit, 3ᵉ p. s. subj. p. du v. empleier. *Employer* (*implicare*).
En, prép. *En, sur* (*in*).
En, adv. *En, de là, de lui, d'eux* (*Inde*).
Enchalcier, verb. *Poursuivre* (dériv. de *in-calcem*),— 3ᵉ p. s. ind. pr., *enchalcent*.
Enclin, adj. *Incliné* (formé sur *encliner*, de *inclinare*).
Encontre, prép. *Contre* (*in-contra*).
Endreit, adv. et prép. *Du côté de, de ce côté-là* (*in-directum*).
Engleterre, Angleterre.
Engraignet, 3ᵉ p. s. ind. pr. du v. engraigner. *Grandir* (*in-grandiare*, bas latin).
Ensanglenter, verbe. *Ensanglanter* (dérivé de *in-sanguilentum*).
Enseigne, subs. fém. *Cri d'armes* (*insignia*).
Ensemble, adv. *Ensemble* (*in-simul*).
Entrencontrer, verbe. S'entrencontrer, *se rencontrer* (*intra-in-contrare*).
Entresque, adv. *Jusque* (*in-trans-quod*).
Envers, adv. et prép. *Sur le dos, envers, vers* (*in-versus*).
Enz, adv. *Dedans* (*intus*).
Equitaigne, *Aquitaine* (*Aquitaniam*).
Erbe, subs. *Herbe* (*herbam*).
Erbos, adj. *Herbu* (*herbosum*).
Ermes, 1ᵉʳ p. pl. fut. ind. du v. estre. *Serons* (*erimus*).
Es, prép. *Voici, voilà* (*ecce*).

Es, contraction de *en les*.

Eschalguaite, subs. fém. *Guet armé* (germ. *skar*, troupe; *wachte*, guet).

Eschange, subs. fém. *Échange*, *compensation* (dérive d'*eschangier*, *ex-cambiare*, bas latin).

Escharboner, verbe. *Étinceler* (dérivé de *charbon*, *carbonem*).

Eschiele, subs. fém. *Bataillon* (du germ. *skar*, troupe armée; qui devait donner *eschiere*); mais la forme a pu être influencée par le latin *scala* (*échelle*), qui a influencé de même *échauguette*, *eschalguaite*, qui devrait être *escharguaite*. Les bataillons *échelonnés* ressemblent à une échelle.

Eschiver, verbe. *Esquiver*, *éviter* (germ. *skiwan*).

Escientre, subs. tiré d'un adverbe (*scienter*). *Escient.*

Esclaces, subs. fém. plur. (Même étym. qu'*éclat*; *éclater*, du germanique *Klapp*, bruit). Page 84, *esclaces* paraît désigner par hyperbole les flots de sang qui coulent bruyamment; ou les taches de sang *éclatant* et vermeil sur le corps du héros, et sur le sol à ses pieds. On dit, en effet, l'éclat du son et l'éclat de la couleur.

Esclargier, verbe. *Éclaircir*, *soulager* (formé sur *clarum*, clair).

Esclicier, verbe. *Briser* (même radic. qu'*éclat*; voy. *esclaces*).

Escombatre, verbe. *Conquérir* (*ex-cum-batuere*, bas latin).

Escrier, verbe. *Crier*, *appeler* (*ex-quiritare*).

Escut, subs. masc. *Écu*, *bouclier* (*scutum*).

Esforcier, verbe. *Efforcer* (formé sur *fortis*).

Esforz, subs. masc. formé sur *esforcier*. *Effort.* A esforz, *de toutes ses forces.*

Esgraignier, verbe. *Ébrécher* (de *ex-granum*).

Esgrumer, verbe. *Ébrécher* (d'*ex-grumare*; de *grumus*, *grain*).

Esguarder, verbe. *Regarder* (*ex* et le germanique *wardan*).

Esguarer, verbe. *Égarer* (*ex* et le germ. *waran*).

Espaenter, verbe. *Épouvanter* (*ex-paventare*), — 3ᵉ p. s. subj. pr., *espaent.*

Espaigne, Espagne (*Hispania*).

Espale, subs. fém. *Épaule* (*spatulam*).

Espandre, verbe. *Répandre* (*expandere*).

Esparnier, verbe. *Épargner* (du germ. *sparan*).

Espiet, subs. masc. *Fer de lance* (mot germ.). Le latin *spiculum* donnait espiel, *épieu*.

Essemple, subs. fém. *Exemple* (*exempla*).

Essil, subs. *Malheur* (*exilium*).

Estant, part. prés. du v. estre et du v. ester (*stantem*). *Étant*. En estant (*in stando*) *debout*.

Ester, verbe. *Se tenir debout* (*stare*).

Estez, 2e p. pl. impér. de ester.

Estorgos, nom d'un pair sarrasin.

Estorm, subs. *Assaut* (germ. *storm*).

Estorstrent, 3e p. pl. pass. déf. du verbe estordre. *Tirer, extraire* (*extorquere*).

Estre, verbe. *Être*. (*Essere*, bas latin, pour *esse*). Ind. pr., sui, ies, est, somes, estes, sont. — Imp., esteie, etc. — Passé déf., fui, etc. — Futur 3e p. s., iert ou serat; 1er p. pl., ermes ou serons. — Subj., seie, etc. — Part., estant, estet. Le futur *iert*, du latin *erit ; serat*, futur de formation romane (*essere habet*).

Estuet, 3e p. sing. ind. pr. du v. esteveir, *être nécessaire*. Estuet, *il est besoin* (étym., *est opus*, d'où le subs. *estoes*, nécessaire, sur lequel on a forgé le verbe)??

Esvertuer, verbe. *Évertuer* (formé sur *vertu*).

Faire, verbe. *Faire* (*facere*). 2e p. s. passé déf., fesis; 3e p. s. passé déf., fist. — Condit., fereie, etc. — Subj., 1re p. s., face; 3e, facet.

Faiture, subs. *Figure* (manière dont on est fait). *Facturam*??

Faldrat, 3e p. s. fut. ind. du v. *faillir* (*fallere*).

Faldron, nom d'un chef sarrasin.

Falt, 3e p. s. ind. pr. du v. *faillir* (*fallere*).

Feinst, 3e p. s. ind. passé défini de *feindre* (*fingere, finxit*).

Felon, subs. masc. Sujet, fel; rég., felon. Plur., felon, felons. (Ét. inc.)

Fent, 3e p. s. ind. pr. du verbe fendre (*findere*).

Fer, subs. *Fer* (*ferrum*). Suj., fers. Rég., fer.

Fereie, v. Faire.

Ferez, v. Ferir.

Ferir, verbe. *Frapper* (*ferire*). 3e p. s. ind. pr., fiert; plur.

fierent. — 3e p. s. passé déf., ferit. — Fut. 1re p. s., ferrai, 3e p. pl., ferront. — Imp. 2e p. s., fier. — 2e p. pl., ferez. — Part. passé, ferut.

Fermet, part. passé de fermer. *Attacher*, *fixer* (*firmare*).

Fesis, v. Faire.

Fiert, v. Ferir.

Fiet, subs. masc. *Fief* (germanique *feod.*). Suj., fiez. Rég., fiet. Plur., fiet, fiez.

Fil, subs. *Fils* (*filium*). Suj., filz. Rég., fil. Plur., fil, filz.

Fist, v. Faire.

Flambeios, adj. *Flamboyant* (fait sur *flambeier*, de *flammulam* + suffixe *izare*).

Flor, subs. fém. *Fleur* (*florem*).

Florit, part. passé de florir. *Fleuri*, c'est-à-dire blanc (comme les arbres en fleurs).

Foildre, subs. fém. Foudre (*fulgura*).

Fors, adv. et prép. *Hors* (*foris*).

Forsfis, 2e p. sing. passé déf. de forsfaire. *Faire tort* (*foris facere*).

Fort, adj. *Fort* (*fortem*). Masc. sing. suj., forz; rég., fort; plur. suj., fort; rég., forz. — Fém. sing., fort; plur., forz.

Fortment, adv. Fortement (*Fortem mentem*).

Fou, subs. *Feu* (*focum*). Suj., fous. Rég., fou.

Fraindre, verbe. *Renverser* (*frangere*). 3e p. s. ind. pr., fraint. Part. p., frait.

Franc, adj. *Franc* (*germ. Franc*). Sing. suj. Frans. Rég. Franc. — Plur. suj. Franc. — Rég. Frans. — Adj. qualif., *libre* (fém., franche).

Françeis, adj. et subs. *Français*.

Freit, adj. et subs. *Freid* (*Frigidum*). Sujet sing. et rég. plur., freiz.

Fresche, adj. fém. sing. *Fraîche* (germ. *frisc*).

Froissier, verbe. *Froisser* (*frustiare*, bas latin).

Fui, 1re p. s. ind. passé déf. du v. estre.

Furcheüre, subs. *Enfourchure* (*furcaturam*).

Fust, subs. *Bois* (*de la lance*). Lat. *fustem*. Sujet sing. et rég. plur., fuz.

Gemet, adj. et part. passé. *Orné* (de *gemmes* ou pierres précieuses). Lat. *gemmatum*.

Gent, subs. fém. *Nation* (*gentem*).

Gentil, adj. *Noble* (*gentilis*).

Gesir, verbe. *Être gisant* (*jacere*). Ind. pr. 3e p., gist. — Passé déf. 3e p., jut. — Fut. 2e p. pl., gerrez.

Geste, subs. (lat. *gesta*). Le mot a trois sens : 1° exploit ; 2° chronique racontant l'exploit ; 3° famille qui l'accomplit. Le premier sens ne se trouve pas dans notre poème ; et le troisième ne se trouve qu'au vers 788 ; le second se rencontre souvent, le poème étant fondé sur une chronique vraie ou supposée.

Gist. V. Gésir.

Gloton, subs. Suj., gloz. Rég., gloton. Terme injurieux (*glutonem*).

Graisle, subs. masc. *Clairon* (*gracilem*). Même mot que l'adj. grêle.

Grant, adj. *Grand* (*grandem*). Masc. sing. suj., granz. Rég., grant. — Plur. suj., grant. Rég., granz. — Fém. sing., grant. Plur., granz.

Gret, subs. *Gré* (*gratum*).

Gros, subs. Partie évasée du cor. C'est l'adj. *gros* (*grossum*) pris substantivement.

Guaitier, verbe. *Veiller*, *garder* (germ. *wactan*).

Guant, subs. *Gantelet* (germ. *want*).

Guarait, subs. *Guéret* (bas latin *veractum*, du latin *vervactum*).

Guarantir, verbe. *Garantir*, *protéger* (germ. *warjan*, d'où guarir, guarant, guarantir.

Guarder, verbe. *Garder*, *regarder* (germ. *wardan*).

Guarir, verbe. *Protéger* (germ. *warjan*) ; 2e p. s. pass. déf., *guaresis*.

Guarnement, subs. *Harnais*, *équipement;* au fig. *défense* (germ. *warjan*), et suffixe en *ement*.

Guart, 3e p. s. subj. pr. de guarder.

Guascoigne, Gascogne (*Vasconia*).

Guaste, adj. fém. sing. *Vide*, *dévastée* (*vastam*).

Guenelon, nom du beau-père de Roland. Cas sujet : Guenes (latin *Wenilo*). Régime, Guenelon (*Wenilonem*).

Guitsant, *Wissant-sur-Mer* (Pas-de-Calais).

Halçor, adj. comparatif. *Plus haut*, *éminent* (*altiorem*).

Halt, adj. *Haut* (*altum*). Sujet, halz. Rég., halt.—Pluriel suj., halt. Rég., halz.— Fém., halte, haltes.

Halteclere, nom de l'épée d'Olivier *Hauteclaire* (*altam claram*).

Haltement, adv. *Hautement* (*altam mentem*).

Hanste, subs. Bois de la lance (étym. germ. plutôt que le latin *hastam*).

Hardi, adj. *Hardi* (du germ. *hartjan*).

Haster, verbe. *Hâter* (germ. *hastan*).

Helme, subs. masc. *Heaume*, *casque* (germ. *helm*).

Helz, subs. masc. *Garde* (de l'épée). Du germ. *helza*.

Honir, verbe. *Honnir* (du germ. *honjan*).

Hontage, subs. *Honte* (dérivé de honte, + suffixe *age*).

I, adv. *Y* (*ibi*).

Icel, icest. V. cel, cest, formes abrégées. La déclinaison est semblable.

Ici, adv. Ici (*ecce-ibi*).

Iço. V. Ço, forme abrégée.

Iert, 3ᵉ p. s. ind. fut. du v. estre.

Ies, 2ᵉ p. s. ind. pr. du v. estre.

Il, pr. pers. de la 3ᵉ p. Cas sujet. *Il* (*ille*). Cas rég., li, lui, le. Plur., il — lor — els, les. Au féminin : sing., ele, li, la. Plur., eles, lor, les.

Iluec, adv. *Là* (*ibi locum*).

Ire, subs. *Colère* (*iram*).

Iror, subs. fém. *Colère* (*iram* + suffixe *or*.)

Isnelement, adv. *Rapidement* (*isnel*, adj.) (Étymologie germanique). *Rapide*.

Ist, 3ᵉ p. s. ind. pr. du v. issir. *Sortir* (*exire*).

Itel, adj. indéf. *Tel* (*ecce talem*). Voy. Tel.

Ja, adv. *Déjà*, *jamais* (*jam*). Ja mais (*jam magis*), *jamais*.

Jo, pron. pers. de la 1ʳᵉ pers. *Je* (*ego*). Au sing., jo, mei, me. Au plur., nos.

Joiose, Joyeuse. Nom de l'épée de Charlemagne.

Jol, contraction de jo, le.

Jorn, subs. masc. *Jour* (*diurnum*). Sing. Suj., jorz. Rég., jorn. — Plur. Suj., jorn. Rég., jorz.

Joster, verbe. *Rapprocher* (*juxtare*).

Jugier, verbe. *Juger*, *condamner* (*judicare*).
Jus, adv. *En bas* (*jusum*, bas latin).
Justise, subs. *Justice* (*justitiam*).
Jut, 3e p. s. ind. passé déf. du v. gesir.

La, article et pronom personnel féminin.
La, adv. *Là* (*illac*).
Lacier, verbe. *Lacer* (*laciare*, bas latin, pour *laqueare*).
Laissier, verbe. *Laisser* (*laxare*).
Larriz, subs. *Landes* (étym. inc., sens mal déterminé).
Lazaron, *Lazare* (*Lazarum*).
Le, cas compl. de l'art. et du pron. pers. masc. (ou neutre quand il se rapporte à un objet indéterminé).
Lei, subs. *Loi* (*legem*).
Les, art. plur. (masc., rég.; féminin, suj. et rég.) — pronom personnel (régime, masc. et fém.). Latin *illos*, *illas*.
Let, adj. *Large* (*latus*). Masc. sing. Suj., lez. Rég., let. Plur. Suj., let. Rég., lez. — Fémin. sing., lée. Plur., lées.
Li, article masc.; sujet (sing. et plur.). — Pron. pers. de la 3e p., masc. et fém., cas oblique (régime indirect. Quelquefois au féminin, régime direct).
Lign, subs. *Lignage* (*lineum*).
Loer, verbe. *Louer*, *conseiller* (*laudare*).— 3e pers. sing. subj. prés., lot.
Loer, verbe. *Souiller* (*lutare*).
Loewis, *Louis* (germ. *Lodhowig*).
Loinz, adv. *Loin* (*longius*).
Lonc, prép. Le long de (*longum*).
Longement, adv. *Longuement* (*longam mentem*).
Lor, pron. pers., plur. masc. et fém., cas oblique. — Adj. poss. de la 3e pers. Toujours invariable (*illorum* = d'eux).
Los, subs. masc. *Gloire* (même radical que *laudem*).
Lui, pron. pers. masc.; cas rég. (direct et indirect). De *illui*, bas latin, cas oblique formé par analogie avec *cui* (comparez *altrui*, *celui*, *cestui*, *nullui*).
Luin, contr. de *lui en*.

Magne, adj. *Grand* (*Magnum*). Employé seulement comme épithète de Charles ou Charlemagne.

Maile, subs. fém. *Maille* (*maculam*).
Mais, adv. *Plus* (*magis*). Ja mais (*jam magis*), *jamais*.
Major, adj. compar. Plus grand (*majorem*). Employé seulement pour désigner la France, dans l'expression Terre Major, *la Grande Terre*.
Mal, subs. et adj. *Méchant* (*malum*).
Malsaron, nom d'un Sarrasin.
Malvais, adj. *Mauvais* (étym. inc.).
Manovrer, verbe. *Travailler avec la main* (*manu operare*, pour *operari*).
Mantel, subs. *Manteau* (*mantellum*).
Mar ou **Mare**, loc. adv. *A la male heure* (*malam horam*).
Marche, subs. Pays de frontière ; par ext. empire (du germ. *marka*).
Marchis, subs. *Gouverneur de marche; marquis* (*marche* + le suffixe *ensis*).
Marsilie, Marsile, roi de Saragosse.
Mei, pron. pers. de la 1re pers. Cas régime, *me*, *moi* (latin *me*).
Meie, adj. poss. fém. de la 1re p. *Mienne* (*meam*).
Meillor, adj. comp. des deux genres. *Meilleur* (*meliorem*).
Meïsme, adj. indéf. *Même* (*metipsissimum*).
Mel, subs. *Mal* (*malum*, qui donne *mal*, et quelquefois *mel*.) Voy. dans Chrestomathie de Bartsch : Chansons de Maurice de Craon, col. 301, vers 11.
Menut, adj. pris adverbialement. *Coup sur coup* (*minutum*).
Mercit, subs. fém. *Merci*, *pitié* (*mercedem*).
Merveillos, adj. *merveilleux* (fait sur merveille, de *mirabilia*).
Mes, adj. poss. de la 1re p. Masc. sing. Sujet, *mes*. Régime, *mon*.— Plur. Sujet, *mi*. Régime, *mes*. — Féminin sing., *ma*. — Pluriel, *mes*.
Mi, adj. poss. de la 1re p. masc. plur. Cas sujet (latin *mei*), *mes*.
Mi, adj. *Qui est au milieu* (*medium*).
Michiel, *Michel*. Saint-Michel du Péril est Saint-Michel du Mont-Saint-Michel.
Mie, subs. fém. *Miette* (l. *micam*). Sert à renforcer la négation comme *pas* ou *point*.
Mielz, adv. *Mieux* (lat. *melius*).

Mil, adj. num. *Mille* (lat. *mille*).
Milie, adj. num. *Mille* au pluriel (lat. *millia*).
Mist, 3e p. s. ind. passé déf. de metre (*misit*).
Moillier, subs. *Épouse* (*mu lierem*).
Molt, adv. *Beaucoup* (*mu ltum*).
Monie, subs. *Moine* (*mon achum*). Suj., monies. Rég., monie.
Monjoie, subs. fém. Monjoie (*montem gaudii*). Cri d'armes des Francs. V. page 60, note 27.
Mont, subs. masc. *Mont* (*montem*). Suj. sing. et rég. plur., monz.
Moriane, *Maurienne*, en Sa voie.
Morir, verbe. *Mourir* (*morire*, bas latin, pour *mori*). Ind. pr., 1re p. s., muir. — 3e pl., muerent. — Subj. 3e p. pl., muirent.
Mostier, subs. *Moutier*, *mona stère* (*monasterium*).
Mostrer, verbe. *Montrer* (*mons trare*).
Moüstes, 2e p. pl. ind. passé déf. du verbe moveir, *mouvoir* (*movere*). Au sens de *aller* ou *venir*.
Muer, verbe. *Changer*, *empêcher*, *faire autrement* (*mutare*). 3e p. s. ind. pr., muet.

Nafrer, verbe. *Blesser* (étym. scandinave).
Nasel, subs. *Partie du heaume qui protège le nez* (*nasalem*).
Ne, adv. nég. *Ni* (*nec*). *Ne* (*non*). Devant les consonnes, nen.
Nel, contraction de ne le.
Nem, contraction de ne me.
Nen, adv. nég. *Ne* (*non*) devant les consonnes.
Nes, contraction de ne les et de ne se.
Nevot, subs. *Neveu* (*nepotem*). Cas sujet, niès (*nepos*).
Nez, part. passé sing. masc., sujet du v. naistre. Au rég., net (*natus*, *natum*).
Nient, loc. adv. *Nullement*, *rien* (négatif). De *nec-entem*, bas latin.
Niès, v. Nevot.
Noise, subs. fém. *Bruit* (*nauseam*).
Nonain, subs. fém. sing. (régime). Au cas sujet, none. *None* (*nonnam*).
Norit 3e p. s. ind. passé déf. du v. norir. *Nourrit* (*nutrivit*).

Normendie, Normandie.
Nostre, adj. poss. masc. et fém. sing. Au plur. masc. Suj., nostre. Rég., nostres ou noz. — Fém. Suj. et rég., nostres ou noz (*nostrum*, *nostros*, *nostras*).
Noz, v. Nostre.

O, conj. *Ou* (*aut*).
O, prép. *Avec* (*apud*) ; O tot (*apud totum*), *avec*.
Obli, subs. *Oubli* (fait sur oblier).
Oblier, verbe. *Oublier* (*oblitari*, bas latin).
Ocire, verbe. *Tuer* (*occidere*). Part. passé, ocis.
Od, prép. *Avec* (*apud*). Forme que prend *o* devant une voyelle.
Oi, v. Oïr.
Oïe, subs. fém. *Ouïe* (*auditam*).
Oïr, verbe. *Ouïr* (*audire*). Ind. pr. 1[re] p. s., oi ; 3[e] s., ot. Passé déf. 3[e] p. pl., oïrent. Futur, 3[e] p. s., orrat.
Olifant, subs. masc. *Cor d'ivoire* (*elephantum*).
Ome, subs. *Homme* (*hominem*). Sujet, om. Rég., ome. Pluriel, ome. Rég., omes.
Omnipotente, adj. *Tout-puissant* (*omnipotentem*).
Onc, oncques, adv. Jamais (*unquam*).
Onor, subs. fém. *Honneur* (*honorem*).
Or, ore, adv. *Maintenant* (*horam*).
Oret, subs. masc. *Orage* (*aura* + suffire *atum*). Cas suj., orez. Au plur. Sujet, oret ; rég., orez.
Orie, adj. *D'or* (*aureum*).
Oriente, subs. masc. *Orient* (*Orientem*).
Os, adj. *Osé* (*ausus*).
Os, subs. Os (*ossum*, bas latin, pour *os*).
Osberc, subs. masc. *Haubert*, *cotte de maille* (germ. *halsberg*). Sing. Sujet, osbers. Rég., osberc. Plur. Suj., osberc. Rég., osbers.
Ost, subs. fém. *Armée* (*hostem*). Plur., oz.
Ot. Voy. Oïr.
Otreit, 3[e] s. sing. subj. pr. du v. otreier, *octroyer* (*auctorizare*, bas latin).
Ou, adv. *Où* (*ubi*).
Oust, contraction de ou est.

Out, 3ᵉ p. s. ind. passé déf. d'aveir. *Eut* (*habuit*).
Ovrit, 3ᵉ p. s. ind. passé déf. d'ovrir. *Ouvrir* (*operire*, bas latin).
Oz. Voy. Ost.

Paienor, adj. tiré d'un génit. plur. (*paganorum*), c. lor, ou leur, *d'illorum*. *De païens*.
Pais, subs. fém. *Paix* (*pacem*).
Païs, subs. masc. *Pays* (*pagensem*, bas latin).
Palme, subs. *Paume de la main* (*palmam*).
Paor, subs. fém. *Peur* (*pavorem*).
Parastre, subs. masc. *Beau-père* (*patraster*).
Pardoin, 1ʳᵉ p. s. ind. p. du v. pardoner (*perdonare*).
Pareïs, subs. masc. *Paradis* (*paradisum*).
Part, subs. fém. *Part* (*partem*). De part Deu, *de la part de Dieu*. Plur., parz.
Paterne, subs. fém. *Image* ou *substance de Dieu le Père* (*paternam*).
Peceient, 3ᵉ p. pl. ind. pr. du v. *peceier*, mettre en pièces (de *pecia*, bas latin, pièce).
Pechiet, subs. masc. *Péché* (*peccatum*).
Peil, subs. masc. *Poil* (*pilum*).
Peiset, 3ᵉ p. s. ind. pr. du v. peser (*pensare*).
Peitou, *Poitou* (*Pictavum*).
Penos, adj. *Peineux* (*penosum*).
Per, adj. pris substantivement. *Pair*, *égal* (*parem*). Au plur. Suj., per. Rég., pers. Les doze per, *les douze pairs de France*. Au fém., per = épouse, page 95, vers 4.
Perdreie, 1ʳᵉ p. s. condit. pr. du v. *perdre* (*perdere*).
Pert, 1ʳᵉ et 3ᵉ p. s. ind. pr. du même verbe.
Pesance, subs. fém. *Chagrin pesant* (tiré de *pesant*, *pensantem*).
Piet, subs. masc. *Pied* (*pedem*). Suj. sing. et rég. pl., piez.
Pitiet, subs. fém. *Pitié*, *attendrissement* (*pietatem*).
Piz, subs. masc. *Poitrine* (*pectus*).
Placet, 3ᵉ p. s. subj. pr. du v. plaisir, *plaire* (*placere*).
Plainst, 3ᵉ p. s. ind. passé déf. du v. *plaindre* (*plangere*).
Plevir, verbe. *Garantir* (étym. incertaine).
Ploret, 3ᵉ p. s. ind. pr. du v. plorer, *pleurer* (*plorare*).

Plort, 3e p. s. subj. pr. du même.
Plusor, adj. indéf. *Plusieurs* (plus, avec suffixe du comparatif latin).
Poeir, verbe. *Pouvoir* (*potere*, bas lat., pour *posse*). Ind. pr. 3e p. s., puet. — Plur., poons, poez, pueent. — Passé déf. 3e p. s., pout. — Fut. 3e p., porat; plur., porons, etc. — Subj. pr. 3e p. s., poisset. — Subj. imp. 3e p. s. poüst.
Poez, voy. poeir.
Poillaigne. Pays de Pouille? peut-être Pologne?
Poing, subs. masc. *Poing* (*pugnum*). Suj. sing. et rég. plur., poinz.
Poisset, voy. Poeir.
Pont, subs. masc. *Pommeau de l'épée*. (Ét. inc. *Pontem?*)
Poons, v. poeir.
Por, prép. *Pour* (*pro*).
Porat, v. poeir.
Porofrit, 3e p. s. ind. passé déf. *Présenter* (*pro offerire* pour *offerre*).
Porons, 1re p. pl. fut. ind. du v. *poeir*.
Porpenser, verbe. *Réfléchir profondément* (*pro pensare*).
Port, subs. masc. *Passage*, *défilé* (*portum*). Suj. sing. et rég. pl., porz.
Pou, adv. *Peu* (*paucum*).
Pout, Poüst. V. Poeir.
Prée, subs. fém. *Pré* (*prata*).
Preier, verbe. *Prier* (*precare* pour *precari*).
Preisier, verbe. Priser (*pretiare*).
Present, adj. pris substantivement. *Présence* (*præsentem*).
Pret, subs. masc. *Pré* (*pratum*).
Prist, 3e p. s. ind. pass. déf. de *prendre* (*prendere*).
Prot, adj. et subs. *Preux* (fait sur *prod* dans le v. latin *prodesse*). Au suj. sing., au rég. pl., proz.
Pueent. V. Poeir.
Puet. V. Poeir.
Pui, subs. masc. *Montagne* (*podium*).
Puis, adv. et prép. *Puis*, *depuis* (*post*).
Pulcele, subs. fém. *Jeune fille* (*pullicellam*).

Quanque, pron. ind. *Autant que* (*quantum quod*).

Quant, pron. ind. *Autant* (*quantum*).
Quarrel, subs. masc. *Carreau d'arbalète* (*quadrellum*).
Que, conj. *Que* (*quod*).
Quei, pron. rel. *Quoi* (*quid*).
Quens, subs. masc. *Comte* (*comes*). Quens est le cas sujet. Conte (*comitem*) est le cas régime.
Quil, contraction de *qui le*.
Quis, part. passé masc. sing. du v. querre. *Querir* (*quærere*).
Quist, 3ᵉ p. s. ind. passé déf. du même (*quisivit*).
Quist, contraction de qui est.

Raier, verbe. *Rayer, faire des raies* (*radiare*). 3ᵉ p. s. ind. pr., raiet.
Receif, 2ᵉ p. s. impér. du v. receivre. *Recevoir* (*recipere*).
Recet, subs. masc. *Lieu de refuge, logis* (*receptum*).
Reclaimet, 3ᵉ p. s. ind. pr. du v. *reclamer* (*reclamare*).
Recomencier, verbe. *Recommencer* (*Re-cum-initiare*).
Reconoisance, subs. fém. *Action de se faire reconnaître.* Page 194 (*recognoscentiam*, bas latin).
Reconoistre, verbe. Reconnaître (*recognoscere*). Subj. 3ᵉ p. s., *reconoisset.*
Recovrance, subs. fém. *Moyen de salut* (*recuperantiam*, bas latin).
Referir, verbe. *Frapper de nouveau* (*re-ferire*). Voy. ferir.
Reflambeier, verbe. *Flamboyer par réfraction* (*re*, *flammula*, plus le suffixe *izare*).
Regne, subs. masc. *Royaume* (*regnum*).
Regnet, subs. masc. *Royaume* (*regnatum*).
Rei, subs. masc. Roi (*regem*). Sujet sing. et rég. pl., reis.
Remaneir, verbe. *Rester* (*remanere*). 3ᵉ p. s. ind. pr., remaint. — Fut. 1ʳᵉ p. pl., remandrons.— Subj. 3ᵉ p. s., remaignet. — Part. passé, remés.
Remembrance, subs. fém. Souvenir (*rememorantiam*, bas latin).
Remembrer, verbe. *Rappeler à la mémoire* (*rememorare*).
Repairier, verbe. Retourner chez soi (*repatriare*, bas latin). Ind. pr. 3ᵉ p. s., repairet.
Resortir, verbe. *Rebondir* (*re sortir*, étym. inc.).

Resurrexis, forme verbale savante, qui représente *resurrexisti*, 2ᵉ p. s. ind. parf. de *resurgere* (ressusciter).
Retorner, verbe. *Revenir en arrière* (*re tornare*).
Roé, adj. part. passé. *Orné de rosaces* (*rotatum*).
Rollant, *Roland*. Au cas sujet, Rollanz (germ. Hrodlant).
Romaigne, *Romagne* (*Romaniam*).
Roncesvals, Roncevaux (étym. inc.).
Rubeste, adj. Mot incertain. Le texte d'Oxford porte *rubostl*, forme inconnue. L'italien a *rubesto* (de *rubus*, buisson), qui signifie épineux; au figuré, farouche. Faut-il lire *rubeste?* Ce mot ne se trouve pas ailleurs.

Safrét, adj. ou part. passé (ét. inc.). Si le mot se rattache au bas latin *saffium*, qui signifie orfroi ou broderie, *safrét* = brodé, probablement de fils d'archal; car l'épithète se dit des cottes de maille. Mais si *safrét* se rattache au même radical que *safran*, il doit désigner la couleur.
Sai, 1ʳᵉ p. s. ind. pr. du v. saveir. *Savoir* (*sapere*).
Saintisme, adj. superlatif. *Très saint* (*sanctissimum*).
Sainz, Les Saints, localité inconnue à l'est de la France.
Saissoigne, Saxe (*Saxoniam*).
Sanc, subs. masc. *Sang* (*sanguinem*). Suj. sing., sans.
Sanglent, adj. (*sanguilentum*).
Saraguce, *Saragosse* (*Cæsar Augusta*), ville d'Espagne.
Sardaigne. Page 88, vers 1; désigne probablement la *sardoine*, pierre dure, dont le nom latin (*sardonyx*) est tiré de σάρδος, sarde, et ὄνυξ, ongle.
Se, conj. *Si* (*si*).
Sei, pron. pers. réfl. de la 3ᵉ p. *soi* (*se*).
Seie, 1ʳᵉ p. s. subj. pr. du v. *estre;* 2ᵉ p., seies, 3ᵉ p., seit. Au plur., seions, seiez, seient.
Seignier, verbe. *Signer, marquer quelqu'un du signe de la croix*. On dit encore : *se signer* dans ce sens (*signare*).
Seignor, subs. masc. *Seigneur* (*seniorem*). Cas sujet : Sire (*senior*). Au plur. Sujet, seignor. Rég., seignors.
Seit, 3ᵉ p. s. subj. pr. du v. estre.
Sele, subst. fém. *Selle* (*sellam*).
Sempres, adv. *Sur l'heure* (*semper* + *s* suffixe adverb.).
Senz, prép. *Sans* (*sine*).

Serf, 2e p. s. imp. du v. *servir* (*servire*).
Set, adj. num. *Sept* (*septem*).
Set, 3e p. sing. ind. pr. du v. saveir.
Sevent, 3e p. pl. ind. pr. du même.
Sevrer, verbe. *Séparer* (*separare*).
Sez, adv. *Assez* (*satis*).
Si, adv. *Ainsi* (*sic*).
Siet, 3e p. s. ind. pr. du v. sedeir, *être assis* (*sedere*).
Sil. Contract. de *si* (adv.) + le (*sic illum*).
Sin. Contraction de *si en* (*sic inde*).
Sire. V. Seignor.
Sis. Contraction de si se (*sic se*).
Sist, 3e p. s. ind. passé déf. de sedeir.
Socorre, verbe. *Secourir* (*succurrere*).
Soef, adv. *Doucement* (*suave*).
Sofrir, verbe. Souffrir (*sufferire*, bas latin, pour *sufferre*).
Sol, adj. *Seul* (*solum*). Adv. *seulement*.
Soleir, verbe. *Avoir coutume* (*solere*). Ind. pr. 3e p., suelt.
Somon, 2e p. s. imp. du v. somondre (*submonere*); *inviter impérieusement*.
Son, adj. poss. de la 3e p. Singulier masculin. Sujet, ses. Régime, son. Pluriel masculin. Sujet, sui. Régime, son. Singulier féminin, sa. Pluriel féminin, ses.
Sons, 2e p. s. subj. pr. du v. soner. *Sonner* (*sonare*).
Sor, adj. *Saur*, *jaune* (étym. inc.).
Sospirt, 3e p. s. subj. pr. de sospirer. *Soupirer* (*sospirare*).
Sour, prép. *Sur*. Autre forme, soure (de *supra*).
Sovent, adj. *Souvent* (*subinde*).
Soz, prép. *Sous* (*subtus*).
Suelt. V. Soleir.
Suer, subs. fém. *Sœur* (*soror*). Suer est le cas sujet. Soror (*sororem*) le cas régime.

Tais, 2e p. s. impér. du verbe taisir, *se taire* (*tacere*).
Talent, subs. *Désir*, *humeur* (*talentum*, poids, puis mobile des actions).
Tant, adj. *Si nombreux* (*tantum*). Masc. sing. Sujet, tanz. Régime, tant. Au plur. masc. Suj., tant. Rég., tanz. Au fém., tante et tantes. Adv., tant (*tantum*).

Targe, subs. fém. *Écu, bouclier* (*targam*).
Targier, verbe. Tarder (*tardicare*, bas lat.). 3ᵉ p. s. ind. pr., target.
Teint, part. passé du v. *teindre* (*tingere*). Teint, c'est-à-dire (page 84, vers 8) décoloré.
Tel, adj. Tel (*talem*). Masc. sing. Suj., telz. Rég., tel. Plur. Suj., tel. Rég., telz. Fém., tele, teles.
Tencendor, nom du cheval de Charlemagne.
Tendrat. V. Tenir.
Tendre, verbe. *Tendre* (*tendere*). Part. passé, tendut.
Tenebros, adj. *Ténébreux* (*tenebrosum*).
Tenir, verbe. *Tenir* (*tenere*). Ind. imp. 3ᵉ p., teneit. Fut. 3ᵉ p., tendrat. Subj. pr. 3ᵉ p., tiegnet.
Tens, subs. *Temps* (*tempus*).
Tenser, verbe. *Protéger* (*tensare*, bas latin tiré de *tenere*).
Terremuete, subs. fém. Tremblement de terre (*terra mota*).
Tirer, verbe empl. substant. (page 86, ligne dernière).
Toe, adj. poss. fém. *Tienne* (*tuam*). Plur., toes (*tuas*).
Toldre, verbe. *Enlever* (*tollere*). Ind. pr. 3ᵉ p., tolt. Part. passé, tolut et toleit; fém., toleite.
Toneire, subs. masc. Tonnerre (*tonitru*).
Torment, subs. masc. *Tourment* (*tormentum*).
Torner, verbe. *Tourner* (*tornare*).
Tot, adj. Tout (*totum*). Masc. sing. Suj., toz. Rég., tot. Plur. Suj., tuit. Rég., toz. Fém. sing., tote. Plur., totes.
Toz. V. Tot; toz jors, *toujours*.
Traire, verbe. *Tirer* (*trahere*). 3ᵉ p. s. ind. pr., trait. Part. passé, trait; fém., traite.
Traïson, subs. fém. Trahison (*traditionem*).
Tramist, 3ᵉ p. s. passé déf. du v. trametre, *transmettre* (*trans-mittere*).
Trenchier, verbe. *Trancher* (étym. inc.). *Truncare.*
Tresque, adv. *Jusque* (*trans quod*).
Trestorner, verbe. *Renverser complètement* (*trans tornare*).
Trestot, adj. superlatif. *Tout à fait tout* (*trans totum*). Pour la déclinaison, voy. Tot.
Trobler, verbe. *Troubler* (*turbulare*).
Trover, verbe. *Trouver* (étym. inc.).
Tuit. V. Tot.

Turgin, nom d'un Sarrasin.
Turoldus, *Turold* ou *Théroulde*. Voy. page 16.

Ueil, subs. masc. *Œil* (*oculum*). Sujet, uelz. Rég., ueil. Au plur. Suj., ueil. Rég., uelz.
Ues, subs. masc. *Besoin* (*opus*).
Ui, adv. *Aujourd'hui* (*hodie*).
Uissor, subs. fém. *Épouse* (*uxorem*).

Vait, 3e p. s. ind. pr. du v. aler.
Val, subs. masc. *Val* (*vallem*).
Val-Ferree, localité inconnue (*Vallem-ferratam*).
Valor, subs. masc. *Valeur* (*valorem*).
Valt, 3e p. s. ind. pr. du v. valeir, *valoir* (*valere*).
Vassal, subs. adj. (ét. inc.). *Vassal* et *courageux* (le courage étant la première vertu d'un bon vassal).
Vassalment, adv. *Courageusement*. Voy. Vassal.
Vasselage, subs. masc. *Bravoure*. Voy. Vassal.
Veeir, verbe. *Voir* (*videre*). Ind. pr. 1re p. s., vei; 3e p. s., veit; 2e p. pl., veez. Passé déf. 1re p. s., vi. Subj. pr. 3e p. s., veiet. Subj. imp. 3e p. s., Veïst. Part. passé, veüt, veüe.
Vei. V. Veeir.
Veie, subs. fém. *Voie* (*viam*). Tote voie, *tout le temps*, *toutefois*.
Veir, adj. *Vrai* (*verum*). Fém., veire (*veram*).
Veirement, adv. *Vraiment* (*veram mentem*).
Veïst. V. Veeir.
Veit. V. Veeir.
Vencut, part. passé du v. veintre, *vaincre* (*vincere*).
Vengier, verbe. *Venger* (*vindicare*). Imp., vengiez.
Venir, verbe. *Venir* (*venire*). Passé déf., 3e p. pl., vindrent.
Vespree, subs. fém. *Soirée* (*vesperatam*).
Veue, subs. fém. *Vue* (formé sur le part. passé de veeir).
Vi. V. Veeir.
Vif, 1re p. s. ind. pr. du v. vivre (*vivere*).
Viltet, subs. *bassesse* (*vilitatem*).
Vint, adj. num. *Vingt* (*viginti*).
Vis, subs. masc. *Visage* (*visum*).

Voleir, verbe. *Vouloir* (*volere*, bas latin, pour *velle*). Ind. pr. 1re p. sing., vueil; 3e p. s., vuelt. Passé déf. 3. p. s., volt. Condit. 1re p. s., voldreie. Subj. pr. 3e p. s., vueillet. Subj. imp. 3e p. s., volsist.

Volsist. V. Voleir.

Voltice, adj. fém. Voûtée (*volutitiam*, bas latin).

Vois, subs. fém. *Voix* (*vocem*).

Vueil, vueillet, vuelt. V. Voleir.

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue des Poitevins, 6.


Digitized by Google

